La Vie Intellectuelle

T. VII — N° 1 10 Avril 1930

SOMMAIRE

LA VIE RELIGIEUSE

. **Garrigou-Lagrange.** L'évolution créatrice est-elle une doctrine panthéistique? 8

. **Baudin** . . . . . La critique pascalienne de la casuistique. 19

NOTES ET RÉFLEXIONS. *Linguistique et nationalisme*, par **les Philalèthes**, p. 40. — *L'abbé Fouque*, par **Marcel Brion**, p. 55. — *Un traité de vie spirituelle*, par **A. Faidherbe**, p. 59.

LA VIE PHILOSOPHIQUE

. **Dalbiez** . La psychologie de la conduite d'après Pierre Janet 62

NOTES ET RÉFLEXIONS. *La mystique démocratique*, par **J. Laversin**, p. 98. — *Malebranche, moraliste chrétien*, par **E. Borne**, p. 104. — *A propos de l'éclectisme*, par **J. Poisson**, p. 106.

LA VIE POLITIQUE ET SOCIALE

Van Gestel . L'ORGANISATION CATHOLIQUE DES PATRONS DANS LE PAYS FLAMAND 108

NOTES ET RÉFLEXIONS. *Mustapha Kemal*, par **R. Tonneau**, p. 126. — *Un Institut des sciences en Chine*, par **H. Debisschop**, p. 127.

LA VIE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

A.-D. Sertillanges. PRIÈRE ET MUSIQUE 130

NOTES ET RÉFLEXIONS. *Images de Paris*, par **Maurice Brillant**, p. 165. — *La IVe églogue de Virgile ou la fin d'un mystère*, par **Th. Deman**, p. 180. — *Considérations sur l'art d'aujourd'hui*, par **L. Brachet**, p. 185.

LA VIE RELIGIEUSE

GARRIGOU-LAGRANGE, fesseur au Collège Angélique de Rome.

La philosophie du devenir ou de l'évolution créatrice peut-elle éviter le panthéisme?

Suite de la critique du récent ouvrage de M. Édouard Le Roy, sur « Le Problème de Dieu ». La philosophie traditionnelle respecte-t-elle la transcendance de Dieu?

MILE BAUDIN, fesseur à l'Université de Strasbourg.

La critique pascalienne de la casuistique.

Le tutiorisme pascalien réussit-il à supplanter le probabilisme? Pour répondre à cette question, il faut examiner la solution que l'une et l'autre méthode donnent aux trois problèmes de la sûreté de la vérité, de la sûreté de la conscience, de la sûreté du salut. Le 1er point est traité ici.

ES PHILALÈTHES. *Linguistique et nationalisme.*

Après l'austérité des deux études précédentes, le lecteur mérite bien de se divertir un instant aux dépens des *Amis de la prononciation française du latin.*

ARCEL BRION. *L'abbé Fouque.*

Sur la vie de l'apôtre populaire de Marseille à l'occasion d'un ouvrage de M. Henry Bordeaux.

-J. FAIDHERBE. *Un traité de vie spirituelle.*

Une traduction avec commentaire du traité de la Grâce de la *Somme théologique.*

LE RÉVEIL DU MODERNISME
(*suite*)

La philosophie du devenir ou de l'évolution créatrice peut-elle éviter le panthéisme

Est-il vrai que saint Thomas n'a pas établi la transcendance divine ?

M. Ed. Le Roy dans son dernier livre (1) reproche ass cavalièrement à saint Thomas de ne pas établir la tran cendance de Dieu, sa supériorité infinie au-dessus de tou le créé. Après avoir rapporté (p. 118) la définition de *personne* que le Docteur commun de l'Église applique an logiquement à Dieu, M. Le Roy, qui n'a nullement com pris l'analogie, se contente d'écrire : « C'est une locutio empruntée à la langue du droit. Inutile d'y insister. » San le comprendre, il bouscule saint Thomas, un peu comm un maître d'école, ignorant les richesses de la raison natu relle, bouscule un enfant qui lui répond selon le sen commun. Il ne saisit pas qu'il s'agit ici de trois perfection absolues (*simpliciter simplices*), qui n'impliquent formelle ment aucune imperfection : être subsistant, intelligence e liberté, et qui peuvent par suite s'appliquer à Dieu *analo giquement*, mais selon leur sens *propre*, et sans métaphore Nous l'avons longuement expliqué ailleurs (2) en exami nant les objections, qu'on réimprime ici comme si elle n'avaient reçu aucune réponse.

Les preuves thomistes de l'existence de Dieu, nous dit

(1) *Le Problème de Dieu*, p. 30, 38-43, 118. — (2) *Dieu, son existenc et sa nature*, p. 198 ss., 200-208, 215-223, 531-545, 568, 780.

, ne concluent à la transcendance divine que par un ours inconscient à l'argument de saint Anselme et ne ent donc pas plus que lui. (Cf. *le Problème de Dieu*, 38, 46, 94.)

Nous avons déjà répondu à M. Le Roy : Saint Anselme rait dû dire seulement : « l'être le plus grand qui se sse concevoir existe nécessairement par lui-même, et n pas par un autre, *s'il existe* ». On peut dire récipro-ement : « *S'il existe*, l'être nécessaire doit être l'Être me, il doit être à l'être comme A est A, en vertu du ncipe d'identité ou de contradiction, autrement il fau-it encore remonter plus haut, jusqu'à l'identité pure de *sum esse subsistens*, qui est sans limites et infiniment fait (1). » Il n'y a donc aucun recours inconscient à gument de saint Anselme, car on a d'abord établi *a 'eriori* que l'être nécessaire est requis comme cause de qui devient.

***

M. Le Roy affirme à plusieurs reprises sous différentes nes que la transcendance de Dieu n'est pas établie par preuves thomistes (Cf. *Le Problème de Dieu*, p. 30, 38, 41, 43).

a preuve de la transcendance divine donnée par saint omas se rattache pourtant de façon rigoureuse au prin-de contradiction ou d'identité, dont on ne montre qu'on puisse se passer. Elle revient à ceci : Il ne peut voir ni multiplicité ni devenir au sein de l'Absolu. Or onde est essentiellement multiple et changeant. Donc n est réellement et essentiellement distinct du monde. e preuve est celle donnée par le Concile du Vatican, III, ch. I (2). En d'autres termes : Si le principe d'iden-

Cf. *Le sens commun et la philosophie de l'être*, 3e éd., p. 214-219.
« (Deus) qui, cum sit una singularis, *simplex omnino et incom-*

tité ou de contradiction est loi fondamentale de la pensé et du réel, la réalité fondamentale doit être à l'être comm A est A, elle doit être l'Être même éternellement subsi tant, la Vérité même toujours connue, le Bien même to jours aimé, la Pensée même et l'Amour par essence *Ipsum intelligere et Ipsum velle subsistens*. (Cf. saint Th mas, Iª, q. 3, a. 4, 7, 8 ; q. 4, a. 2 ; q. 7, a. 1 ; q. 9, a. 1 ; q. 10, a. 2

M. Le Roy redit encore (p. 38) avec Kant : « D'où co clure que cette intelligence et cette sagesse (exigées p la preuve tirée de l'ordre du monde) sont *infinies* et *cré trices*? »

S'il avait compris saint Thomas, il aurait saisi que tou intelligence qui n'est pas infinie, qui n'est pas la Pens même et la Vérité même, est *ordonnée à la Vérité et l'Être*, comme l'œil vivant au coloré, et donc qu'il fa remonter jusqu'à une Intelligence *ordonnatrice* suprên qui soit l'*Ipsum intelligere subsistens*. Ce sont là les é ments mêmes de la philosophie traditionnelle. (Cf. Iª, q. a. 2, 3, 4.)

*
* *

La philosophie du devenir est la négation de la transcendance divine

Si saint Thomas n'avait pas prouvé la transcendance Dieu, serait-ce la philosophie du devenir ou de l'évoluti créatrice qui l'établirait? Après avoir admis que la réal fondamentale, source de tout, est *devenir*, comment d peut-elle établir que Dieu est infiniment supérieur à to créature corporelle et spirituelle, infiniment supérieur mouvement corporel ou spirituel, et supérieur au ten mesure du mouvement? Si Dieu est l'évolution créatr

mutabilis substantia spiritualis, praedicandus est re et essent mundo distinctus... et super omnia ineffabiliter excelsus. »

ıent cette philosophie établit-elle qu'*Il peut exister le monde qui évolue*? Comment respecte-t-elle le e de la création *ex nihilo et non ab aeterno*? Elle pré- que l'expression création *ex nihilo* est impensable, qu'elle ne comprend pas que ces mots veulent dire *nullo praesupposito subjecto* ». Cf. saint Thomas, Iª, a. 5, c. et ad 3.

mment une philosophie du devenir peut-elle se con- avec cette affirmation révélée que Dieu a librement ı créer le monde *non ab aeterno*, que tout ce qui e en dehors de Lui *a commencé*, que le mouvement orel ou spirituel et que le temps ont commencé (1)?

peut se rendre compte de ce qui subsiste de la tran- ance divine et du dogme de la création en lisant ce ıous en dit M. Le Roy dans son dernier livre p. 91, 92, 5, p. 282-283. Nous lisons, pages 91-92 : « La création ıconcevable comme événement historique ayant sa inconnue de nous sans doute, mais assignable en . *On est dupe de l'imagination quand on croit penser mmencement de l'univers total* sur le modèle de sa con- ıtion temporelle. Par cela même que l'idée du néant qu'une pseudo-idée,... on ne saurait à aucun degré evoir un *passage du néant à l'être*... Le principe de ılité n'a judicature que sur les phénomènes », etc., etc. *Au fond, l'idée de cause première est une idole de la ction* (p. 93). »

ridemment si la réalité fondamentale est devenir, la on de création *ex nihilo* est absurde. Mais si l'être se e en puissance et acte, si le devenir suppose une ance passive et une puissance active, lorsque la puis- e passive est égale à zéro, il faut une puissance active ie, seule capable de produire quelque chose, même un

Cf. S. Thomas, Iª, q. 46, a. 2 : « Utrum mundum incœpisse sit ılus fidei. »

grain de sable, *ex nihilo*, c'est-à-dire (ce n'est pas là pseudo-idée) *ex nullo praesupposito subjecto* (1).

En d'autres termes, si Dieu, comme le veulent M. B son et M. Le Roy, est « une réalité qui se fait », « une tinuité de jaillissement », « l'évolution créatrice », il n conçoit pas sans le monde qui évolue, il ne peut exi avant lui, avant le temps, dans l'unique instant de l mobile éternité. Dans cette conception Dieu ne se con pas sans le monde.

Bien plus, il ne sera jamais infiniment parfait, car il un infini à devenir. M. Le Roy écrit dans son dernier li p. 95, au sujet de ce qu'il appelle la *théorie statique d perfection* : « Rien de plus contestable..... *Pourquoi*, j répète, *la perfection ne serait-elle pas tout simplement fini du progrès...? Pourquoi le parfait ne serait-il pas ascension, une croissance, plutôt qu'une plénitude im bile?* » — Pourquoi? — Parce que, dans cette évolut créatrice ascendante, *le plus sortirait du moins*, et ce n pas une chose qui se puisse admettre « tout simpleme

Item p. 283 : « Nous ne sommes pas des « nature achevées et closes... Notre vie, au contraire, est incessa création... Dieu est à la fois immanent et transcenda immanent quant à sa présence efficace et intime, qua son action inspiratrice et réalisante en nous, transcenc quant à l'infini de création et de réalité toujours haute vers lequel sans limite il nous attire et nous soul quant à son caractère de principe inexhaustible. »

M. Le Roy maintient, somme toute, ce qu'il disait au fois, dans la *Revue de Métaphysique et de Morale*, ju 1907, p. 512, pour caractériser la transcendance de Di

(1) Cf. S. Thomas, I^a, q. 45, a. 5, c. et ad 3. Quand les théolog disent que les anges créés sont *en dehors* de Dieu, ces mots *en d* ne signifient évidemment pas *en dehors localement*, mais que anges *ne sont pas* Dieu.

ous déclarons Dieu immanent, c'est que nous consi-
s de Lui *ce qui est devenu* en nous et dans le monde ;
our le monde et pour nous il reste toujours un *infini*
nir, un infini qui sera création proprement dite, non
: développement, et de ce point de vue *Dieu* appa-
mme *transcendant.* »

t dire que Dieu ne sera jamais infiniment parfait, et,
'évolution créatrice ascendante, la grâce, dont on
ien parler encore, ne constitue pas un ordre nou-
infiniment supérieur à celui de la nature. On vient
us dire : « nous ne sommes pas des natures achevées
ses » ; la grâce est un moment de l'évolution, et le
anisme lui aussi, moment le plus élevé, mais rien de
Où est dès lors sa surnaturalité essentielle ? C'est
rs le pur modernisme condamné (*Denzinger*, 2058,
q. et 2094 sqq.).

it clair que le symbole pragmatique de la personna-
vine, qu'on veut encore conserver ici, recouvre une
hysique panthéistique du *devenir*, qui est en oppo-
radicale avec ce que le Concile du Vatican nous dit
distinction réelle et essentielle du Créateur et du créé,
omme elle est en opposition avec le principe d'iden-
i de contradiction, loi fondamentale de la pensée et
l. (Cf. *Denzinger*, 1782, 1804.)

*
* *

Que vaut la preuve nouvelle qu'on propose ?

lors que peut valoir la preuve de l'existence de Dieu
ée par M. Le Roy sous les titres : L'inquiétude
ne ; Le problème de la volonté profonde ; La foi en
etc. ?

a certes là un commentaire de Pascal qui s'efforce
server la preuve de l'existence de Dieu par le désir

du bonheur et les aspirations de l'âme humaine. O
rappelle en le lisant la parole de saint Augustin : « quietum est cor nostrum, Domine, donec requiescat in et aussi le début de la Iª IIªᵉ de saint Thomas. On p à certaines élévations des mystiques ; mais inconciem M. Le Roy n'en fait-il pas une reproduction en *simil*

Cette preuve par le désir naturel du bonheur, l'avons montré ailleurs (1), ne vaut que si le princi finalité a une valeur ontologique et transcendante principe nous dit que tout agent agit pour une fin, q désir *naturel* ne peut être *vain*. Pourquoi? Première parce que *le désir* et l'amour tendent, non pas ve notion de bien qui est dans l'esprit, mais vers le bie est dans les choses ; et secondement un désir *natur* fondé immédiatement, non sur l'imagination ou su conception plus ou moins erronée de la raison raisonn mais sur *la nature* de l'intelligence et de la vol n'est pas plus vain que cette nature, surtout si c'e désir *d'exigence*, comme celui dont il est parlé ici, e ne porte pas sur notre élévation à l'ordre surnaturel. volonté, *par sa nature même*, désire un bien sans li autant du moins qu'il est naturellement connaîs Pourquoi? Parce qu'elle est naturellement éclairée par les sens ou par l'imagination, mais par l'intelli qui conçoit le bien universel.

Si donc la volonté humaine spécifiée par le bien u sel existait, et si le Souverain Bien naturellement co sable n'existait pas, il y aurait là une contradictio chologique ; la volonté par nature tendrait vers u sans limite, et n'y tendrait pas. Saint Thomas l'a for montré, Iª IIªᵉ, q. 2, a. 7 et 8.

Tout cela tient, s'il y a une nature de l'âme, une

(1) *Dieu*, p. 302-307.

l'intelligence spécifiée par l'être intelligible, une nature la volonté spécifiée par le bien universel. Cela tient, si gir présuppose l'être et le mode d'agir le mode d'être, haque être a sa nature propre, surtout *si l'être est l'être*, s'oppose au néant, au lieu de s'identifier avec un *deve-* qui serait à lui-même sa raison. En d'autres termes, a tient, si le principe de contradiction a une valeur tologique et transcendante, et par suite aussi les princi- s de causalité efficiente et de finalité, si l'ordre des agents respond à l'ordre des fins, s'il y a quelque chose au-delà notre pensée, si à la représentation correspond un ésenté.

Mais évidemment cette preuve de l'existence de Dieu ı plus aucune consistance, si l'être et le non-être se con- ıdent dans un devenir sans cause, et qui, même orienté rs la perfection, n'arrivera jamais à la perfection souve- ıne de l'Être, de la Sagesse et de l'Amour (1).

***

La voie du nihilisme doctrinal

Que conclure ? — Pie X disait (*Sacrorum Antistitum*) : Magistros autem monemus, ut rite hoc teneant Aquina-

(1) Dans une classe de philosophie, lorsque le professeur, idéaliste apparence convaincu, disait : *Un au-delà de la pensée est impen- ble*, un élève, qui n'avait plus rien à perdre, se permettait toutes rtes d'irrévérences. Le professeur idéaliste ne manquait pas de le prendre. Le jeune insoumis répondait : *Esse est percipi*, comme dit rkeley, *un au-delà de la pensée est impensable*. Comment savez-vous, onsieur, qu'en dehors de votre pensée j'existe et que je dis ou fais ci ou cela ? Comment pouvez-vous qualifier mes propos et mes tes, comme *chose en soi*, s'ils peuvent en même temps être sous le ême rapport bienséants et inconvenants, raisonnables et déraison- bles ? » — « Quoi qu'il en soit, sortez. » — « Je sors, Monsieur, en dehors de votre pensée (jugement d'existence). Je sors, tout ı ne sortant pas, puisqu'on peut, paraît-il, en même temps sortir ne pas sortir. C'est *inconcevable*, selon vous, mais *peut-être réali- ble*. Pour moi, *le réalisable* et *le réel* sont *un au-delà de la pensée* ; ; sont son *objet extramental. Objectum intellectus est ens.* »

tem vel parum deserere, praesertim in re metaphysica, no sine magno detrimento esse. *Parvus error in principio*, si verbis ipsius Aquinatis licet uti, *est magnus in fine.* »

Si une légère déviation au sommet de l'angle devien énorme quand on prolonge très loin ses côtés ; si un erreur d'aiguillage cause un déraillement effroyabl qu'arrivera-t-il si l'on commence par mettre de la méli nite sous les premiers principes, lois fondamentales de l pensée et du réel? Alors comment ne pas arriver à l définition moderniste de la vérité condamnée dans l décret *Lamentabili* : « *Veritas non est immutabilis plu quam ipse homo, quippe quae cum ipso, in ipso et per ipsum evolvitur* » (Denzinger, n° 2058). Il n'y a plus aucun vérité immuable ; aucune vérité n'est plus la conformit de notre jugement avec quelque chose d'immuable ; c'es la conformité de notre pensée avec la vie toujours chan geante, comme on l'a dit, sans voir toute la répercussio de cette formule vraie en ce qu'elle affirme, fausse en c qu'elle nie : « *veritas est adaequatio mentis et vitae* ». E alors le *faux* se distingue-t-il encore de ce qui est *moin vrai* dans l'état actuel de notre science? *Le mal* se dis tingue-t-il encore essentiellement de ce qui est seulemen *moins bon*? Trahir son pays est-ce mal ou est-ce moin bien que de le servir, moins conforme aux idées actuelles qui, malgré la poussée du communisme internationaliste font encore au patriotisme sa part?

Où allons-nous, en suivant cette direction, et commen d'après les principes de la philosophie du devenir évite la première proposition du Syllabus à laquelle revenait u bergsonien convaincu, M. Jean Weber, lorsqu'il écrivait dans la Revue de Métaphysique et de Morale, 1894 p. 549-560 : « La morale, en se plaçant sur le terrain o jaillit sans cesse, immédiate et toute vive, l'invention, e se posant comme le plus insolent empiètement du mond

l'intelligence sur *la spontanéité*, était destinée à recevoir continuels démentis de cette indéniable *réalité de dyna-me et de création* qu'est notre activité... En face de ces rales d'idées, nous esquissons la morale ou plutôt l'amo-sme du fait... *Nous appelons « bien » ce qui a triomphé...* omme de génie est profondément immoral, mais il ppartient pas à n'importe qui d'être immoral... Le evoir » n'est nulle part et il est partout, car toutes les ions se valent en absolu. »

i en effet il n'y a plus rien d'absolument immuable, si re ne s'oppose pas au néant, mais s'identifie avec lui s un devenir sans cause, alors il n'y a plus de *distinc-absolue*, *nécessaire*, *immuable* entre *le bien et le mal* ; 'y a plus, comme le veut le nominalisme radical, une distinction contingente, libre, toujours variable ; al devient un moindre bien, un moment de l'évolution il faut dépasser. Qu'il faut dépasser ! à condition d'éta- contre M. Jean Weber que l'évolution DOIT être endante, dans le sens de la *moralité relative* qui subsiste ne sait comment après la disparition de la *moralité olue*, après la disparition de la distinction nécessaire, nuable et éternelle entre le bien et le mal. M. Le Roy e « le primat du moral », mais celui-ci s'évanouit, si nie le primat métaphysique de l'Être.

lors comment éviter la première proposition du labus de Pie IX, dont nous n'avons cité plus haut que début et qui n'est autre que celle-ci : « Deus idem est rerum natura et idcirco immutationibus obnoxius, *usque reapse fit in homine* et in mundo, atque omnia s sunt et ipsissimam Dei habent substantiam ; ac *una emque res est Deus cum mundo et proinde spiritus cum eria, necessitas cum libertate, verum cum falso, bonum malo, et justum cum injusto* » (Denzinger, n° 1701).

i en effet on nie la valeur du principe de contradiction

comme loi fondamentale de la pensée et du réel, comme éviter ces conséquences? Comment par exemple M. Roy et M. Bergson distinguent-ils *essentiellement* l'esp et la matière, *l'intelligence* et *les sens*, si l'objet de l'int ligence est le *corps solide*, déjà saisi par les sens, et n pas l'*être intelligible* et ses lois universelles et nécessaire Comment distinguent-ils *la nécessité* et *la liberté*, al qu'ils réduisent celle-ci à la simple *spontanéité* ? Comment surtout distinguent-ils *absolument* et *nécess rement* le *vrai* du *faux*, le *bien* du *mal*, le *juste* de l'*inju* Si de toute éternité n'existe pas, souverainement parfai la Vérité même, la Sagesse même, elles n'exister jamais, et jamais l'Évolution créatrice ne nous donnera norme absolue pour distinguer le juste et l'injuste, bien du mal. La morale, sans l'idée objectivement fon du Souverain Bien, parfait par essence, fin dernière l'homme, restera, comme la morale kantienne, sembla à une région sans soleil, à une terre aride et triste, qui saurait porter aucun fruit. Elle ne donnera surtout au fruit pour l'éternité, car elle cesse de voir que *l'incom rable richesse du moment présent,* si terne qu'il soit apparence, ne vient pas de ce que ce moment se tro entre un passé évanoui et les incertitudes de l'avenir, n de ce qu'il *coexiste* avec *l'unique instant de l'immobile é nité* et qu'il y a une manière surnaturelle de le vivre, p que le mérite, qu'il peut contenir, non seulement se lise comme tendance en perpétuelle évolution, n demeure pour l'éternité.

Rome. Angelico.

fr. Rég. Garrigou-Lagrange, O

(1) Cf. J. Maritain, *La Philosophie bergsonienne,* nouvelle édi Ire partie, ch. v et vi.

La critique pascalienne de la casuistique (1)

V

Le problème de la sureté de la vérité

emarquons d'abord que, du point de vue théologique, ıtiorisme pascalien prête flanc aux critiques que s'at- n'importe quel tutiorisme moral dès qu'il se fait ansigeant et prétend s'imposer comme méthode uni- et universellement obligatoire. De ce côté, il aura ours contre lui le fait qu'il implique l'extension illé- ne à tous les actes moraux d'une discipline que l'É- : n'impose que dans un sphère nettement circons-:, dans la sphère de l'administration des sacrements. l'Église prescrit en effet le tutiorisme ; elle exige que suive toujours le parti le plus sûr quand il s'agit des ; nécessaires à la validité des sacrements. Il ne saurait tre autrement, puisque cette validité a pour condition *qua non* l'accomplissement matériel de ces rites, et pas la moralité ou la bonne foi de l'agent, lesquelles ıt par elles-mêmes aucune efficacité sacramentelle. s qu'on y prenne bien garde, ce n'est aucunement d'un *risme moral* qu'il s'agit en l'espèce, c'est d'un *tutio-*

(1) Voir les premières parties de cette étude dans les nos de décem- 1929 et février 1930.

risme pratique qui en est spécifiquement différent (1). T interdit donc de confondre les deux tutiorismes, et conclure de la nécessité de l'un à la nécessité de l'aut En particulier, de ce que, dans la sphère pratique sacrements, tout recours à la dialectique des probabili morales se trouve exclu *a priori*, comme appartenant à autre genre, il ne s'ensuit aucunement qu'il soit exclu la sphère morale où, par définition, il ne s'agit plus *validité de résultats objectifs*, mais de *moralité d'acti subjectives*. C'est ici, ou nulle part, que cette dialectic doit rencontrer son emploi naturel.

Pascal a le tort de suivre les tutioristes intransigea dans leur confusion des genres, des tutiorismes et sphères, en dépit de leur hétérogénéité naturelle. C'est qu'il fait quand il écrit :

« Qu'on voie si on recherche sincèrement Dieu par la compara des choses qu'on affectionne : il est *probable* que cette viand m'empoisonnera pas; il est *probable* que je ne perdrai pas mon cès en ne sollicitant pas » 922.

Il est bien évident que, s'il s'agit des résultats objectifs sont l'empoisonnement à éviter et le procès à gagner, il f user de moyens vraiment efficaces, et prendre le part plus sûr : en ces sphères pratiques, le tutiorisme est saison, voire même s'impose. Mais il est aussi non m évident que tout différent est le cas où il ne s'agit que moralité et de bonne foi subjectives à sauvegarder d l'hypothèse d'obligations morales incertaines. Ici, et seulement, nous sommes dans la sphère morale; le tu risme moral est donc de saison, mais il ne s'impose Car la dialectique des probabilités retrouve ses dr éventuels, que le temps est maintenant venu de défini

(1) Voir, pour la spécification des divers tutiorismes, *La Vie I lectuelle*, décembre 1929, p. 436 sq.

aminer. Or, on ne saurait le faire sans voir s'évanouir à une les critiques que Pascal adresse au probabi-e. Il est en effet facile de montrer que celui-ci, quoi l'on puisse dire, est en mesure de procurer les trois és de la vérité, de la conscience et du salut.

peut d'abord procurer la sûreté de la vérité, dans la re et sous la forme où la vérité peut être déterminée. e, à le bien prendre, il est seul à pouvoir le faire ; car seul à envisager lè problème tel qu'il se pose, à rder avec une méthode efficace, à le résoudre selon xigences du *tutiorisme scientifique*, qui ne peut pas s s'imposer en l'espèce.

problème, en effet, est essentiellement de nature ique, et non de nature pratique. Il ne s'agit aucune-d'opter pour ou contre la loi de Dieu, pour ou con-devoir, mais bien de déterminer préalablement si et ment cette loi ou ce devoir existe et oblige, et plus alement encore de déterminer ce qui est bien et mal telles circonstances données. Bref, il s'agit d'une question de vérité. Par définition, c'est une question re ; sans quoi il n'y aurait pas cas de conscience. Or, éfinition encore, dans les questions obscures la vérité inaccessible sous la forme de vérité évidente : sous forme donc pourrait-on l'atteindre, sinon sous le vérité probable ? Tout ce que la raison et la pru-peuvent exiger ici, et elles l'exigent en effet, c'est s conclusions adoptées se fondent sur des probabi-uthentiques et solides, sur les plus hautes possible. imposent par là l'inévitable méthode de l'analyse ifique des données objectives du problème, cette se pouvant seule établir de telles probabilités. Que considération des « probabilités intrinsèques » qu'il e son travail scientifique, le moraliste ajoute celle

des « probabilités extrinsèques » qu'il tire de l'autor des « docteurs graves », c'est dans le même esprit, et a les mêmes réserves, qu'en science les savants tienn compte de l'autorité des savants « de poids ». De part d'autre, on n'invoque nullement une infaillibilité, n simplement une compétence, que l'on escompte, p ainsi dire, comme garantie de la valeur des décisi qu'elle propose et de la valeur des raisons dont elle appuie. Décisions et raisons qui, au surplus, restent jours sujettes à revision. Enfin il est évident que la ce tude des conclusions auxquelles conduit la dialectique probabilités, tant intrinsèques qu'extrinsèques, si éle soit-elle, est de l'ordre des certitudes morales, la certit absolue ne pouvant que rester le monopole des vérit évidence absolue. Mais, et la remarque est d'importa ce n'est pas une simple certitude morale subjective celles que créent les sentiments, les habitudes et les jugés. C'est au contraire une certitude morale à f objectif et rationnel, de celles que la raison avoue p qu'elle les crée ou les contrôle ; les « raisons probab qui la fondent sont en effet, au regard de la logiqu de la science, des raisons objectives et rationnelles.

L'on voit maintenant pourquoi le tutiorisme scie que défend que l'on recherche, dans les questions ol res, la sûreté théorique (il ne s'agit toujours que de là) hors des probabilités. Elle ne saurait en effet se fo légitimement que sur elles, et que leur être propor nelle. Par là même cette sûreté n'est jamais absolu plus que la certitude dont elle s'accompagne : l'u l'autre laissent nécessairement place à quelque crain gitime d'erreur, si réduite que puisse être théorique et pratiquement cette crainte. Comment pourrait être autrement puisque, toujours par définition, se d la vérité absolue dont seule l'évidence est capable

ıdrer une certitude absolue et d'éliminer absolument ıte crainte d'erreur? En aucun cas une opinion proba- n'a le droit de se donner pour cette vérité absolue. e ne fait jamais qu'en tenir lieu, à titre de *présomption de ité* accompagnée d'un risque constitutionnel d'erreur. C'est précisément parce qu'il en est ainsi que, sur une estion donnée, il peut toujours y avoir diverses opi- ıns probables, qui fonctionnent comme autant de pré- nptions de vérité en concurrence. Elles luttent entre es à qui fournira, à défaut de la vérité provisoirement définitivement inaccessible, la plus haute présomption vérité, la « vérisimilitude » la plus plausible et la mieux dée en raison, c'est-à-dire la plus probable. Et dans te lutte, chacune garde la valeur des probabilités qui ondent, et les chances qu'elles lui valent de réaliser la illeure approximation de la vérité, voire de se démon- r vraie quelque jour.

Par ailleurs, cette valeur et ces chances ne sont nulle- nt à considérer *a priori* comme égales ou équivalentes. y a lieu au contraire de les différencier, de les mesurer ne échelle aussi précise et aussi objective que possi- . Tout le monde, en face d'opinions en conflit, use nstinct d'une telle échelle, qui va du plus probable au ins probable en passant par tous les degrés interméi- ires de probabilité, et qui est pratiquement, en même ıps qu'une échelle de probabilité, une échelle de eté. Mais il s'en faut bien que les degrés en soient mblée établis avec toute l'objectivité désirable, qu'ils ent partout et toujours fixés d'un commun accord. En , une large part de subjectivité intervient communé- nt dans leur appréciation. Rien n'est plus fréquent e de voir l'un tenir pour peu probable et peu sûre l'o- ion qu'un autre regarde comme très probable et très e; et chacun considère naturellement comme la plus

probable et la plus sûre celle à laquelle il donne son adh sion et qu'il s'emploie à faire prévaloir. En fait encore, arrive parfois que l'opinion qui finit par triompher de s antagonistes, voire à se démontrer vraie, a été longtem rangée parmi les moins probables. Ces oscillations et c surprises s'expliquent fort bien. Elles résultent de caus naturelles dont il faudra toujours tenir compte. D'abor les opinions contraires empruntant communément leu probabilités respectives à des séries différentes de princ pes et d'arguments, beaucoup ne sont sensibles qu'à valeur des principes et des arguments qu'ils considère en fermant les yeux sur les autres ; bien peu réussissent les considérer tous, et moins encore à comparer et mes rer leur valeur avec exactitude. De plus, la raison critiq qui les apprécie reste toujours une raison faillible, q échappe difficilement aux préjugés et aux prévention l'impartialité de la raison pure est un idéal toujours dif cile à réaliser. Enfin il est d'expérience que les princip et les arguments décisifs sont souvent les derniers do on s'aperçoive ou dont on sente toute la force ; ils peuve souvent rester inconnus, ou à tout le moins rester sou estimés.

Pour toutes ces raisons, la prudence impose com règles critiques : qu'on ne donne pas une valeur absol aux échelles de probabilité et de sûreté qui ont éventue lement cours ; qu'on en use avec précaution, avec le do ble souci de les rendre le plus objectives possible et de défier néanmoins d'elles ; que par suite on réserve toujou la valeur logique des opinions que l'on tient pour moi probables, pourvu que leur probabilité reste encore soli et sérieuse ; qu'enfin l'on respecte la liberté de toutes opinions en conflit, qu'on les laisse se concurrencer et combattre sans restrictions. Ce n'est qu'à ces conditio que l'on pourra, d'une part, pratiquer entre elles un ch

onnable, et d'autre part espérer voir la meilleure se
ager et se faire universellement accepter, en attendant
sa probabilité s'accroisse jusqu'à se muer en évi-
ce, et que le débat finisse par le passage des présomp-
s de vérité à la vérité, des opinions probables à une
osition définitivement démontrée.

'on se tromperait beaucoup, en particulier, si l'on
ait pouvoir se dispenser de l'appréciation des proba-
és et de la discussion des opinions en faisant jouer
critériums souverains de la logique formelle. A cet
d, il y a lieu de se défier de la simplification de Pascal
at que « de deux opinions contraires, l'une est néces-
ment fausse (1) », et par suite l'autre nécessairement
e, en sorte qu'il n'y aurait qu'à leur appliquer le cri-
im des propositions contradictoires. Ni la simplifica-
ni le critérium ne sont ici de saison. D'abord il n'y a
raiment contradictoires que les opinions qui se lais-
réduire à deux propositions énonçant purement et
lement le *oui* et le *non* sur une même question, affir-
t et niant exactement la même chose. Exemple :
un devoir d'obéir à l'État, ce n'est pas un devoir d'o-
à l'État. Les opinions contraires font en général plus
atre chose que se contredire ; elles proposent d'un
lème donné des solutions différentes qui se nuancent
multiplient pour ainsi dire à volonté : il y a bien
opinions divergentes sur le problème des devoirs
rs l'État, parce qu'il y en a auparavant beaucoup sur
roblèmes des fonctions et des devoirs de l'État, de ses
orts avec les individus, etc. D'une manière générale,
assez rare que, sur une même question, l'on n'ait
deux opinions contradictoires s'opposant une à une,
ur lesquelles on puisse (si tant est qu'on le puisse)

Projet de mandement. — VII, p. 387.

parler d'option logique ; le cas ordinaire est au contra celui d'un nombre indéterminé d'opinions contrai s'opposant une à *n*, et pour lesquelles l'option logique i plus de sens. De ce que l'une soit fausse, il ne s'ensuit effet aucunement que l'autre soit vraie, ni, de ce q deux soient fausses, qu'une troisième soit vraie, etc. A rigueur, toutes peuvent être fausses, ou toutes en par vraies et en partie fausses. Ce n'est donc plus à la lo que de la contradiction qu'il faut demander de déci entre elles, mais à l'examen de leurs fondements rati nels, — c'est-à-dire de leurs probabilités respectives.

Bien plus, c'est à cet examen encore, et non pas à logique de la contradiction, qu'il faut demander de d der entre les opinions vraiment contradictoires. Car n'est que dans l'absolu, et quand il y a démonstration la vérité ou de la fausseté de l'une ou de l'autre, qu'e s'entredétruisent, et que l'option logique est possi Tant que cette démonstration n'est pas donnée (ce qui par hypothèse le cas dans toutes les questions obscu il n'y a en face l'une de l'autre que deux opinions dont cune n'est encore, strictement parlant, ni vraie ni fau les deux n'étant en fait que des présomptions de vérit concurrence. Loin de s'entredétruire, elles subsistent à face et trouvent toutes deux crédit, chacune s'appuy sur l'armature rationnelle de ses principes et de ses a ments, c'est-à-dire de ses probabilités. La seule op possible entre elles n'est donc pas une option logi mais une option rationnelle fondée sur l'appréciatio leurs probabilités respectives. Si des esprits d'égale b foi et d'égale pénétration se décident à leur occasio sens inverse, c'est qu'ils ont préalablement apprécié probabilités en sens inverse.

Ainsi donc, dans le monde des opinions, qui est des questions obscures et indécises, le probabilisme s'a

mme la seule méthode capable de déterminer la vérité mme elle peut l'être avec toute la sécurité qui est possi-:. La seule logique dont les préceptes et les règles soient de saison et s'imposent, est la logique non écrite des ɔbabilités. Il en est ainsi en droit ; et il en est pareille-ɜnt ainsi en fait. C'est ce que l'on peut établir avec sura-ndance par l'exemple des sciences les plus authentiques. ı les voit toutes, quelles qu'elles soient, lorsqu'elles ren-ntrent des questions difficiles, se contenter d'approxi-ations de vérité, à défaut des vérités démontrées qui se robent, et recourir instinctivement au probabilisme, à logique et à ses techniques. C'est ce que font de toute idence les sciences historiques, les sciences morales et litiques, etc., toutes les sciences de faits où l'on est si uvent obligé de se contenter de pures probabilités. est ce que font même des sciences rationnelles aussi hes en démonstration que la physique et la chimie ; la rt y reste grande pour les hypothèses et les théories, :st-à-dire en bon français pour les opinions probables. est ce que fait également la philosophie, où il faudrait te s'arrêter si l'on s'en tenait aux vérités parfaitement :montrées. Dans ces diverses disciplines, on use à plein, en toute franchise, de la dialectique des probabilités, au ɔint que l'esquisse que nous avons faite de son emploi ɔurrait à bon droit passer pour celle du travail scienti-ique. Aussi bien ce travail, étant un travail de recher-e, ne se meut-il pas, par définition, dans l'obscur et dans ncertain ? Toutes donc font le meilleur accueil aux éories, aux hypothèses, aux opinions sérieuses et fon-ies, c'est-à-dire vraiment probables ; elles leur ouvrent ut large le champ clos des discussions ; elles les pressent : produire et de confronter leurs arguments et leurs rai-ns ; elles les invitent à établir des présomptions de rité auxquelles elles reconnaissent, en dépit du risque

d'erreur qui y reste attaché, la sûreté de vérités provisoire en attendant la sûreté des vérités définitives ; elle recon naissent leur liberté, qui est pratiquement la liberté de savants ; elles ne se scandalisent aucunement des dissenti ments de ces savants eux-mêmes, ni des appels à l'autorit des plus célèbres ou des mieux achalandés. A quel titr pourrait-on refuser tous ces bénéfices à la seule scienc morale du bien et du mal? Comment réprouver chez le casuistes de la morale ce que l'on accorde aux casuistes d la science ? Car l'usage de la dialectique des probabilités e science est-il au fond autre chose que celui d'une vérita ble casuistique scientifique, dont la casuistique moral n'est, après tout, tant qu'il ne s'agit que de la détermina tion de ses vérités spécifiques, qu'un cas particulier ?

Force est donc de conclure partout à la légitimité d probabilisme comme instrument de détermination de l vérité. Il s'imposera toujours là où, soit dans les scien ces, soit auparavant dans la vie, soit dans la morale qu tient à la fois des sciences et de la vie, la recherche d la vérité, faute d'aboutir à quelque conclusion absolue e unanimement acceptée, n'aboutit en fait, chez des esprit divers suivant des voies diverses, qu'à des conclusion diversement probables, également impuissantes et à s démontrer apodictiquement et à supprimer radicalemen leurs antagonistes. Dans ces conditions, le droit aux option divergentes déterminées par la raison est un droit nature de la raison elle-même.

*
* *

Au fond, ce qui frappe le plus dans le probabilisme ain entendu, c'est sa modestie. En plaidant la légitimité de opinions qu'il appuie, il s'avoue implicitement, et mêm explicitement, incapable d'arriver aux vérités dont elle tiennent la place. Et peut-être est-ce là ce qui irrite l

ts Pascal, au tempérament si naturellement dogmati-
e, à l'âme si naturellement affamée de vérité absolue.
ie opinion probable n'est pas pour lui une présomption
vérité, mais une opinion dépourvue de vérité, et par là
s valeur, en morale tout au moins où il ne veut recon-
tre que des vérités absolues. Il lui est donc facile de
ler et de mépriser les résultats du probabilisme ; et il
s'en prive point. Mais il lui est beaucoup moins facile
leur en opposer de meilleurs. En effet, on ne saurait
miner de près son tutiorisme absolu sans s'apercevoir
, précisément sur le terrain de la recherche de la vérité
rale, loin de remédier aux insuffisances théoriques
uées du tutiorisme empirique (1), il les conserve toutes,
y ajoute celles qu'entraîne le rigorisme absolu avec
uel nous l'avons vu finir par se confondre.

D'abord, on voit difficilement de quel secours pour-
nt être, dans la sélection des problèmes moraux objec-
, les deux voies de l'intuition et du pragmatisme
chématique. Ni l'une ni l'autre ne représentent des
thodes conformes à la nature des choses, ni qui s'y puis-
t adapter ; finalement toutes deux ne conduisent qu'à
impasses.

'agit-il de la voie d'intuition ? Elle s'arrête tout juste
seuil de la région où les vrais problèmes se posent. L'in-
ion, pourrait-on dire, n'est vraiment efficace en morale
là où elle est inutile (s'entend théoriquement inutile,
utilité pratique restant ici hors de cause). Elle ne
rait en effet jouer à plein que si lui sont donnés des
ceptes ou des devoirs certains, clairs et nets, ceux dont
ii revient d'aviver, en dissipant les nuages de la con-
iscence qui d'aventure les obscurcissent, la certitude,
larté et la netteté. En ce sens elle est souveraine pour

1) *Vie Intellectuelle*, décembre 1929, p. 441.

résoudre les conflits entre le devoir et la concupiscen
Mais, nous l'avons vu (1), ce ne sont là que des pseudo
de conscience, qui ne constituent pas de vrais problèn
Par contre, elle se révèle inefficace là où elle serait le
nécessaire, lorsque se posent les cas de conscience auth
tiques, ceux qui, pour user de notre classification, con
nent l'existence incertaine ou l'extension imprécise
devoirs, ou enfin les conflits entre devoirs, entre droit
entre vertus. D'une part, l'intuition d'un devoir incer
ou imprécis ne saurait être qu'incertaine ou impré
comme son objet ; ou si l'on aime mieux, elle ne sau
nous donner que la vision la plus nette possible de
incertitude et de son imprécision objectives. Elle p
bien servir à poser le problème, mais non pas à le rés
dre, faute précisément d'offrir quelque moyen de so
de cette incertitude et de cette imprécision. D'autre p
les conflits entre devoirs, entre droits, entre vertus, s
bel et bien, comme nous l'avons remarqué (2), des con
entre intuitions de ces devoirs, de ces droits, de ces
tus. Comment espérer départager ces intuitions con
dictoires à l'aide du principe intuitionniste, qui ne p
servir qu'à les accréditer toutes au même titre, à conf
à toutes une égale infaillibilité, donc à rendre insolu
et éternels leurs conflits ?

Pascal ne gagne même rien à introduire ici sa dist
tion entre consciences naturelles et consciences surna
relles, et à réserver à celles-ci les intuitions morales in
libles. Car, ce faisant, il n'aboutit qu'à déplacer le
blème, et à l'exaspérer. Limité aux conflits entre in
tions surnaturelles, il ne change pas de nature, il ne dev
que plus aigu et plus déconcertant ; et l'intuitionism
révèle toujours aussi impuissant à le résoudre. N'es

(1) *Vie Intellectuelle*, décembre 1929, p. 431.
(2) *Ibid.*, p. 434.

un fait d'expérience que les consciences des chrétiens, e des saints, sont aussi exposées à se contredire que s des païens ? Ce simple fait n'oblige-t-il pas à con- e que l'infaillibilité manque aux premières aussi bien ux secondes ? Lorsqu'il se moque des contradictions philosophes incapables de s'entendre sur les grandes tions morales, et s'amuse à les montrer opinant en sens rse les uns des autres, Pascal oublie trop vite les contra- ons de saints pareillement incapables de s'entendre sur cas de conscience singulièrement importants, et les vant, eux aussi, en sens inverse les uns des autres. Qu'il se de rappeler ici les conflits retentissants de saint Pierre saint Paul à propos des observances judaïques et de la ncision à imposer ou à n'imposer pas aux gentils ; de Étienne et de saint Cyprien à propos du renouvel- nt des baptêmes donnés par les hérétiques ; de tous aints que l'on vit, pendant les quarante années du d schisme, suivre des obédiences opposées, qui se pré- ent chacune de ces hautes adhésions. Ces cas de cons- e historiques ne manquèrent même point d'être avés par le recours aux méthodes chères à Pascal : aints en conflit prétendaient également prendre le le plus sûr, s'autoriser de préceptes divins et de leur ence intuitive.

ssi bien, l'expérience commune suffit à nous appren- ue les conflits de consciences les plus redoutables sont des consciences intuitionnistes et infaillibilistes. s-ci ne sont que trop portées, par leurs intuitions es, à condamner comme « erreur » toute décision raire à leurs décisions, à s'enfermer chacune dans la resse inexpugnable de « sa vérité » supérieure à toute que. Cependant, il faut bien peu de psychologie pour ser que cette forteresse est celle de simples convic- personnelles érigées naïvement en vérités imper-

sonnelles, de simples évidences subjectives prises a
naïvement pour des évidences objectives. La psycholo
sera toujours utile pour nous mettre en garde contre
illusions si fréquentes, pour nous faire ressouvenir à te
de notre habileté aussi merveilleuse qu'inconscient
convertir en intuitions invincibles nos divinations
plus vagues, nos opinions les plus fragiles, et pareillem
les doctrines que le sentiment, la passion, l'habitude, e
nous rendent chères et familières jusqu'à les incorpor
la substance de notre âme, sensibilité et intelligence.
voit-on pas tous les jours des intuitionnistes extraire
leurs intuitions, comme autant de vérités immédiates,
conclusions des systèmes rationnels qu'on leur a en
gnés? N'est-ce pas ainsi que Pascal lui-même extrait
siennes tout le système janséniste? Il sera toujours p
leux d'oublier qu'en morale comme partout, peut-
même plus que partout, l'intuitionnisme recèle une red
table puissance d'autosuggestion. A tout le moins
techniques s'avèrent-elles essentiellement inadaptées
inadaptables à la solution des cas de conscience. Il
ici les techniques d'un rationalisme connaturel aux q
tions à résoudre.

Sera-ce celles du rationalisme pragmatico-mathém
que? Hé non. Il lui manque à lui aussi d'être connat
aux questions morales posées : il ne l'est qu'aux questi
pragmatico-mathématiques. Telles vérités, telles mé
des de détermination : le principe est absolu. En sub
tuant aux multiples problèmes moraux son invariable
blème pragmatico-mathématique de partis, Pascal ren
implicitement, mais formellement, à trouver au bou
ses raisonnements et de ses calculs, la moindre vé
morale : il ne peut y trouver qu'une vérité pragmat
mathématique. Les deux vérités sont parfaitement ex
triques l'une à l'autre, et de natures hétérogènes, con

t leurs problèmes. Les identifier l'une à l'autre, ou, revient au même, les traiter et les établir l'une et : par les mêmes méthodes, serait un défi à toute e. La « règle des partis » est nettement à récuser : même que parier pour Dieu n'équivaudra jamais à ıtrer l'existence de Dieu, parier pour sa loi, ou pour oir, n'équivaudra jamais à démontrer l'existence de loi, ou du devoir. Puis donc que le rationalisme atico-mathématique échoue à déterminer les vérités :s et à résoudre les cas de conscience, force est de r et de s'en tenir au seul rationalisme en mesure ıssir, au rationalisme moral. Si modestes que soient ultats, si incapable qu'il s'avoue de s'élever jusqu'à itude absolue et à la vérité absolue, il a au moins age d'être connaturel aux problèmes, et d'offrir, es techniques d'analyses et de probabilités morales, :hniques préadaptées à leur solution.

* *

t compte fait, et ses deux méthodes surérogatoires trées inopérantes, le tutiorisme pascalien se trouve ıent réduit en tout et pour tout au tutiorisme empirique, en dépit de ses efforts pour le dépasser. onserve les avantages, dont le principal sera toujours tre à l'abri des troubles de conscience. Mais il en ve aussi les inconvénients, dont le principal est de voir déterminer d'authentiques vérités morales. Il nfesser qu'il n'est, lui aussi, qu'une méthode pour er des problèmes qu'il renonce à résoudre ; or, er ne sera jamais résoudre : en tranchant le nœud ı, Alexandre ne l'a pas dénoué. Et il doit confesser ent que ses décisions, elles aussi, n'ont valeur que tions pratiques, et non pas de solutions théoriques,

que si elles suffisent à assurer la moralité subject
l'agent, elles ne suffisent plus du tout à assurer la
elle-même. Car, après qu'il l'a tranché pragmatique
le problème de cette vérité reste intact : y a-t-il
a-t-il pas, objectivement parlant, dans les cas de cons
examinés, devoir et obligation? Or, c'est bien, après
de cela, et non d'autre chose, qu'il s'agit ici.

A mettre les choses au mieux, le tutiorisme pas
comme au surplus tout tutiorisme moral, se trouve
aux mêmes enseignes que le probabilisme. Du point
de la vérité, qui désormais s'impose, ses décisions
raient, elles aussi, représenter que des présompti
vérité. Seulement, son cas est beaucoup moins fa
que celui du probabilisme. D'un côté, en effet, tou
somption tutioriste, restant d'ordre pratique, reste
même sans garantie rationnelle de sa valeur th
éventuelle; au contraire, la présomption probab
pour caution de sa valeur les probabilités ratio
qui la fondent. Et d'un autre côté, toute préso
tutioriste comporte par nature plus de risques
qu'une solide présomption probabiliste. Naturel
il lui arrivera souvent, à elle aussi, de coïncid
la vérité morale objective (1); mais elle courra t

(1) On pourrait être tenté de dire, en faveur du tutiori
ses décisions coïncideront toujours avec la vérité au moins
cas de conflits entre le devoir et la concupiscence. Mais ce
s'exprimer sans exactitude. Car de tels cas sont forcémen
question. Ils ne sont, nous l'avons assez dit, que de pseu
conscience, où la vérité, qui est ici le devoir, est toute d
d'avance. Il n'y a donc aucune place à faire au tutiorism
casuistique, ni à leurs présomptions de vérité respectives.

Ce n'est que dans les cas de conscience authentiques qu'
nent le tutiorisme et la casuistique, que prennent un sen
somptions de vérité, et que se pose la question de leur c
éventuelle avec la vérité objective. C'est donc pour ces ca
eux seulement, que valent les remarques énoncées ci-des

des chances de ne pas y réussir. D'abord, parce que, me nous l'avons vu, les méthodes tutioristes ne sont proportionnées à la découverte de cette vérité. Ensuite e que, comme nous l'avons également remarqué, le risme est porté à appliquer ses méthodes même là où sont inapplicables et ne peuvent guère mener qu'à solutions fausses ; tel est par excellence le cas du risme pascalien, qui prétend si hautement être d'ap- tion universelle. Enfin, parce que à ces dangers d'er- qui lui sont pour ainsi dire personnels, le tutiorisme e ceux qu'entraînent le rigorisme où il verse réguliè- nt. Ces dangers sont particulièrement grands avec le isme absolu auquel le tutiorisme pascalien aboutit et ntifie. Il ne sera donc pas inutile d'en signaler les ipaux.

*
* *

premier, et le plus apparent, tient à ce que les métho- goristes sont vraiment trop sommaires et trop rigi- our servir à déterminer des vérités aussi délicates et que le sont en bien des cas les vérités morales. Elles tent aussi mal que possible à la complexité de tant s de conscience, que l'on ne saurait décider avec ivité sans multiplier les analyses et nuancer les ons, sans faire entrer en ligne de compte tout le de principes requis en l'espèce, pour faire justice à t à chacun. Comment, par exemple, avec le simple ital critérium du parti le plus rigoureux, espérer dre des cas de conscience aussi naturellement uillés et épineux que le sont dans la réalité aux nuances les conflits de devoirs, de droits, de vertus? nge ici involontairement aux remarques d'Aristote

ment dans les limites de leur sphère qu'il y a lieu de comp- décisions heureuses du tutiorisme.

sur l'impuissance de la règle de fer des architectes at
niens à mesurer les reliefs des choses, faute de pouvoir
plier, et sur l'aptitude de la règle de plomb des architec
lesbiens à réussir en cette tâche. Et l'on songe plus pe
nemment encore à Pascal récusant en morale l'esp
géométrique aux « principes nets et grossiers », et inst
rant à sa place l'esprit de finesse aux principes « si dé
et en si grand nombre qu'il est presque impossible q
n'en échappe » *I*.

Les méthodes rigoristes présentent un second incon
nient, autrement grave que le précédent, et qui tie
cette fois, à leur règle pratique de toujours décider con
la nature, de toujours considérer comme le plus sû
parti qui nous coûte le plus. Cette règle condamne i
vitablement à décider contre la vérité dans tous les
où la morale se trouve formuler et imposer des dev
conformes aux tendances spontanées de la nature, et n
commander des actes agréables. Or, de tels cas sont
fréquents. Par exemple, ce n'est pas seulement la mor
c'est la nature elle-même qui nous porte à nous aime
uns les autres, à aimer d'une affection privilégiée
parents et nos amis. Et voilà le rigorisme condamné
ses principes mêmes à nous raidir contre ces devoi
nous prévenir contre ces vertus, comme si le plaisir a
ché à leur exercice en faisait autant de vices. Saint Tho
remarque avec justesse et profondeur que la morale
est en grande partie innée, que nous possédons de na
les semences de nombreuses vertus, *seminaria virtu*
qui sont autant de vertus commencées, *virtutes incho*
et qui se reconnaissent au besoin et au désir spontané
les exercer, au plaisir qu'entraîne immédiatement
exercice. Ce besoin, ce désir, ce plaisir, ne peuvent
provoquer la défiance, sinon l'horreur du rigorisme,
va dès lors mettre tous ses soins à les combattre, à de

r les semences et à étouffer les commencements des heureuses vertus qui ont la malchance de ne pas nous laire. En quoi il se trouvera substituer des erreurs sys- ıatiques à de belles et bonnes vérité morales, condam- et combattre la vraie morale.

'out bien considéré, la règle rigoriste : toujours décider tre la nature, ne vaut pas mieux que la règle laxiste : jours décider selon la nature. Règle qui, à son tour, fait illiblement décider contre la vérité chaque fois que la rale encore formule et impose des devoirs contraires tendances spontanées de la nature et nous commande actes désagréables. Ce cas est également très fréquent, ɔn plus fréquent que l'autre : nous naissons avec des ıences de vices, *seminaria vitiorum*, aussi bien qu'avec semences de vertus, avec des commencements de ɜs tout comme avec des commencements de vertus. ısi, et la chose ne manque certes pas de piquant, rigo- ıe et laxisme se trouvent rapprochés par leurs méthoɔgies et leurs règles, exposés par elles à un danger logue de blesser la vérité morale et de combattre la rale elle-même. C'est que l'un et l'autre commettent nême faute de se laisser hypnotiser par la considération notre nature empirique, celui-là pour la condamner et ontredire en tout, celui-ci pour l'admirer et la suivre :out. Au contraire, un sain rationalisme moral demande ɔn ne consulte que notre nature idéale et rationnelle, ıt les exigences sont celles de la morale elle-même et rnissent le contenu des vérités morales authentiques. st cette nature idéale qu'il faut faire juge de la nature ɔirique, soit, en dépit des rigoristes, quand elle s'y ɔrde, soit, en dépit des laxistes, quand elle la contredit. ɔrimée en termes théologiques, cette solution philoso- que revient à dire que nous ne devons jamais suivre re nature corrompue mais seulement notre nature

saine, que l'une et l'autre entrent en composition, à d
degrés inégaux et variables, pour constituer notre natu
empirique d'êtres viciés, mais non pas totalement vici
par le péché originel. Ainsi, philosophie et théologie s'e
tendent à nous prémunir à la fois contre le rigorisme
contre le laxisme comme pareillement prédéterminés
nous faire manquer la vérité en morale.

Signalons enfin dans les méthodes rigoristes un tr
sième inconvénient, qui découle immédiatement du p
cédent, et qui leur est encore commun avec les méth
des laxistes. C'est celui de faire appel en science mor
à des considérations que cette science même deman
qu'on écarte, de faire imprudemment jouer des catégor
de la sensibilité là où ne doivent être admises à jouer c
les catégories de la raison. Rien n'est plus fréquent,
effet, que de voir le rigorisme s'inspirer, tout comme
laxisme, quoique évidemment en sens inverse, de préju
qui, en leur fond, sont bel et bien de nature affecti
C'est en particulier ce que fait Pascal. « Ils [les casuist
laissent agir la concupiscence et retiennent le scrupu
au lieu qu'il faudrait faire le contraire » *914*. Erreur
ne faut faire ni l'un ni l'autre ; car l'un et l'autre tienn
à la sensibilité et ne peuvent que troubler et fausser l'e
men. Ce n'est ni la concupiscence ni le scrupule qu'il f
consulter dans les questions de vérité morale, c'est la
son. — « Je me défie de cette doctrine, car elle m'est t
douce pour la malignité qu'on dit qui est en moi » *92*
est excellent de se défier du laxisme et de ses conseils
mollesse : la malignité de l'appétit concupiscible ne t
que trop à cacher des devoirs certains. Mais il est bon a
de se défier du rigorisme et de ses conseils de dureté
malignité de l'appétit irascible tend, elle aussi, à cac
des devoirs certains, ne fût-ce que les devoirs de cha
et d'indulgence.

rigorisme ne va pas en effet sans favoriser ce qu'on ait appeler le laxisme des sentiments durs : de la , du mépris, de l'aigreur, de la haine, de l'intolérance, t pareillement le prurit des âmes qui se complaisent r sur les épaules des hommes des fardeaux insuppor- », ainsi que le Christ reprochait aux pharisiens, qui t les rigoristes de son temps, de le faire. « Vous ne de quel esprit vous êtes », disait-il encore aux fou- « fils du tonnerre », trop empressés à faire descen- feu du ciel sur les samaritains inhospitaliers. Les stes seront toujours portés à rendre son joug trop tout de même que les laxistes le seront toujours à dre trop léger. Les uns et les autres ont les disposi- qu'il faut pour mal parler de ce joug. Ce qui revient rs à dire que l'on a à se garder de leurs exagérations étiques, si l'on veut déterminer en toute objectivité rités morales concernant les devoirs et leurs obliga- Encore donc que, du point de vue pratique, le rigo- soit loin d'être aussi dangereux que le laxisme, du de vue théorique, les deux sont semblablement à . Au regard des méthodes rationnelles qui s'impo- leurs méthodes affectives font également figure de des irrationnelles, toujours en danger de mener à onclusions mal fondées, parce que non fondées en sur la vraie nature des choses. Et les deux systèmes mêmes font finalement figure à leur tour de deux babilismes entre lesquels le probabilisme représente on prudente et ses chances de déterminer la vérité e comme elle doit scientifiquement l'être, de résou- ssi parfaitement qu'il peut l'être le problème de la de cette vérité.

(*A suivre.*)

E. Baudin.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Linguistique et nationalisme

Comment prononcer rosa, *la rose ?*

Une aimable association vient d'être créée pour que Français continuent de prononcer le latin comme les vie Romains ne l'ont jamais prononcé. Ce qu'admettent Messieurs de la meilleure grâce du monde. Mais il ne s'a point ici, nous disent-ils, d'érudition ni même d'exactitu Il s'agit de conserver « un des traits du visage de la Franc Rien de moins... *Les Amis de la prononciation franç du latin* le déclarent expressément dans leurs statut *Article premier* : « L'Association... a pour but de préser contre les dangers dont il peut être menacé l'usage sé laire d'une prononciation qui est un des traits du vis de la France et constitue pour celle-ci un instrument défense de ses traditions et de sa culture comme aussi sa langue. » Notre frivolité ne s'en doutait pas. Mais Messieurs très instruits, et, qui plus est, appartenant à corps constitués, nous assurent qu'il y a péril : aussi nous dressons une oreille respectueuse ; ils émeuv notre patriotisme : bons citoyens, nous courons au ren vous. Mais, avouons-le, au risque de manifester no ignorance, nous ne comprenons qu'à moitié commen fait de prononcer *Dominous* menace notre chère patrie terribles dangers, tandis que la prononciation *Dominus* un instrument de défense de sa culture « comme aus de sa langue. Pour le dire en passant (avec respect to fois, car je me rappelle la composition du comité), il semble qu'un très bon moyen et très simple de défen la langue, ce serait de rédiger le premier article des sta

en un français plus limpide et plus pur. Mais, sous la forme, l'idée subsiste...

L'avis de Buloz.

Chose notable et qui révèle bien la gravité du danger que nous comprenons si mal, *la Revue des Deux Mondes* en personne n'a pas hésité à publier, touchant ce problème capital, une de ces notes officielles qui ornent la seconde page de la couverture saumon, un de ces communiqués politiques, littéraires ou moraux, un de ces ordres du jour, si vous voulez, dont l'autorité ne fait pas de doute aux yeux de M. Doumic, leur rédacteur :

« Et qu'on n'aille pas croire qu'il s'agisse uniquement d'épargner à nos oreilles des sonorités qui les blessent, écrit l'éminent académicien, soucieux de musique et surtout grand ami des accords consonants. Il s'agit d'une atteinte nouvelle portée à cette étude du latin, déjà si terriblement compromise dans un pays où, sans elle, il n'y a pas de vraie culture. »

En un manifeste que je citerai tout à l'heure, le président de l'Association, M. Barthélemy, ancien consul de France, l'avait dit, avec une autorité un peu moindre, mais considérable encore :

« Ce n'est pas en empruntant à l'étranger une prononciation à laquelle nous serons toujours malhabiles qu'on rendra à des esprits qui s'en sont détournés le goût des lettres antiques. »

Une opération de logique élémentaire nous amène à cette conclusion : Si nous gardons soigneusement la prononciation française du latin, les jeunes gens, ravis de dire *Dominus* comme leurs pères et non *Dominous* comme les nouveaux barbares, renonçant aussitôt à « l'utilitarisme » effréné qui les a éloignés d'une langue morte, reprendront fort aisément le goût des lettres antiques. Ce qui témoigne d'un bel optimisme et d'une candeur toute consulaire.

D'ailleurs le péril n'est point au lycée, où il se passera quelque temps avant qu'on admette les *tch* italiens. Il est ailleurs et nous dénoncerons ce foyer de contagion.

Associations frivoles et sérieuses.

Mais on voit que le problème est réellement plus grave que nous ne pensions et nous avions tort, sur leur titre apparemment futile, de regarder *les Amis de la prononciation française du latin* comme une société pareille à celles qui font le charme de nos sous-préfectures ; paisibles compagnies où des Messieurs un peu âgés, aux mœurs douces et polies, s'unissent pour occuper sainement leurs loisirs, groupes de joueurs d'échecs et de virtuoses du billard, cercles bourgeois dont les fauteuils profonds invitent tour à tour ou simultanément au sommeil et à la lecture des grandes revues, associations matineuses et bucoliques des pêcheurs à la ligne, *la Gaule lexovienne* ou *l'Hameçon vernolien.*

Toutefois, et bien que leurs membres, soit « fondateurs » ou « titulaires », aient un autre éclat, les *Amis*, assez naturellement, participent du caractère de ces agréables sociétés, — qui forment, comme la prononciation même de *Dominus*, un des traits du visage de la France. En effet, et même quand elles se nomment groupes de *défense* de tels ou tels intérêts, généralement primordiaux, elles ne mènent la lutte qu'avec une modération digne de leur âge et de l'antique courtoisie, et elles se proclament volontiers amies de tout le monde. Les *Amis de la prononciation française* sont aussi les amis de l'univers... Un esprit trop ardemment combatif ne siérait ni à M. Doumic ni à la plupart de ses illustres collègues (j'ajoute que c'est ce qui, malheureusement, me fait douter de leur bon succès en un temps comme le nôtre). M. le consul Barthélemy et les statuts ne nous le dissimulent point.

« L'Association, proclament ceux-ci, entend n'entraver en rien les recherches linguistiques, de métrique et de phonétique », ce qui est en vérité fort honnête. « C'est dire, commente M. Barthélemy, qu'elle n'a de pointe contre personne. Elle n'est une arme de combat ni contre les savants... ni *contre l'Église et ses récentes décisions.* »

Sur quoi un esprit borné se demande à qui elle en veut :

y a vraiment un danger, comme ce danger forcément l'œuvre de certains hommes, il faut bien que ce soit tre ces hommes qu'elle défende le visage menacé de re patrie. Mais je parle d'un esprit borné, d'un frivole iaud.

Vœux, discours et banquets.

Comme toutes les paisibles associations que je viens de e, les *Amis* se réunissent en d'agréables conciliabules ır discuter de leurs intérêts, — qui sont ceux de la ınce; ils « émettent des vœux », ils organisent des ıquets, trait indispensable du visage des sociétés, quelles elles soient; leur premier banquet s'est tenu le 16 février cette année, en l'honneur spécialement de M. Albert it, professeur honoraire à Janson-de-Sailly, qui a mené ampagne dans le *Journal des Débats*, où il est rédac-r, « avec ce dévouement à toutes les nobles causes, qui fait chez lui à la fois d'ardeur, de mesure et de discer-nent ». Les discours académiques qui l'ont couronné, on l'usage, nous ont été transmis (1); mais le menu pas été livré à notre indiscrète curiosité; sans doute, ır symboliser l'union des deux langues, ont-ils mangé petits pois à la française agrémentés de salade ıaine. Selon l'article 2 des statuts, leurs « moyens ction » les apparentent d'un côté aux académies de vince (« sociétés des sciences, belles-lettres, archéolo-et agriculture »), car ils consistent en « publications, moires, conférences »; d'autre part aux cercles de mé-ıanes, puisqu'on a prévu des « auditions musicales ».

L'union sacrée du sabre et de l'hermine.

'ignore quels sont les membres fondateurs et les titu-es, et je n'ai aucune idée de leur nombre. Mais le nité, je l'ai dit, est éclatant. L'armée, comme il est

) Celui de M. Barthélemy (avec la réponse de M. Albert Petit) a me été publié en brochure.

question du patriotisme, a donné. On sait d'ailleurs qu les officiers généraux se prennent volontiers d'amour pou le latin, surtout quand ils sont en retraite; cédant à de goûts paisibles par une certaine loi de contraste, ce guerriers volontiers deviennent alors de simples humanistes. Cela encore est un des traits... Ainsi le secrétai de l'association est un général, et, déléguant au banque l'un de ses membres, l'Académie de Dijon, qui depu plusieurs années travaille pour la bonne cause en ses ass ses érudites, a cru ne pouvoir mieux faire que de chois un lieutenant-colonel. La toge voisinant assez naturell ment avec les armes, mais, malgré l'adage latin (et surto ne prononcez pas *tchedant*), n'exigeant pas qu'elles s'eff cent devant elle, M. Robert Beudant, conseiller à la co de Cassation, est l'un des administrateurs. Pendant lon temps il a été d'usage que la magistrature française em ployât ses loisirs à traduire Horace, et on ne sait d'ailleu pourquoi nos vénérables jurisconsultes (peut-être un p gaillards) avaient élu ce poète, qu'on a sans injustice com paré à notre Béranger; mais il en va ainsi de la plupa des traditions... Sages d'ordinaire, ils se gardaient publier leurs traductions : un certain nombre de « bell infidèles » ont échappé ainsi à l'admiration des siècle Je ne sais quelles sont aujourd'hui, en ce domaine, leu « débauches secrètes ». Hélas ! le niveau de la culture baissé, comme le déplorent si justement MM. Doumic Barthélemy. Peut-être les magistrats défenseurs du lat auraient-ils quelque peine, durant leur sereine vieilles à mettre Cornelius Nepos en bon français. Ils se conte tent de le bien prononcer.

Institut de France et Comédie-Françai

Il n'en va pas de même pour l'Institut (outre que cel là publie et ne laisse rien perdre du fruit de ses veille Les diverses classes de l'Institut sont brillamment rep sentées à l'Association. J'avoue que cela me produit

tain effet... Je suis né respectueux. J'ai beau faire, je ne s laisser de vénérer l'Institut de France, par une sorte foi aveugle, où la raison n'a point de part. L'Institut un des traits du visage... Non pas le plus amusant, le s frivole, le plus fantasque. Une gravité, tempérée d'un rire académique et de pointes sans méchanceté, en me le caractère essentiel. Mais cet aspect est nécessaire empêche qu'on n'accuse notre nation d'une trop grande èreté. Et ce caractère explique fort bien que l'Institut se cipite vers une société comme les *Amis de la pronontion française du latin*, asile en vérité qui semble fait ır lui. D'abord, la maîtresse du chœur, l'Académie fran-se, les vrais immortels. Après ce que j'ai cité, on ne :onne pas que M. Doumic soit, avec M. Estaunié, pré-ent d'honneur. Ainsi l'Académie a délégué ce qu'elle a plus solide, puisqu'à son titre ordinaire d'immortel Doumic joint, comme secrétaire, celui de perpétuel. ısieurs de ses collègues lui font escorte. A côté de l'A-émie Française, on remarque sa *succursale*, comme les ;ciences Morales » étaient nommées assez irrévencieu-nent, dans une pièce jouée avant la guerre par la médie-Française, autre institution nationale et autre ect, mi-amusant, mi-endormant, du visage de la patrie. ur le dire en passant, on n'est pas médiocrement nné de ne voir figurer dans ce comité aucun sociétaire cette grande maison, où, à défaut du latin, on prononce ıien le français, particulièrement sous sa forme de vers xandrins (d'ailleurs on n'y a jamais dit *jouro*, mais, tra-ionnellement, *juro*). Les Inscriptions, les Sciences, les aux-Arts (où un célèbre organiste donne le *la*), n'ont de de manquer à l'appel. Et il y a quelques « hommes lettres », qui d'ailleurs sont des hommes d'esprit.

Une brochure de l'abbé Rousselot.

S'il n'était mort, je crois que l'abbé Rousselot ferait tie du comité. Cet admirable phonéticien avait quel-

que tendresse pour la prononciation française du lati
Sans doute mettait-il en cette opinion plus de « sent
ment » que de souci scientifique et cédait-il à un amo
un peu exagéré de nos plus minces « traditions ». Pour
légitimer, il avait écrit une note que l'Association
publiée. Il est clair que cet authentique savant ne don
pas dans de certaines simplifications et que sa note
montre des plus scrupuleuses... Cette probité même f
qu'elle est évidemment très instructive, mais qu'elle
soutient pas très fortement les prétentions des *Amis*.
qui en ressort, c'est que la prononciation du latin a var
non seulement aux époques où le latin était lang
vivante, mais encore dans les temps modernes, et q
d'ailleurs certains détails dans notre façon de le prononc
sont dus moins au génie de notre langue qu'à des c
constances extérieures et fortuites. Une passion inn
cente, et d'autant plus acharnée, aveugle quelquefois
savants eux-mêmes... *surtout* les savants. Chose piquant
par un excès de nationalisme, ce phonéticien, qui étudi
avec tant d'exactitude les questions relatives à l'acce
dans les diverses langues, nous invite... à ne pas mett
l'accent sur les mots latins ou mieux à le mettre
rebours des Latins, à garder enfin notre chère habitude
transporter bravement l'accent français dans une lang
étrangère. Il estime que le latin en devient plus clair.
ne sais ce qu'il en adviendrait, si nous prononcions ai
l'anglais, l'allemand ou simplement l'italien, — ou plut
je sais bien ce qu'il en adviendrait ; personne ne n
comprendrait. Les vieux Romains ne sont plus là p
protester. Mais je me rappelle qu'en France même,
Nice, au temps de ma prime jeunesse, ayant demand
un passant de m'indiquer la rue Palermo, comme avec
candeur de l'ignorance et apôtre inconscient de la p
nonciation « française », j'avais gaillardement appuyé
l'*o* final, l'autre me répondit qu'il ne connaissait pas ce
rue ; devant mon insistance, il réfléchit : « Ah ! Pa*lerm*
rue Pa*lerm*o, voici... »

« *Notre belle musique* »...

Cependant l'abbé Rousselot, analysant le « grand *Credo* e Dumont », nous montre combien cette musique est lus belle, quand on prononce à la française et qu'on éplace l'accent du latin selon que l'auteur l'a prévu. Je e crois facilement : cette musique a été composée par un usicien de France qui prononçait à la française et qui se ouciait de l'accent latin comme d'une pomme, qui au surlus (l'imprimât-on, comme on fait, en notes carrées, sur uatre lignes) écrivait de la musique moderne, non de la nusique grégorienne. Il en va tout autrement quand on hante du grégorien, où l'accent joue le rôle que chacun ait : la façon dont le piétinaient nos vieux chantres, avec ne sérénité de vandales, n'avait pas faiblement contribué faire de la mélodie grégorienne un incompréhensible haos. L'abbé Rousselot estime néanmoins que la prononciation et « l'accent français communiquent » même la *Préface* et au *Pater* « une envolée que l'ancien latin ie connaissait pas ». « Sacrifierons-nous, ajoute-t-il, notre elle musique à un engouement exotique? » Notre « belle nusique » ne comprend que fort peu de chose qui se hante à l'office — ou qui puisse s'y chanter, car les mes-es de Dumont, usitées seulement chez nous, qu'on chante le moins en moins et que les puristes, avec raison, négli-ent (sans méconnaître leur qualité), ou encore certaines nélodies dont on a revêtu des hymnes qui en comporent toujours une autre plus ancienne et ordinairement lus belle, ce n'est pas un immense bagage... Tout le este, c'est-à-dire tout l'office, est écrit en musique « gré-orienne », où l'observation exacte de l'accent est, sans loute aucun, nécessaire, où d'ailleurs la prononciation omaine (quel que soit son rapport à la prononciation les temps classiques) est beaucoup mieux à sa place que a française.

Or de la musique moderne, et de la plus belle, et de la olyphonie palestrinienne elle-même (devenue, auprès du

grégorien officiel, quasi officieuse) l'office divin peut parfaitement se passer... Dans plus d'une église il s'en prive sans dommage; les couvents y ont renoncé généralement et ce n'est pas cela, tout à l'inverse, qui empêche les artistes d'y fréquenter; un grand monastère comme Solesmes ne perd rien de sa magnificence à observer un purisme intransigeant qui est du meilleur exemple; il n'est pas un musicien qui ne fût navré d'y entendre des messes à quatre voix et qui sait..., nous fuirions peut-être alors un lieu admirable, où nous allons faire provision de beauté liturgique. Le chant grégorien est incorporé à l'office divin, il fait partie du culte; l'autre musique n'est ici qu'un ornement, non méprisable, mais accessoire. A ce chant officiel il faut donner la « prononciation » qu'il exige pour remplir exactement sa fonction; cela prime tout. Manière de prononcer, au surplus, que l'autorité romaine, qui a là-dedans, si j'ose dire, quelques intérêts et qui est faite pour régler ces choses, estime la plus convenable. Voilà qui me suffit et qui doit suffire à un fidèle.

Ordre ou désir? Une vaine distinction.

J'entends bien que l'Église ne l'impose pas *absolument*. Dans son exposé du programme de l'Association, M. A. Barthélemy cite cette phrase de Pie X dont je n'ai aucune raison de mettre en doute l'exactitude, au moins « substantielle » : « La religion n'est en rien engagée, ni la fidélité au Saint-Siège, en ces questions. » Il est clair qu'il y a des choses plus importantes, ne serait-ce que la conservation et l'extension de la foi catholique... Pie X était sans nul doute de cet avis. Mais il ne s'ensuit pas qu'il n'ait désiré l'unification dans l'Église de la prononciation du latin et l'adoption générale de la prononciation « romaine ». C'est lui justement qui le premier a fait entendre ce vœu avec netteté. Ses deux successeurs ont agi tout pareillement. C'est ainsi que *La Semaine Religieuse de Paris* vient de nous rappeler fort à propos

: lettre adressée en 1928 par le Souverain Pontife au dinal Dubois, le félicitant de « la décision qu'il avait e d'inviter ses diocésains à adopter la prononciation aine du latin »; il déclare attacher à cette décision ne très grande importance » et il ajoute :

Non seulement nous approuvons ceux qui prononcent le latin romaine, mais nous souhaitons vivement que tous les évêques, uelque nation qu'ils appartiennent, adoptent cette prononcia- dans la célébration des offices liturgiques. »

ouhait, voilà qui est entendu, non pas ordre formel. is, grâces à Dieu, la plupart des catholiques français ont aujourd'hui l'habitude de malaisément distinguer re un ordre et un désir venus du Père commun; ils iposent l'obligation, assez douce en vérité pour des de traiter un désir exactement comme un ordre. Ce t pas un léger progrès ni un des traits les moins heu- x du visage de la France catholique... C'est à peu près ue dit, et beaucoup mieux, S. Ém. le cardinal Verdier publiant cette lettre. Je vais plus loin : en l'absence ne d'un souhait exprimé par Rome, que des catholi- s eussent eu l'émouvante pensée de prononcer aux es et dans la prière le latin liturgique de la même n que leur Père, ce serait une de ces pieuses atten- is de l'amour filial qui ordinairement appellent au ns le respect. Mais assurer ce nouvel élément d'unité, leste il est vrai, dans une Église dont tout le monde, que jamais, éprouve aujourd'hui le besoin de serrer iens, où l'on veut se sentir les coudes — et les âmes r mieux rayonner sur le monde, je ne crois pas que ce chose négligeable. Nous n'avons pas souffert, ce me ble, de l'unification liturgique, c'est-à-dire de l'exten- de la liturgie romaine, tout à l'inverse, et quoi qu'en se M. Barthélemy. La prononciation romaine couronne z bien cette grande œuvre (1).

En son discours *post prandium*, M. Barthélemy fait allusion à la nse qu'il a reçue d'un prélat « éminent par son rang dans la hiérar- et la situation que personnellement il occupe »; son correspon-

Mgr Moissenet.

Enfin il faut redire que cette manière de pronon favorise extrêmement le chant liturgique; je crois c beaucoup de musiciens qui ont étudié la question autant dire, tous les « grégorianistes » (quelles que soi leurs divergences à d'autres égards) sont d'accord là-d sus. Je sais bien que Mgr Moissenet, le fameux maître chapelle de Dijon et musicien des plus remarquables, pense pas ainsi, et les *Amis* n'ont garde d'omettre un précieux allié. Mais je crois que Mgr Moissenet s'intéré plus spécialement à la musique proprement dite, à polyphonie, et il n'est personne d'ailleurs qui n'adm ses belles exécutions. Ceux qui au contraire s'occup davantage du chant grégorien (chant officiel de l'Égl il n'est pas mauvais d'y insister) ont des vues assez di rentes (1).

De quoi se mêle l'Institut?

On a remarqué sans doute que Pie XI, dans la le citée par le cardinal Verdier, parle seulement des *off liturgiques*. En des questions de ce genre, il ne s'occ point de ce qui se passe hors de l'église. L'office term il laisse évidemment l'Académie des Inscriptions p noncer le latin comme elle veut, et pareillement l'Ac mie Française (quand ses membres n'ont pas oublié rudiment), et la magistrature, et les généraux, et tou monde... Le « danger » que redoute l'Association n

dant lui écrivait « qu'en effet le terrain sur lequel nous nous son placés n'avoisinait ni le dogme ni la morale [cette phrase es du prélat ou est-ce une traduction de M. Barthélemy?], mais touchait à l'unité de l'Église ». Ce prélat inconnu a raison, que notre consul lui rétorque qu'il confond unité avec unifor Nuances, en tous cas, dont notre obéissance n'a cure.

(1) Un pauvre Philalèthe n'a pas la science nécessaire pour t ces questions dans le détail. Il se borne à signaler, parmi de breux travaux, une importante brochure de Dom David (en rép à l'étude de Mgr Moissenet) et les alertes et savants articles de de Lioncourt (grégorianiste qui est d'abord un remarquable co siteur de musique) dans *les Tablettes de la Schola Cantorum.*

donc sentir qu'à l'église. Il est entendu qu'elle « n'a pointe contre personne ». Mais enfin ou elle se bat re des moulins, ou elle se bat contre un usage liturie, c'est-à-dire contre les « récentes décisions » de l'É-, qu'elle prétend justement respecter. Cette associa-, si brillante par sa composition, ne me semble pas er par la logique... D'ailleurs une bonne part de l'ex- de M. Barthélemy est consacrée au latin liturgique. en va ainsi, j'ose dire, malgré ma vénération superstise de l'Institut, qu'il s'occupe de ce qui ne le regarde

Un bon moyen de remplir les églises.

va de soi que, chrétiens ou non, les membres de la été sont tous à genoux devant « les directives du chef 'Église catholique », dans le temps même qu'ils se issent pour les contrecarrer. Ce respect unanime leur du l'adhésion de « beaucoup de bons catholiques », s'appuient sur la parole de Pie X citée plus haut — al interprétée. Au surplus, ils ont conscience que, ce nt, ils travaillent pour le bien de l'Église. C'est ce nous dit M. Barthélemy dans une phrase en accordéon dmirablement embrouillée :

e sentiment qu'ils ont de leur qualité de Français, le spectacle, n ne connaît pas à Paris, mais qui n'est que trop fréquent en ince, de ce qu'on a pu appeler la désertion des églises ont uit ces catholiques à se demander si, en même temps qu'elle d une partie et non la moindre (!) de notre patrimoine natio- notre Société n'indiquait pas par son programme un moyen apprendre (1) le chemin de l'église à ce peuple qui tient à ses es, à ses traditions, et qui, ayant déjà souffert de la disparition es liturgies locales, voit, avec regret, s'oblitérer ce trait du e de la France qu'est la prononciation française du latin. »

espirons. Nous l'avons bien gagné. Quant au fond du onnement, nous raconter, en 1930, que « la disparition

(1) Il veut dire : *rapprendre*. S'il est bon de combattre pour la onciation française d'une langue non française, il est meilleur re de respecter les moindres traits du visage de notre propre ue.

des liturgies locales » et l'adoption universelle de l'ad
rable liturgie romaine ont pu éloigner les masses de
glise, mais que la prononciation française du latin va
y ramener tout de go, enfin que le peuple français dép
unanimement l'oblitération d'un « trait du visage », c
n'a guère accoutumé de contempler, c'est une aimabl
involontaire plaisanterie. La conversion des masses po
laires par la prononciation française du latin... Vis
optimiste de magistrat en retraite. Mais de cette lon
phrase, de ces histoires de liturgies locales et du reste
sentez-vous pas que s'exhale un parfum de gallicani
anodin et puéril? Suit l'argument déjà connu des me
de Dumont..., lui-même véritablement puéril et don
m'étonne que l'abbé Rousselot ait pu faire usage. Ah
y tiennent aux messes de Dumont...

Amis de l'extérieur.

Mais on est touché de voir ces bonnes âmes si occu
de la conversion des masses et du bien de l'Église.
est même surpris — agréablement — de trouver là
hommes que nous ne jugions pas si proches de nous
question de la prononciation romaine ne se pose vé
blement qu'à l'église, intéresse surtout l'office divin
nous avons vu que le « danger » n'était nulle part aille
Il semble donc que cette question ne se puisse déba
qu'entre catholiques (ou plutôt elle ne devrait pa
débattre) — et qu'importe aux autres! Cependant,
charité, plusieurs non-catholiques se sont joints à la c
sade. On ne suppose pas en effet que M. Camille Ju
veuille lutter contre la prononciation romaine du l
dans les temples protestants... Chose plus curieuse enc
M. Antoine Meillet, le grand linguiste, s'inquiète des
tinées de l'Église. Si la prononciation romaine triom
dit-il, la « diffusion du latin en souffrira, et l'Église
même coup, dont la langue cessera d'être intelligib
Quelle que soit sa science, que nous admirons tous,

pression que M. Meillet est en train d'exagérer (ce arrive aux savants bien moins rarement qu'un vain le ne pense) et qu'il gâte son raisonnement pour le oir pousser à l'extrême et mieux frapper nos esprits. ose dire après lui mon opinion, je crois, tout bonne-t, que, prononçant à la romaine ou à la française, qui sauront le latin le comprendront également et ceux qui ne le sauront pas ne le comprendront ni plus oins... enfin qu'il en ira comme il en a toujours été. ue M. Barthélemy et l'Association laissent donc de ces soucis ecclésiastiques. Qu'ils se contentent de rappeler en termes généraux que « dans l'état el des choses il est plus nécessaire que jamais de ndre ce qui donne à notre pays son charme et sa » — c'est-à-dire la prononciation *Dominus*, — et de rer « cette vitalité française que nous avons le ir, les uns et les autres, de préserver des dangers qui enacent » — dangers dont l'un des plus redoutables a prononciation *Dominous* (1).

La légende de la frivolité française.

ais n'êtes-vous pas étonnés — charmés en même s, vous tous qui regrettez que la France passe si aisé- pour frivole — n'êtes-vous pas fiers de voir cette le question des *u* et des *ou*, des *s* et des *tch* discutée nous avec tant d'éloquence, tant de science, tant de té? Car tout le monde ici est grave et se prend au ux, M. Barthélemy, M. Doumic, M. Meillet, M. Albert

Il est « une question qui trouble profondément » l'âme consu- le M. Barthélemy, et cette angoisse, je ne sais pourquoi, a été cée par les dix années qu'il a passées dans Chicago. Il pense and nombre d'ouvriers italiens qui travaillent en France et il qu'en prononçant le latin comme eux (qui ne le prononcent uvent) nous n'ayons l'air d'être « à leur remorque », enfin que *minous* ne prélude à une infiltration, à une absorption... Il y a oi faire trembler. Ainsi rêvent les consuls, ces hommes graves, és de défendre à l'étranger nos grands intérêts. Sans doute ils essent à tous les détails... Mais de soins plus importants nous oyions occupés.

Petit, qui défend avec ardeur ce qu'il appelle « le la des bonnes gens » (jolie expression, sans doute, mais « bonnes gens » qui s'occupent du latin deviennent plus en plus rares). Je sais bien que tel est le caract général du type d'association si fréquent et si répan auquel j'ai fait allusion en commençant et à quoi se r tachent indubitablement les *Amis* : s'agit-il du plus mi objet, les associés n'y badinent pas dans l'exercice leurs fonctions et on n'y « émet » des vœux qu'a solennité, même pour régler les conditions d'un conco de pêche. On ne s'y intéresserait pas, si on ne croyai son jeu.

Les *Amis de la prononciation...?* Une société messieurs instruits, qui occupent gravement leurs lois Leur doctrine? Un nationalisme sans danger, un p gallicanisme de salon sans conséquences.

Les sociétaires en jouiront, ce qui est beaucoup. M je ne crois pas que leur aimable activité puisse faire mal à personne... pas même à la prononciation roma du latin.

LES PHILALÈTHES.

P.-S. — M. Pierre Déziré, qui a permission de lire journal interdit aux Philalèthes, nous prie d'insérer ce note : « *L'Action Française*, qui ne dédaigne pas de fa la nique au Vatican même dans les petites choses, a parti en faveur de la prononciation française du latin encourage l'Association dont il est parlé ci-dessus. *minimis curat* Maurras. Il est d'ailleurs émouvant trouver une fois *l'Action française* d'accord avec M. D mic. Mais on s'attendait plutôt à la voir recommande prononciation provençale du latin, telle qu'on en autour de l'étang de Berre... »

L'abbé Fouque

ans les annales modernes de la charité et de cette « Sainte ice Contemporaine » qu'a si magnifiquement exaltée erge Barrault, mais surtout dans cette Provence qu'il a lrée du feu de sa générosité, il y a peu de noms aussi irés que celui de l'abbé Fouque. Je ne l'ai jamais entendu noncer, ce nom, sans un profond accent d'admiration et espect. L'indifférence des incroyants et la fureur des sec- es, elles-mêmes, s'inclinaient devant l'œuvre prodigieuse isée par ce prêtre qui n'a jamais eu d'autre souci que le , et qui a appliqué toute sa générosité, toute sa ferveur, salut de ceux qui méritent plus encore que tous autres n prenne soin de leur âme et de leur corps : les enfants. e ne serait pas assez dire que l'abbé Fouque était une *re populaire* à Marseille : tous ceux qui ont approché cet ame, tout de charité et dévouement, recevaient comme une e d'illumination la bonté efficace et attentive qui rayon- autour de lui. La reconnaissance populaire en faisait un t qui aurait eu, à la fois, la délicieuse simplicité d'un t François d'Assise, et l'active charité d'un saint Vincent Paul.

an-Baptiste Fouque naquit à Marseille, d'une famille de tefaix. Dès ses premières années, la piété de l'enfant, sa té, sa pureté, annonçaient une vocation que l'avenir ne ait pas démentir. Élève des Frères des Écoles Crétiennes, s des Pères de la Doctrine Chrétienne, le petit Fouque re enfin à l'École du Sacré-Cœur, fondée par l'abbé Timon id. Un noble et clairvoyant conducteur d'âmes, ce prêtre sut découvrir tout ce qu'il y avait de noble, de généreux, npatient de servir chez son petit élève.

influence de l'abbé Timon David accompagna Jean-Bap- e Fouque jusqu'au séminaire, dont le supérieur, M. Dazin- rt, comprit aussitôt quelle âme d'élite la Providence lui oyait. Jean-Baptiste Fouque, en effet, se distinguait par piété ardente, une austérité, une ferveur dont ses anciens disciples ont conservé le souvenir.

Un de ceux-ci, qui est aujourd'hui archevêque de Chambéry, Mgr Castellan, écrivait : « Il ne faut pas seulement admirer l'importance des œuvres du regretté abbé Fouque, mais pénétrer jusqu'à la pensée qui les a inspirées. On se trompe si on les met sur le compte de la bonté et de la simple compassion envers les misères humaines, c'est un principe surnaturel qui les a créées. »

Il fut ordonné prêtre le 1er juin 1876. Dès ce moment sa décision est prise de se consacrer tout entier non seulement au bien des âmes, mais aussi à l'allègement des misères humaines. Dans son journal intime nous lisons : « Se priver soi-même du superflu, de tout ce qui n'est pas indispensable. Pauvres nous-mêmes, nous aimerons davantage les pauvres. Après avoir donné tout ce que nous avons, nous devons tendre la main pour nos pauvres... » Il apprend alors le magnifique apostolat exercé à Paris par l'abbé Henri Planchat, qui visitait et secourait les malheureux. A cet exemple il ajoute celui du R. P. Van Caloen, qui fondait en Belgique l'Archi-confrérie de Saint-François-Xavier, dont le but principal était de relever le foyer. Dans ces quartiers sordides du Vieux Marseille, il organise d'abord dans une cave à charbon qu'il loue à cet effet et qu'il vide lui-même, un asile de nuit. Cette initiative, sitôt connue, conquit la sympathie de quelques riches Marseillais qui assistent de leurs subsides l'entreprise de l'abbé Fouque, et c'est de cette modeste cave à charbon que partit l'admirable mouvement de charité qui allait bientôt trouver un champ d'action malheureusement presque illimité.

Vicaire à l'église de la Palud, il voit se proposer à lui toutes ces tâches que désirait son cœur inlassablement généreux : recueillir les orphelins, s'occuper des jeunes gens, des jeunes filles, soigner les malades, les infirmes et les vieillards. La grandeur de son œuvre n'effraie ni ne rebute le jeune prêtre. Pour venir en aide aux jeunes filles, leur procurer du travail, leur donner un foyer, il crée en 1888 la Sainte Famille, qui devançait de dix ans l'œuvre internationale de la Protection de la Jeune Fille. Quatre ans plus tard, pour les enfants orphelins ou délaissés il ouvre l'asile de Sainte-Anne, ceux de Saint-Tronc pour les enfants coupables. Pour les arriérés et les anormaux, il fonde au Château de Saint-Ange à Mo

et un nouvel asile. En même temps il s'occupe de placer enfants pauvres chez des paysans. Plus tard il donnera foyer aux domestiques, une maison de retraite aux dames ies, un restaurant aux ouvrières. Mais sa fondation la plus portante devait être l'Hôpital Saint-Joseph, qui compte ils cents lits.

ans rien perdre de sa douceur, de sa bonne humeur, de patience, l'abbé Fouque dut faire face aux innombrables icultés qu'entraînait l'organisation de ces différentes œu- s. Il veillait à leur administration, il s'ingéniait à trouver tâche écrasante! — les ressources nécessaires au fonction- nent de ces asiles, de ces foyers, de ces hôpitaux.

a protection de la femme, la protection de l'enfance, les ns à donner aux malades, cela exigeait toujours des som- s considérables, et, malgré la générosité de ces bienfai- rs, le bon abbé Fouque dut plus d'une fois implorer la vidence dans des nécessités urgentes. Il n'a jamais douté instant, cependant, du succès de son apostolat. Sa charité t si grande, si absolue qu'il ne croyait pas que quelqu'un en être dépourvu. Donnons quelques chiffres : l'œuvre pitalière pour les employées reçoit et loge cent jeunes fil- au boulevard Vauban, un patronage de 200 enfants, une derie de 80 et une crèche de 40 bébés s'y ajoutent; puis un re patronage de 200 enfants, un asile de 50 orphelines, maison de repos pour les jeunes filles malades, un pre- torium, des crèches, des ouvroirs, des dispensaires, tout vivant de la ferveur de leur fondateur, de ses efforts, de zèle, de ses soucis, de ses sollicitations.

lais c'est surtout à la protection de l'enfance que l'abbé que donne le plus de soins. L'asile de Sainte-Anne ne e de s'agrandir, et il est toujours trop petit cependant pour s les malheureux enfants qu'y accueille le prêtre. Il peut oger aujourd'hui 240.

'enfance coupable lui paraît aussi digne de compassion et térêt que l'enfance malheureuse. L'asile de Saint-Tronc ergera les adolescents confiés par les tribunaux d'enfants abbé Fouque. Le travail, les bons exemples, l'honnêteté, veront les petits coupables soustraits ainsi à la plus abo- able déchéance. Et plus il multiplie ses asiles, ses orphe- ts, ses œuvres de relèvement, de placement, moins l'abbé

Fouque se soucie de prudence. Par sa confiance inébranlabl il contraint la Providence, pourrait-on dire, à lui venir e aide. Nul ne fut plus magnifiquement imprévoyant que lu Le spectacle de la misère, l'idée d'une souffrance à soulage l'enflammaient et il ne doutait pas que les ressources nécessa res dussent lui être données. Elles le furent, et il faut adm rer le grand courant de charité et de générosité qu'il sut an mer autour de lui. Comment aurait-on pu refuser son obo à ce prêtre qui se donnait tout entier, lui, à ce magnifique épuisant apostolat?

Il disait souvent : « Le prêtre doit mourir comme un ch val, s'affaisser dans la rue... » Il mourut, peut-on dire, à peine, le 5 décembre 1926, n'ayant ménagé ni ses travaux ses démarches pour faire vivre les innombrables œuvres qu avait fondées.

La grande popularité dont il jouissait à Marseille n'a p diminué depuis sa mort. Les voix s'attendrissent lorsqu'e parle de l'abbé Fouque, et son esprit continue d'animer l asiles, les hôpitaux, les crèches, les ouvroirs, les dispensai créés par lui.

Plusieurs biographes se proposaient de retracer les étap de cette admirable vie donnée tout entière au bien, sans u moment de lassitude ou d'hésitation. Le Directeur de l'as de Saint-Tronc, M. l'abbé Aillaud, l'aumônier de l'asile Sainte-Anne, M. l'abbé Guidel, et un poète distingué M. Hi polyte Sivan, se promettaient d'écrire une histoire fidèle cette noble existence. Mais c'est à M. Henry Bordeaux qu'e échu l'honneur de raconter les victoires que la charité l'abbé Fouque a remportées sur le mal, le vice, la maladie toutes les misères humaines. Son livre (1) est un bel homma rendu à la mémoire du prêtre marseillais, et on ne peut l sans émotion les péripéties que vécut ce cœur héroïquem enflammé de sainte générosité, d'une compassion sans bor pour les maux de l'âme et du corps.

Marseille.

MARCEL BRION.

(1) Ernest Flammarion, éditeur, Paris. 12 fr.

Un traité de vie spirituelle

C'est avec joie que les lecteurs des traités précédents de la duction française de la Somme saluent la publication du aité de *la grâce*. Cette édition de la Somme Théologique, te latin et traduction française, devait plaire au public tivé, désireux de participer au renouveau thomiste, mais e pouvait arrêter le latin scolastique. On a voulu lui faci- r l'accès du texte de saint Thomas, et cette œuvre est à en grande partie réalisée sous le patronage du Père Gil- , aujourd'hui Maître Général des Frères Prêcheurs, qui eut nitiative de cette traduction et en surveille avec grand inté- l'accomplissement.

Chaque traité présente le texte latin soigneusement établi signale les variantes notables, sans embarrasser cepen- nt le lecteur de détails d'érudition qui lui seraient inutiles. traduction s'adapte au génie de notre langue, mais ne glige aucune nuance de la pensée du Maître. Chaque fois 'il est utile, le traducteur accompagne le texte de notes plicatives groupées à la suite de la traduction ; elles résol- nt pour le lecteur non initié à la théologie et aux sciences nexes les difficultés qui peuvent naître en son esprit. Enfin, us le nom modeste de « Notes doctrinales thomistes », les ducteurs donnent une étude brève, mais précise et com- te, sur le traité présenté.

A cette œuvre d'apostolat doctrinal collabore un groupe de ofesseurs dominicains des trois provinces françaises. De mbreux traités sont parus déjà, traduits et commentés par Rme Père Gillet, les PP. Sertillanges, Wébert, Noble, Fol- era, Lemonnyer, Héris et Synave. Le R. P. Mulard vient de blier le traité de la Grâce (1). Bientôt paraîtront les traités la Pensée humaine, du Péché, du Baptême et de la Confir- ation, de la Pénitence, de l'Ordre, du Mariage.

1) *La Grâce* (Ia IIae, q. 109-114), traduction, notes et appendice par R. P. Mulard, O. P. — Un volume de 344 pages. — Prix broché, avec gnette sur couverture : 11 fr. ; relié toile : 15 frs. Ed. de la Revue s Jeunes, Desclée et Cie, 30, rue St-Sulpice, Paris-VIe.

Le titre : *Traité de la Grâce*, évoque aussitôt d'intermina bles discussions théologiques et d'aucuns s'imaginent qu'o ne peut en quelques pages donner sur la grâce des notion d'une exacte rigueur scientifique, exposant l'ensemble de l doctrine. Saint Thomas l'a fait pourtant, car son traité de grâce ne comprend que six questions. Sans négliger aucu aspect du sujet, il a fait la synthèse des éléments doctr naux précisés au cours des siècles précédents; il a réfu les objections du passé, il a même prévu les hérésies des siè cles suivants et en quelques lignes les a combattues d'avanc

Ce traité du Docteur Angélique nous est présenté par R. P. Mulard en une traduction précise et élégante: chaqu difficulté est résolue par des notes explicatives, et, quand nécessité s'en fait sentir, le commentateur expose brièvemen les théories des prédécesseurs de saint Thomas et de ses co temporains afin que le lecteur saisisse tout le sens des répo ses du Maître. Saint Thomas expose la doctrine qui est tous temps, mais il la précise devant des opinions d XIIIe siècle et des siècles précédents; ainsi l'histoire des doc trines vient-elle utilement compléter le commentaire théol gique.

Le commentateur a voulu, à l'exemple du Maître, nous pre senter une brève et forte synthèse de la doctrine de la grâc Il y a parfaitement réussi. C'est avec grand profit qu'on l ces notes où, en moins de trente pages, le R. P. Mulard pré sente une étude toute inspirée des textes de saint Thomas « I. Motion divine, Grâce et Liberté humaine. — II. La grâ sanctifiante et la vie avec Dieu. — III. La grâce sanctifian distincte du Saint-Esprit. — IV. L'infusion par Dieu de grâce sanctifiante dans notre âme. » Ainsi un résumé magi tral répond à toutes les questions posées au sujet de la grâc ainsi l'âme religieuse trouve un aliment de choix pour sa v spirituelle. Que le lecteur s'assimile cette doctrine, mais qu' n'oublie pas cependant que la grâce, participation à la v divine, constitue un mystère et qu'il ne demande pas à d doctrines théologiques, en apparence plus faciles à compren dre, une explication incomplète.

A.-J. Faidherbe.

LA VIE PHILOSOPHIQUE

OLAND DALBIEZ, ofesseur de philosophie, Agrégé de l'Université. *La psychologie de la conduite, d'après Pierre Janet.*

M. Pierre Janet, professeur au Collège de France, a publié, de 1926 à 1928, sous le titre commun *De l'angoisse à l'extase*, deux volumes : I. *Un délire religieux. La croyance.* II. *Les sentiments fondamentaux.* C'est le fruit, nous dit-on, d'un travail et d'observations de quarante années. Il y a là, à la fois, beaucoup à prendre et beaucoup à rejeter. Les pages suivantes seront un guide précieux pour l'étude de cette œuvre qu'il n'est pas possible de négliger.

J. LAVERSIN, ofesseur au Saulchoir. *La mystique démocratique.*

A propos de l'ouvrage de M. Louis Rougier.

TIENNE BORNE. *Malebranche, moraliste chrétien.*

Note sur le « Malebranche » de M. Henri Gouhier.

ACQUES POISSON. *A propos de l'éclectisme.*

La psychologie de la conduit
d'après Pierre Janet

Continuant la longue série de ses publications si précie
ses pour les psychologues, Pierre Janet a fait paraître c
dernières années un important ouvrage en deux volum
intitulé *De l'angoisse à l'extase*. Le premier tome a pa
en 1926, il a pour sous-titre : *Un délire religieux. L*
croyance. Il est divisé en trois parties. La première co
tient l'observation d'une malade atteinte de délire re
gieux. La seconde a une portée beaucoup plus considér
ble, elle constitue un véritable résumé des dernièr
conceptions psychologiques de Janet. Nous disons « d
dernières conceptions », car le maître du Collège de Fran
a beaucoup évolué depuis l'époque, déjà lointaine,
paraissait sa thèse de doctorat ès lettres, *L'automatisr*
psychologique. Il y a quarante ans au moins que Janet tr
vaille et publie, rien d'étonnant à ce que son chemin so
semé de découvertes et aussi de décombres. La troisièn
partie revient sur la malade étudiée au début pour éclair
son cas en lui assignant sa place dans l'édifice théoriq
élevé par Janet. Telle est, très sommairement résumé
l'ordonnance du premier volume. Le second, paru en 192
a pour sous-titre *Les sentiments fondamentaux*. Il est, l
aussi, divisé en trois parties, peut-être un peu artificiell
ment. Après avoir discuté les théories des sentiments da
la première, Janet étudie dans les deux autres divers typ
d'états affectifs.

.aissons de côté le second tome, que nous espérons dis-
er plus tard, au moins en ce qui concerne ses thèses
damentales, et bornons-nous au premier. La comparai-
entre Madeleine, le sujet de Pierre Janet, et les grands
stiques classiques, comparaison sur laquelle le célèbre
chologue insiste à plaisir, a été fort bien discutée dans
article du R. P. Lavaud (1). Ce travail nous dispense
revenir sur le cas de Madeleine. Si intéressante que
sse être cette malade, elle n'est après tout qu'un pré-
te à l'exposé d'une psychologie générale, que nous
ellerons la *psychologie de la pensée inférieure*. Cette
chologie repose elle-même sur une certaine méthode :
ude des *conduites humaines*. Le présent article sera
ièrement consacré à l'exposé et à la discussion des idées
Janet sur les conduites humaines. Un article ultérieur
rdera le problème de la pensée inférieure, si toutefois
circonstances nous permettent de le rédiger.

I. — Exposé

Le point de départ de Janet est la difficulté séculaire
i a arrêté si longtemps l'exploration de la pensée
rbide. Il semble que la méthode introspective, instru-
nt unique de la psychologie classique, lui soit inap-
cable par définition : « Il n'est pas prudent, écrit
anet, il est quelquefois absurde d'essayer de nous repré-
enter la pensée intime du malade en nous mettant à sa
lace et en imaginant ce que nous aurions senti nous-
nêmes dans les mêmes circonstances. Nous ne sommes

1) R. P. Lavaud, O. P., « Madeleine, l'extatique de M. Pierre
et », dans le « Supplément de la Vie Spirituelle », juillet-août
8, p. [114-147].

« pas identiques au malade que nous supposons par dé
« nition dans un état d'esprit différent du nôtre. Nous r
« pouvons nous représenter les pensées du malade qu'
« partant de ses actions visibles et non en partant
« notre propre pensée (1). » Ce texte montre très clair
ment quelle est la difficulté et dans quel sens Jan
veut s'orienter pour lui trouver une solution. Puisq
la méthode introspective semble inapplicable en psych
pathologie, il ne reste qu'à se tourner vers la métho
objective. C'est d'ailleurs ce que l'on a fait en psychol
gie animale. On a observé les actions extérieures de l'a
mal, la façon dont il réagit à telle ou telle stimulation,
manière dont il se comporte dans tel ou tel milieu, b
on a édifié une psychologie du *comportement*, po
employer le néologisme qui a fini par s'imposer.

Peut-on appliquer à l'aliéné la psychologie du compo
tement, la méthode exclusivement objective? Janet estim
que ce serait une mesure trop radicale, sa psychologie
la conduite implique deux restrictions importantes à
psychologie du comportement. En premier lieu, Jan
tiendra compte de la conscience, il reconnaît formelleme
qu'on ne peut s'en passer, mais, ajoute-t-il, « il faut pa
« ler du phénomène de la conscience comme d'une co
« duite particulière, comme d'une complication de l'ac
« qui se surajoute aux actions élémentaires (2) ». E
second lieu, on ne se bornera pas aux faits élémentair
il faudra aussi étudier les conduites supérieures telles q
le raisonnement. Mais ici encore la préoccupation d'u
psychologie surtout objective reparaît : « Les faits, rema
« que Janet, ont été exprimés d'ordinaire en termes

(1) Janet, *De l'angoisse à l'extase*, tome I, p. 203. — Par la sui
tous les numéros de page sans autre indication renvoient à
volume.

(2) P. 204.

sées, et pour conserver dans toute la science psycho-
que le même langage, il faut les exprimer en termes
tions (1). » Janet espère parvenir à ce résultat par
e du langage : « J'ai cherché, écrit-il, à prendre les
luites très variées dans lesquelles intervient le lan-
e comme des intermédiaires entre les conduites
rieures et les pensées ; elles m'ont permis d'aborder
ne manière objective et d'exprimer en termes d'ac-
s les phénomènes psychologiques les plus élevés, les
propres à l'homme (2). »

là quelle est l'idée maîtresse de la psychologie de la
ite, réaliser un compromis entre les deux méthodes
ées : exclusivement subjective et exclusivement
ive. Des tentatives de ce genre ont été faites par
re de psychologues, mais il semble qu'ils aient cher-
rtout à réaliser des méthodes *mixtes*, c'est-à-dire utili-
la fois les données subjectives et objectives de façon
contrôler les unes par les autres. A première vue, il
erait que Janet ne songe à rien d'autre, mais quand
end un contact plus prolongé avec sa pensée, on est
é à se demander si ses ambitions n'ont pas été
oup plus hautes, si, parti de l'idée d'une méthode
il n'a pas abouti à l'idée d'une méthode *intermé-*
qui constituerait quelque chose de nouveau et d'o-
l. Ce qu'il dit sur la traduction des conduites supé-
s en termes d'actions est extrêmement significatif et
s loin. Le lecteur s'en apercevra de mieux en mieux
suite.

notion de conduite ayant été ainsi présentée, Janet
server qu'il y a des conduites plus ou moins effica-
e quoi dépend leur efficacité ? Elle est fonction de
acteurs : la *force* et la *tension*. Janet insiste sur l'i-

204. — (2) Pp. 204-205.

dée de force psychologique : « La psychologie subjec
« écrit-il, qui mettait au premier rang la pensée, ne
« lait pas de la force plus ou moins grande des hom
« car la pensée considérée de cette manière semblait i
« pendante de la force. C'est là une des lacunes les
« étranges de la psychologie classique, car les variat
« de la force d'un homme, les modifications de la puiss
« de la vitesse, de la durée de ses actes, transfor
« complètement sa conduite et jouent un rôle de pre
« importance dans l'interprétation des maladies m
« les (1). » Mais la notion de force est insuffisante
apprécier l'efficacité d'une conduite ; l'effet d'une c
d'eau dépend non seulement de la masse qui tombe,
de la hauteur de chute ; la notion de tension psych
gique, difficile à définir directement, peut être com
en s'aidant de l'analogie de la hauteur de chute (2
tension et la force peuvent être l'une et l'autre tro
tes ou trop faibles, les diverses combinaisons possibl
ces écarts par excès ou par défaut donnent naissance
troubles caractéristiques (3). Pour apprécier la te
Janet avait proposé autrefois de recourir à l'exercice
ou moins parfait de la *fonction du réel*, mais comm
remarqué que le sentiment du réel fait toujours d
dans les degrés inférieurs, il a abandonné ce critèr
Pour le remplacer, il fait appel au degré de compl
des actes, à la prise de conscience plus ou moins
cite (5) et surtout à la notion d'évolution. Un acte a
tardivement a des chances d'être plus élevé, il faut
tant tenir compte des régressions. On est ainsi con
une psychologie *génétique* : pour comprendre un fai
chologique, on ne doit pas se borner à le définir, « n
« faut montrer avec précision le terme qui le pr

(1) P. 205. — (2) P. 206. — (3) P. 207. — (4) Pp. 207-208. — (5)

umédiatement et la modification par laquelle il en
érive (1) ».

:ette psychologie génétique, Janet estime qu'elle n'est
ore que tâtonnante, et c'est avec réserve qu'il présente
schéma personnel (2). Ce schéma peut être envisagé à
double point de vue. On peut le considérer comme la
e des étapes évolutives qui ont eu pour terme l'homme
lisé, on peut aussi y voir le tableau des différents plans
chologiques existant actuellement chez un individu
né, la maladie mentale étant une descente vers les
ıs inférieurs, et la guérison une remontée vers les
ıs supérieurs. Il y a ainsi des *oscillations du niveau
tal* : « sous mille influences, écrit Janet, l'esprit est
pable de monter ou de descendre les échelons de cette
érarchie des tendances psychologiques (3). » C'est, en
me, l'application à la psychologie du parallélisme entre
togenèse et la phylogenèse.

e tableau général de la hiérarchie des tendances psy-
logiques dressé par Janet comprend trois groupes
ıcipaux : les *tendances inférieures*, *moyennes* et *supé-
res*. Le but de cet article étant d'exposer et de discu-
l'idée d'une psychologie de la conduite, le détail des
érentes tendances ne nous intéresse pas par lui-même.
st néanmoins nécessaire de donner des exemples assez
ssés de la façon dont Janet décrit telle ou telle ten-
ce, car c'est le seul moyen de bien comprendre ce
l entend par une conduite. N'oublions pas qu'il est à
echerche d'une méthode originale et qu'il veut intro-
e une notion nouvelle permettant de surmonter le
lisme des deux psychologies : objective et introspec-
.

tudions d'abord les tendances inférieures, toujours en

P. 209. — (2) Pp. 210-211. — (3) P. 381.

nous conformant strictement à la terminologie de Jan
Les tendances inférieures constituent la conduite anima
qu'il faut analyser avec soin, « car l'homme a d'abord u
« conduite animale sur laquelle il a édifié une condu
« humaine, mais qu'il n'a pu supprimer, car elle est ind
« pensable (1) ». Cette conduite animale, c'est la condu
avant le langage. Depuis Condillac, la plupart des psych
logues considèrent la sensation comme le point de dép
de l'activité psychique ; Janet proteste contre cette faç
de voir. La sensation, telle qu'elle est exprimée par le la
gage, est quelque chose de tardif et de complexe (2) : « I
« premiers actes psychologiques, écrit-il, dérivent des p
« priétés de la matière vivante et des grandes fonctio
« de la vie animale : l'irritabilité, l'agitation diffuse, p
« la protection du corps, l'alimentation, l'excrétion,
« fécondation. Ces fonctions donnent naissance à des ac
« psychologiques quand elles ne se bornent pas à dét
« miner des modifications à l'intérieur de l'organisr
« mais quand elles donnent lieu à des mouvements
« parties extérieures du corps ou à des déplacements
« ce corps (3). » Cette citation montre bien l'orientati
nettement objectiviste de la psychologie de Janet :
point de vue de la connaissance il substitue celui de
motricité. Le groupe ainsi défini des tendances inférieu
comprend cinq subdivisions : *l'agitation diffuse, l'act
réflexe*, *les actes suspensifs et perceptifs*, *les tendances soc
personnelles*, *les premières tendances intellectuelles.*

L'agitation diffuse est le premier fait psychologique
degré le plus bas de l'échelle évolutive et aussi le ter
ultime de la régression psychique : « L'être vivant
« plus que des convulsions dans les grands abaisseme
« de la vie psychologique, dans les accès épileptiques

(1) P. 211. — (2) Pp. 211-212. — (3) P. 212.

:emple et même dans les émotions profondes (1). »
'n degré plus haut nous rencontrons le réflexe, il ne
pas se borner à le définir comme une réponse déter-
ée à une stimulation déterminée. Cette définition est
) générale et s'applique aussi bien à des actes supé-
rs qui ne sont pas des réflexes : « Les réflexes sont
n outre des *actes explosifs* qui commencent quand la
imulation atteint un certain degré et qui une fois
mmencés se déroulent complètement, au moins quand
s ne rencontrent pas d'obstacles, jusqu'à ce que la ten-
ance soit complètement déchargée (2). »
es tendances suspensives, plus parfaites que les
exes, échappent à la loi du tout ou rien. Janet les décrit
ne manière extrêmement vivante : « Les tendances ne
déchargent pas d'une manière complète après la pre-
ière stimulation suffisante, elles ne sont plus explosi-
s. La décharge se fait en deux temps après deux ou
usieurs stimulations distinctes. La première stimulation
'eille la tendance, provoque une certaine mobilisation
s forces, elle est préparante ; mais la tendance ainsi
'eillée reste à un degré incomplet d'activation jusqu'à
qu'une nouvelle stimulation déchaînante amène l'acte
mplet à la consommation. Le chien qui sent dans la
aine l'odeur du lapin ne fait pas immédiatement d'une
anière explosive l'acte de manger du lapin, car il le
rait à vide, le lapin n'étant pas dans sa bouche. Le
ien se borne à éveiller la tendance à manger du lapin
squ'à un premier degré que l'on peut appeler la phase
l'érection, il la maintient à ce degré pendant qu'il
, vient, court de tous côtés ; maintenant il voit le
pin, la tendance monte à une phase supérieure d'acti-
tion, mais ne se décharge pas encore. Enfin il a dans

(1) P. 212. — (2) P. 213.

« la bouche la stimulation produite par le contact de
« peau de lapin, il laisse la tendance se décharger compl
« tement et il mange le lapin (1). » J'ai tenu à reprodui
intégralement ce passage, non seulement parce qu'il déc
très exactement les tendances suspensives, mais surto
parce qu'il donne un excellent exemple de ce que Jan
entend par une conduite. La conduite de l'animal préd
teur est l'ensemble des opérations ayant pour tern
ultime la capture et la manducation de la proie.

Jusqu'ici nous n'avons envisagé que les tendances rel
tives à la conservation individuelle, à leur suite Jan
décrit les tendances socio-personnelles : « Par une conf
« sion et une extension des tendances relatives au cor
propre se sont constituées les premières *tendanc*
sociales (2). » Janet considère comme le caractère essent
du stade socio-personnel la collaboration des tendance
« L'individu, explique-t-il, ne réagit plus seulement a
« stimulations qui viennent du monde extérieur, il réag
« à ses propres actions. Un nouveau mouvement est pr
« voqué par le mouvement précédent, comme si celui
« était devenu une stimulation particulière. L'anim
« social ne collabore pas seulement avec les autres, il c
« labore avec lui-même, il surveille, il arrête, il complè
« ses propres actions (3). »

Élevons-nous d'un degré, nous parvenons aux premièr
tendances intellectuelles. « Ces actes, estime Janet, app
« raissent en germe et exceptionnellement chez certai
« animaux supérieurs, et ce stade est en quelque so
« intermédiaire entre l'animal et l'homme (4). » A ce p
pos l'illustre psychologue développe longuement
exemple qui lui est cher et qui d'ailleurs fait très bi
comprendre l'originalité de son point de vue. Étudio

(1) P. 214. — (2) Pp. 214-215. — (3) P. 215. — (4) Pp. 215-216.

lui la conduite relative à un panier de pommes : ıs trouvons là d'abord les conduites perceptives rela- ıs à des pommes, objets comestibles, petits, pleins, nbreux. Chacun de ces caractères correspond à des ıvements particuliers. Nous y trouvons aussi les con- tes perceptives relatives au panier, objet non comes- e, grand, vide, unique, c'est-à-dire réclamant des uvements différents. La conduite du panier de ımes, pour résumer ainsi les actes qui sont provoqués lui, contient évidemment quelque chose de chacune ces conduites, mais elle ne correspond exactement ıux unes ni aux autres. Elle comprend en particulier x sortes d'actions qui n'appartiennent ni aux pommes .u panier, l'acte de remplir le panier de pommes et te de vider le panier. Les deux actes qui sont carac- stiques de la conduite du panier de pommes contien- ıt l'un et l'autre des parties appartenant aux pommes les parties appartenant au panier, mais ces actes sont ıangés, combinés ensemble à des degrés divers, dans ı la conduite du panier prédomine, dans l'autre la .duite des pommes (1). » On voit ce que Janet entend es premières conduites intellectuelles : « Cette com- aison de deux conduites perceptives en un seul acte thétique, conclut-il, me paraît le caractère propre premières conduites intellectuelles (2). » C'est à ce que le maître du Collège de France fait débuter le ge et la mémoire. Il ne considère pas la mémoire ıe « la simple conservation des tendances », pour lui némoire est une certaine transformation de l'action telle manière qu'elle puisse être communiquée même es absents (3) ». C'est là, certes, une conception fort ıale de la mémoire et qui s'écarte beaucoup de la

P. 216. — (2) P. 217. — (3) P. 217.

notion qu'on s'en fait d'ordinaire, mais ce qu'il imp
de remarquer c'est que cette conception n'est qu
application particulière du point de vue général de la
duite.

Aux tendances inférieures font suite les tenda
moyennes. L'apparition du langage a amené des tran
mations profondes, « car l'homme est avant tout un
« mal bavard qui parle ses actes et agit ses paroles (
Il dispose désormais de deux types d'action : l'action
porelle et l'action verbale, qui ont des propriétés fort
férentes : « L'action corporelle, si nous pouvons l'app
« ainsi, a des avantages anciens qui sont la raison m
« du mouvement des êtres vivants. Elle seule est cap
« de modifier le monde et de permettre le développen
« de la vie, elle est la seule vraiment indispensable,
« elle est lente et lourde et fatigante. L'action ver
« semble impuissante et incapable de changer le mo
« par elle-même, mais, aisément communicable, elle
« faire faire par d'autres le mouvement que nous ne fai
« pas, elle peut même le faire exécuter par nous-même
« peu plus tard ; mais surtout elle est rapide, ailée
« peu fatigante, si peu coûteuse, que comparée à l'a
« elle représente une énorme économie de nos force
« précieuses (2). » Janet ramène toute la psychologie
fonctions moyennes et supérieures à une analyse des
tions entre l'action corporelle et la parole. Au débu
mot et l'acte sont inséparables, puis dans le comma
ment le mot se sépare de l'acte. Ceci nous conduit à
diviser les tendances moyennes en trois stades : *le lang
inconsistant*, *la croyance pithiatique*, *la réflexion*.

La séparation complète entre la parole et l'action
nit le langage inconsistant. Ce phénomène se renco

(1) P. 219. — (2) P. 219.

'heure actuelle chez certains imbéciles ou débiles men-
ux : « Ils parlent pour parler sans chercher jamais à met-
:re quelque concordance entre leurs paroles et leurs
actions (1). » Ce cas, aujourd'hui assez rare, a dû jadis
re fréquent.

Mais cette scission n'a pu durer ; pour rendre au langage
ne certaine consistance, les hommes ont inventé les pro-
esses et les divers engagements. De nouveau l'acte et la
role se sont réunis. Cette union s'est faite de deux
anières qui ont donné naissance aux volontés et aux
oyances (2). Nous ne nous occuperons que de ces der-
ères. La croyance qui succède au langage inconsistant
: brutale, posée sans précautions, maintenue avec téna-
é. Janet l'appelait autrefois croyance asséritive, il pré-
e maintenant l'appeler croyance pithiatique : « Com-
nent se fait-il que certaines formules verbales soient
affirmées plutôt que les autres ? Nous avons envie de
répondre que l'homme fait ce choix pour des motifs rai-
sonnables en raison de l'utilité ou de la vérité que pré-
entent certaines formules. Hélas ! C'est se figurer que
'homme est raisonnable avant qu'il n'y ait une raison
et qu'il discerne la vérité avant de l'avoir inventée. Il
suffit d'avoir fréquenté des névropathes ou même des
gens qui se figurent ne pas l'être pour savoir que bien
souvent l'homme veut et croit sans raisons. Bien des
ndividus ont affirmé jusqu'au martyre les plus grandes
absurdités, bien des malades, dès que leur esprit s'abaisse,
affirment avec un entêtement désespéré des choses
nanifestement fausses (3). »

La croyance pithiatique est un pauvre instrument d'a-
ptation au réel, aussi cède-t-elle peu à peu la place à
e conduite plus profitable : la réflexion. Janet lui attri-

1) P. 221. — (2) P. 222. — (3) P. 223.

bue une origine en grande partie sociale. La réflexion e
sortie de la discussion : « *La réflexion* est une conduit
« qui reproduit en dedans de nous-mêmes la discussio
« d'une assemblée et qui ne laisse l'assentiment se fai
« qu'après une discussion interne (1). » Mais il ne faut p
concevoir la réflexion d'une manière trop intellectualist
elle ne s'élève pas encore jusqu'à la notion « de règl
« purement morales ou logiques qui demandent à êt
« respectées pour elles-mêmes (2). »

L'étude de la réflexion, au sens spécial où Janet pren
ce mot, nous a conduits jusqu'au seuil des tendances sup
rieures, il nous faut maintenant le franchir. Les tendanc
supérieures se répartissent en trois groupes : les *tendanc
rationnelles ou ergétiques*, les *conduites expérimentales*, l
tendances progressives.

Ce qui manque à l'activité réfléchie, estime Janet, c'e
l'exécution : « Un alcoolique prend devant nous d'exce
« lentes résolutions et deux heures après il s'enivre da
« un cabaret (3). » C'est un déficient de l'exécution, de
fonction du travail : « Le travail, explique notre auteu
« est un genre d'action plus difficile et plus rare qu'on n
« le croit. Il n'existe pas chez l'animal ni chez l'homm
« primitif malgré les apparences : nous les faisons agir
« peiner pour notre avantage en utilisant leurs tendanc
« inférieures à la recherche de l'alimentation et à la fuit
« de la douleur, mais ils ne font pas eux-mêmes l'acte d
« travail. Les criminologistes, comme Maudsley, Lom
« broso, Ferri, Tarde, nous ont montré comment le trava
« disparaît chez les criminels et les prostituées. Nou
« savons que le travail s'altère et disparaît dans une fou
« de névroses professionnelles, qu'il est absent dans l
« aliénations. C'est que le travail, l'effort, appartiennent

(1) P. 224. — (2) P. 225. — (3) P. 227.

s tendances supérieures à la réflexion, que j'ai souvent sayé de décrire sous le nom de *tendances rationnelles* de *tendances ergétiques* (1). » C'est à ce stade que s rencontrons la véritable moralité : « La morale nsiste à faire son devoir, non parce qu'il plaît ou parce l'on a peur du châtiment, mais simplement parce que est le devoir. Il faut une réserve de forces particulières ur rendre un homme capable d'exécuter un acte de tte manière. Ce n'est pas là seulement une notion orale, c'est une observation psychologique et même e observation clinique. La valeur d'un homme se esure par sa capacité à faire des corvées. Le devoir est qu'un cas particulier de ces corvées que l'homme périeur est capable de s'imposer (2). » La valeur ale n'est pas compatible avec l'incohérence logique. t ne croit pas que l'homme soit naturellement et tous raisonnable, il le devient à grand'peine, c'est un ne sur lequel le célèbre psychologue insiste fréquemt. Voici un de ses développements le plus caractérises : « Le principe d'identité est, disait-on autrefois, une absolue de l'esprit à laquelle la pensée ne peut échapr. Quelle erreur ! Dans les bavardages, dans les rêves, ns les religions, dans les délires, les contradictions et s absurdités sont perpétuelles : les rêveurs, les malades ntinuent à penser et même à croire avec conviction algré ces contradictions. Le principe d'identité n'est s une loi de la pensée, c'est une loi que l'homme pose à la pensée quand il veut être raisonnable et and il peut l'être (3). »

a loi et les principes sont loin des faits. L'homme qui ju'une conduite rationnelle risque d'être systématique e ne pas savoir s'adapter au concret. C'est pour cela

Pp. 228-229. — (2) P. 229. — (3) P. 230.

qu'aux conduites rationnelles doivent s'adjoindre les co
duites expérimentales. Ici encore Janet s'écarte notab
ment des conceptions psychologiques courantes. On adm
d'ordinaire que l'utilisation des souvenirs est un caract
de la psychologie animale : « Il a fallu bien du tem
« objecte Janet, pour s'apercevoir que bien des homm
« cependant supérieurs à l'animal, ne savaient aucuneme
« tenir compte de l'expérience (1). » Il faut donc se gar
d'attribuer à l'animal la méthode « des essais et
erreurs » : « C'est chez l'animal une certaine agitation
« une certaine cessation de l'agitation qui nous présent
« l'apparence de l'essai et de l'erreur. Il a fallu bien
« siècles pour que les progrès se fassent réellement
« *trial and error*, pour que l'homme soit devenu capa
« d'essayer, de constater ses erreurs, d'utiliser de tels s
« venirs et de tenir compte de l'expérience (2). »

La conduite expérimentale représente-t-elle le dern
stade de l'évolution? Janet ne le pense pas. Au-des
d'elle il place la conduite progressive. « Prendre co
« cience du progrès, de sa possibilité malgré le déter
« nisme, comprendre les idées de hasard, de liberté, d
« volution, tout cela me semble une étape nouvelle d
« laquelle l'humanité paraît s'engager (3). » Essayant
pressentir ce que pourront peut-être donner ces tendan
progressives, le maître du Collège de France fait rem
quer que la supériorité des animaux sur les plantes c
siste en ce qu'ils peuvent se déplacer dans l'espace. I
conduites en rapport avec le temps n'ont pas eu le mê
succès : « Les actes où interviennent les notions de p
« grès et de la création libre essayent de mordre su
« temps et de rapprocher le futur. Est-ce qu'un j
« l'homme ne fera pas dans le temps des progrès analog

(1) P. 231. — (2) P. 232. — (3) P. 232.

:eux qu'il a faits dans l'espace? L'évolution n'est pas ·minée et l'action humaine a été et sera encore une ırce de merveilles (1). » C'est sur ces espoirs — qu'il are lui-même « bien chimériques sans doute, mais nsolants » — que Janet termine l'exposé de la hiérar- évolutive des conduites humaines.

II. — Discussion.

ous avons essayé d'exposer de façon aussi objective possible la systématisation très originale à laquelle t a donné le nom de psychologie de la conduite, il s faut maintenant indiquer quelles parties de cet osant édifice nous paraissent nécessiter des remanie- ts. Disons immédiatement que sur plusieurs points véritable reconstruction est indispensable.

1° *La notion de conduite.*

a difficulté fondamentale qui a orienté Janet vers une :hologie de la conduite, à savoir l'impénétrabilité lairement admise de la pensée morbide, est sans con- it d'une extrême gravité. Nous ne la croyons pour- pas insoluble : à nos yeux, une psychologie principa- ent fondée sur l'introspection n'est pas réduite à l'ab- tion pure et simple devant les symptômes névrotiques nême devant les délires. Ceci demanderait un assez ; exposé, nous pensons qu'il sera mieux à sa place s l'article que nous espérons faire paraître sur la pen- inférieure. En tout cas, qu'un autre chemin d'accès le monde ténébreux des névroses et des psychoses

Pp. 233-234.

soit praticable ou non, il importe d'examiner si la ro
jalonnée par les étapes évolutives des conduites humai
n'est pas semée de fondrières.

Qu'est-ce au juste qu'une conduite? Dans les pa
qui précèdent, nous avons, pour éclaircir cette noti
souvent laissé la parole à Janet lui-même. Ses explicati
sont-elles parfaitement claires? Nous ne le croyons p
Sa définition : « La conduite n'est pas autre chose
« l'ensemble des réactions externes de l'être vivant (1
nous paraît recéler une ambiguïté fondamentale.

Cette définition permet pourtant d'exclure une p
mière interprétation. Le mot de « conduite » n'est
synonyme d'actuation, de passage de la puissance à l'a
dans le sens extrêmement général où cette express
s'applique aux changements tant matériels que spiritu
Certains lecteurs philosophes pourraient être tentés
donner ce sens au mot « conduite » de façon que
conception de Janet échappe à l'erreur par l'indétermi
tion. La définition que je viens de citer enlève, me se
ble-t-il, tout fondement à cette manière de compren
le but visé par le professeur du Collège de France.

La conduite n'étant que « l'ensemble des réacti
externes de l'être vivant », la question se pose de sav
comment ces réactions sont réglées. Ici on est obligé
prendre parti. Aux yeux des mécanistes purs, la régu
tion des réponses de l'organisme aux stimulations
milieu est exclusivement d'ordre physico-chimique. P
nous, il n'en est pas ainsi, et dès qu'il y a vie, par con
quent déjà chez les plantes, la finalisation des réponses
vivant n'est pas réductible à une somme de réacti
physico-chimiques. Pour les mécanistes, un organis
n'est qu'une totalisation; pour nous, il est une un

(1) Janet, *La médecine psychologique*, p. 73.

ɔur eux, l'analyse physico-chimique fournit ou doit urnir *intégralement* l'explication de la vie ; pour nous, e ne peut qu'en assigner certaines conditions nécessai-s mais non suffisantes. Il est clair qu'il s'agit d'une oppo-ion irréductible entre deux philosophies et que tout ɔlogiste, qui dépasse la description pure et prétend à la ience causale, s'enrôle, qu'il le veuille ou non, dans l'un l'autre camp. Le conflit devient encore plus aigu quand règne végétal on passe au règne animal. C'est qu'ici tervient une notion nouvelle, d'une originalité absolue, notion de connaissance. L'animal diffère du végétal écisément parce qu'il est capable de connaître. Et de ɔuveau il va falloir choisir entre deux mondes d'idées compatibles. Oui ou non, la connaissance est-elle régu-:rice des réactions spécifiquement animales ? Naturelle-ent, ceux qui ont déjà pris parti pour le mécanisme dical dans le cas de la vie végétative répondront encore par la négative, au moins la plupart d'entre eux, car rtains hésiteront. Le caractère régulateur de nos sensa-ɔns vis-à-vis de nos mouvements est si brutalement évi-ɛnt qu'il faut être sérieusement entraîné aux partis-pris ɛgateurs du mécanisme pour ne pas éprouver un mou-ɛment de recul avant de se rallier à la conception de utomate conscient.

Etudions d'un peu plus près la position du mécanisme solu en ce qui concerne les mouvements de l'animal et ême de l'homme. On la désigne d'ordinaire sous le nom théorie de l'automatisme conscient ou de la conscience-iphénomène. Pour les doctrinaires de cette position trême, la conscience n'est pas plus régulatrice des mou-ɛments de l'animal que la lanterne accrochée à la loco-otive ne l'est du déplacement du train. Le philosophe, ıbitué à la précision des termes, ne tarde pas à noter ıez les auteurs en question une étrange habitude de lan-

gage. Ils parlent toujours de « conscience » et non d « connaissance ». Pourquoi? Si on cherche à résoudr cette énigme, on est conduit aux découvertes les plu singulières. Ces mécanistes ramènent la connaissance à l conscience. La confusion entre la connaissance et la cons cience, la prétention de réduire toute connaissance à l connaissance de soi, est pourtant caractéristique de l'i déalisme. Dans les temps modernes elle débute avec Des cartes, chez lequel déjà ses conséquences se manifesten Une des plus frappantes en est l'impossibilité de justifie sans incohérence la certitude de l'existence du mond matériel : Descartes pour se tirer d'embarras faisait appe à la véracité divine. La première constatation qui s'im pose à nous est donc que le mécanisme débute par un identification idéaliste entre connaissance et conscienc qui compromet absolument la certitude de l'existence d monde matériel. Pour une doctrine matérialiste, s'enleve toute possibilité de justifier la réalité de la matière, cel ressemble à s'y méprendre à une contradiction. L'absurdit d'une pareille position est tellement flagrante qu'on hésit à l'attribuer à qui que ce soit. Pourtant les textes son là. Il suffit de lire avec soin les écrivains mécanistes, qu'i soient philosophes ou biologistes, pour découvrir à chaqu instant chez eux la trace persistance de cette antinomie Je ne citerai qu'un exemple. Théodule Ribot a été incon testablement l'un des maîtres de la psychologie moderne Qu'on relise l'introduction de son travail classique su « *Les maladies de la personnalité* (1) », on verra qu'il e est resté à l'identification de la connaissance et de la cons cience, pour lui tout inconscient ne peut être que d nature physiologique. Mais comment affirmer l'existenc d'une réalité purement physiologique, si la conscience

(1) Ribot, *Les maladies de la personnalité*, pp. 1-19.

.issance se renferme sur elle-même? Cette systéma-
ɔn discordante provient de ce que la réduction de
naissance à la conscience, traditionnelle chez les
ologues issus du cartésianisme, est acceptée sans
ue par Ribot. Il s'en sert contre le spiritualisme :
t que l'activité de la conscience et par suite de la
issance ne s'exerce pas toujours (ce qui est difficile-
contestable), il conclut, grâce à une autre confusion
ienne, celle de la substance de l'âme et de son opé-
., que la conscience, la vie psychique, l'âme, tout
'a pas d'importance, que l'essentiel ce sont les faits
ux, théorie essentiellement matérialiste. Mais ce
ialisme contient en lui-même sa propre réfutation,
rend inexplicable la connaissance du monde exté-
Si la connaissance se ramène à la conscience, c'est-
à la connaissance de soi, il n'y a plus de connais-
directe du monde extérieur. Il faudra se rabattre
ne connaissance indirecte. Solution qui équivaut à
eu d'impuissance et à une défaite, car si l'extério-
'est pas donnée d'emblée, tous les efforts faits pour
onstruire au moyen de mécanismes compliqués ne
: que des pétitions de principe plus ou moins habile-
déguisées. Ribot se retrouve exactement dans le
: embarras que Descartes, et il n'a plus, comme lui,
ɔource de faire appel à la véracité divine.
ıt cela est si incohérent que, même devant les tex-
ɔ se prend parfois à douter du sens à leur attribuer.
ıs faut donc expliquer l'origine de ces aberrations.
st dans la physiologie de la sensation et la concep-
ie l'arc réflexe. Pour un aristotélicien, la sensation
ne est une opération de tout le composé, corps et
Les altérations organiques ne sont que les éléments
iels de la sensation, l'élément formel est d'un ordre
élevé, il est essentiellement psychique. Il suit de là

que l'analyse physiologique de la sensation n'en saisi
l'aspect le moins important. Mais les physiologiste
cherché à éluder la difficulté de la façon suivante. La
sation a été démembrée, ses conditions matérielle
été déclarées seules importantes ; son élément fo
d'ordre psychique, qui, pour Aristote, atteignait *di*
ment le réel externe, a été refoulé au second plan
perdu son caractère de connaissance directe de l'
externe et a été réduit au rôle de conscience des pr
sus organiques. En somme, une prétention matérial
la réduction de la sensation externe à ses conditions
niques a engendré une conclusion idéaliste : la négati
l'intuition directe et immédiate du réel externe, la r
tion de la connaissance à la connaissance de soi ou
cience. Cette étrange interprétation de la sensation es
plus qu'en germe chez Descartes (1). Mais il est trop cla

(1) Dans sa remarquable édition du « Discours de la Méth
M. Gilson cite (pp. 394-395) un texte de Descartes sur lequel
toute l'attention du lecteur. Froidmont avait objecté à Descart
dans son système : « Calor foeni, sine alia anima sensitiva,
« videre, audire, etc.. Tam nobiles operationes non videntur
« prodire ex tam ignobili et bruta causa » (Fromondus à Ple
13 septembre 1637). Descartes répond de la façon suivante : « Et
« ad pag. 46, 47 cum dicit *tam nobiles actiones, quales sunt*
« *similes, prodire non posse ex tam ignobili et bruta causa, qu*
« *calor*, supponit me putare bruta videre plane ut nos, hoc e
« tiendo sive cogitando se videre, quae creditur fuisse opinio E
« atque etiam nunc fere apud omnes est vulgaris : cum tamen
« illa parte usque ad pag. 60 satis expresse ostendam me non
« bruta videre sicut nos, dum sentimus nos videre; sed tantum
« sicut nos, dum mente alio avocata, licet objectorum exte
« imagines in retinis oculorum nostrorum pingantur, et forte
« illarum impressiones in nervis opticis factae ad diversos
« membra nostra determinent, nihil tamen prorsus eorum sen
« quo casu etiam nos non aliter movemur, quam automata, a
« rum motus ciendos nemo dixerit vim caloris non sufficere.
on scrute soigneusement ce texte, on y verra la réduction mé
de la sensation à ses conditions organiques, l'identification id

solution n'en est pas une. Une fois que l'on a éliminé tion directe du monde matériel et ramené la sensation e à la sensation interne, la question fatale se repose veau pour cette dernière. Comment le sujet connaît-propre corps ? Oui ou non, la sensation interne est-non seulement la connaissance d'un *objet* matériel, corps — mais un acte à la fois organique et psychi-n acte du composé hylémorphe? Si l'on admet cette on avoue qu'il existe un type de sensations dont la logie ne peut donner la clé, qu'elle ne peut analy-e dans ses conditions matérielles, dont elle échoue ndre le formel. Si l'on nie cettte thèse, on rend préhensibles sinon impossibles, non seulement la ssance du monde matériel, mais celle du corps , la sensation devient aussi spirituelle que l'intel-, l'une et l'autre se ramènent à la connaissance de la pensée par elle-même. C'est le subjectivisme , sinon le solipsisme.

explications — que certains lecteurs ont pu juger s et pénibles — étaient indispensables pour poser nent le problème de la conduite. Nous avons lu et travail de Janet, nous n'avons pu parvenir à démê-ctement ce qu'il veut dire. Il n'y a pas moyen de s'il reconnaît franchement l'originalité radicale de naissance en tant que telle et son rôle régulateur is des mouvements de l'animal et de l'homme, ou pte — et dans quelle mesure — le point de vue aliste. On peut citer des textes dans les deux sens. es articles du « British Journal of Psychology » Janet es réserves explicites : « Sans critiquer le moins du

nnaissance en général à la connaissance de soi ou conscience, ation ultra-spiritualiste de la conscience sensible à l'intelli-

« monde, écrit-il, la psychologie introspective *qui*
« *peut-être la plus vraie au point de vue métaphysique*, il
« avoir le courage de nous faire une psychologie à n
« usage pour nous (médecins) qui avons besoin de
« préoccuper des nécessités de la pratique. Pour le m
« cin, comme pour le naturaliste, le véritable objet d
« psychologie c'est le phénomène extérieur qu'il voit
« ses malades, qu'il saisit par les sens, exactement co
« le physicien et le chimiste. Pour lui, la psychologie
« la description et la classification des conduites huma
« des comportements de l'homme dans les différentes
« constances où il est placé, et la pensée n'est qu'un
« ces conduites, une attitude, un langage analogue à
« que nous voyons au dehors mais que ses proport
« réduites nous dissimulent en partie (1). »

Ce texte paraît plutôt rassurant. Malheureuseme
subsiste des motifs d'inquiétude. Les lignes citées re
tent à 1920-1921 ; dans l'ouvrage que je discute et qu
de 1926, on ne trouve pas de protestation analogue,
cordant à la psychologie de la conduite qu'une valeu
commodité non de vérité. Janet n'aurait-il pas évo
Son idée de la conduite ne serait-elle pas devenue de
en plus radicale avec les années et n'aurait-elle pas ab
à la méconnaissance complète de l'originalité de la
naissance? Certaines formules donneraient à le pe
Janet dit volontiers qu'il faut exprimer les faits psych
giques en termes d'action (2). Cette recommandation
que de donner lieu aux pires confusions. Si l'on ente
mot « action » au sens absolument général et très abs
de « passage de la puissance à l'acte », en tant que

(1) Cité par G. Dumas, *Traité de psychologie*, tome 2, p. 92
C'est moi qui souligne.
(2) P. 204.

ı est applicable à tous les êtres finis, il n'y a pas
ur à proprement parler ; mais, outre que cette inter-
ion est peu conforme à nombre de définitions expli-
lonnées par Janet, il reste une mise à l'écart systé-
de ce qui fait le formel de la connaissance, de ce qui
tue son originalité propre. Dès lors, on est cons-
ent en danger de passer de l'omission à l'exclusion,
fin de compte c'est l'erreur caractérisée, on se
e matérialiste sans savoir comment on l'est devenu.
s le début, on entend l'action au sens du déplace-
local, et il y a des chances pour que ce cas soit très
nt, d'autant que bien des textes de Janet y inci-
on donne d'emblée à ses formules un sens matéria-

qui augmente le danger de confusion, c'est que, selon
cédé commun aux matérialistes et aux idéalistes,
emploie l'un pour l'autre les mots « connaissance »
onscience ». Il dira par exemple : « Il faut dans cette
hologie de l'action faire une place à la conscience
l'on peut à la rigueur supprimer quand on parle des
naux inférieurs, mais que l'on ne peut méconnaître
les hommes ou même chez les animaux supérieurs.
; il faut parler du phénomène de la conscience comme
e conduite particulière, comme d'une complication
acte qui se surajoute aux actions élémentaires. On
y parvenir en étudiant les conduites sociales élé-
taires et surtout les sentiments qui sont, comme on
erra, des régulations de l'action, des réactions de
ividu à ses propres actions (1). » Si, dans ce texte,
end le mot « conscience » au sens précis de « con-
nce de soi », il n'y a pas trop de reproches à lui
er, quoique une certaine connaissance de soi inter-

204.

vienne dans les conduites animales du fait de l'affecti qui en est le régulateur. Mais si on prend le mot « c cience » au sens de « connaissance en général », la mule précitée devient absolument inadmissible, car implique que l'action élémentaire est ce qu'elle est *a toute connaissance*, ce qui détruit la spécificité des r vements d'ordre animal et ne peut être applicable qu mouvements d'ordre végétatif.

On le voit, la notion de « conduite » est extrêmen confuse. On pourrait peut-être soutenir qu'elle échap l'erreur formelle en raison de sa confusion même c son obscurité. Il reste qu'elle présente les plus sér dangers d'erreur.

2° — *La force et la tension des conduites*

Si, de l'étude de l'idée de conduite en général, on à celle de la force et de la tension des conduites, on s'accentuer le péril de matérialisme.

La force d'une conduite est, semble-t-il, un co quantitatif : « La notion d'épuisement d'une fonc « écrit Janet, est claire pour tous quand il s'agit d « fonction physique dont on voit diminuer le rendem « on dira facilement que la fonction de la lactation s'é « quand on voit diminuer le lait des nourrices. Mais « beaucoup de peine à appliquer cette notion aux fonc « psychologiques parce qu'on les considère encore « comme spirituelles et dépourvues de quantité et « qu'on ignore totalement la nature et l'origine des f « qu'elles mettent en œuvre (1). » Ce texte rend évi ment un son fâcheux et il paraît difficile de ne pas y des tendances matérialistes. Sans doute, Janet fait l

(1) Janet, *La médecine psychologique*, p. 137.

de l'anatomisme simpliste des localisateurs à ıce, il se moque agréablement de ceux qui disent utôt qui disaient, car les temps sont devenus mau- our la mythologie cérébrale), de ceux qui disaient : ntre de la mémoire est engourdi », au lieu de dire : e malade présente des oublis », mais l'énergétisme ınet propose de substituer à ces vieilleries n'est pas nt pour nous rassurer : « En réalité, écrit-il, ces ter- empruntés au langage de la conscience ou ces ter- empruntés au langage de la physiologie sont à peu équivalents et il serait bon de supprimer le malen- lu en les supprimant les uns et les autres. On arri- à décrire les troubles mentaux uniquement en ter- d'action et de conduite (1). » J'estime que cela ne ime aucunement le malentendu, car il reste à définir n et la conduite, or nous venons de constater que ne l'a jamais fait de façon satisfaisante.

and, au lieu d'examiner en logicien les définitions de , on lit ses observations, notamment celles qu'il pré- au second volume de ses *Médications psychologiques*, l il étudie les « économies psychologiques » ou encore umé qu'il en a donné dans *La médecine psychologi-* n est forcé de reconnaître que derrière cette notion, l définie, de force psychologique, il y a quelque chose s réel et de très intéressant. Les traitements par le et leur réussite dans certains cas de névrose suffisent ıontrer que le problème de « l'épuisement psycholo- » a un sens certain, il y a une « fatigue psychique » testable. Comment l'interpréter? Je crois que la ie de la matière et de la forme nous permet de le en un sens très matériel, ce qui ne veut pas dire rialiste. Le fonctionnement de l'intelligence et de

Janet, *La médecine psychologique*, pp. 144-145.

la volonté, purement spirituel de sa nature, requier
vertu de l'origine abstractive de nos idées, le fonctio
ment concomitant des sens et de l'affectivité sensible.
ces dernières facultés, étant liées à des organes, sont
mises à des conditions matérielles. Il est facile ici de
deux erreurs de sens contraire. Un spiritualisme exa
assimile abusivement les sens à l'intelligence et mécon
ce conditionnement matériel ; un matérialisme beau
plus répandu confond la causalité matérielle avec l
cience proprement dite et s'imagine qu'un fortifiant a
nistré à un sujet, qui souffre de surmenage intellec
produit, au sens strict du mot, une suractivité psychi
Il faut se souvenir que le désordre ne vient pas d
forme mais de la matière, la baisse de l'activité psych
coïncide avec le déficit matériel : celui-ci étant combl
psychisme reprend son activité. Si on prend la caus
en un sens étroitement empirique, et les méthodes e
rimentales conduisent très facilement à ce défaut, o
verra pas la cause principale, la cause formelle, pré
ment parce que la défaillance ne part jamais d'elle
perfection de sa causalité en masque la réalité. Pour j
du sens philosophique d'un biologiste, il suffit de
demander comment il se représente le rôle curatif de l
togénol chez un sujet surmené par le travail intellec

Les considérations que je viens d'exposer montren
me semble, qu'on peut sauver la notion de « force psy
logique ». Il s'agit tout simplement des forces phys
chimiques requises « ex parte materiae » pour le fonct
nement des facultés sensibles tant cognitives qu'affect
L'interprétation matérielle permet précisément d'évit
matérialisme.

La notion de « tension psychologique » soulève, elle a
de sérieuses difficultés. L'exposé qu'en donne Janet p
à une critique fondamentale. Partant d'un postulat tr

miste largement généralisé, le maître du Collège de ance met en série continue toutes les conduites depuis gitation diffuse jusqu'à l'action inspirée par la plus ute moralité. Si ce schéma n'avait que des prétentions criptives, il ne resterait plus qu'à examiner l'exactitude ses détails, mais il semble bien que Janet lui assigne e valeur explicative. Dans ces conditions, nous le tenons ar inadmissible. Il est impossible, en effet, de ne pas cer des coupures nettes entre la vie végétative et la con-ssance sensible, puis entre cette dernière et la raison. llusion transformiste a, sur ces matières, fait perdre t sens critique à d'excellents esprits. Au lieu d'exami-la nature de la vie, de la sensation, de la raison et de ser de là à une conclusion relative à la possibilité ou à npossibilité de la transformation de l'un de ces types en type supérieur, on a renversé le problème. Du fait que formes vivantes se succèdent selon un ordre qui coïn-e approximativement avec leur perfection relative, on assé hâtivement de cette constatation de succession à affirmation de causalité, puis de cette causalité on a clu tout naturellement à une identité foncière. A une eille façon de raisonner, on est obligé d'opposer la ques-n préalable. Nos sens ne constatent pas directement la salité, mais seulement la succession ; le discernement la causalité exige l'intervention de l'intelligence. Ce cernement ne peut avoir pour base qu'une analyse rofondie de la nature des êtres entre lesquels on cher-à établir un lien de descendance, qui est une forme causalité. Que, dans la plupart des cas, cette analyse outisse pas à une certitude, cela est tout à fait évident. s tous les cas ne sont pas aussi indéterminables ration-ement. L'idée de sensation, par exemple, est une idée t à fait nette : une sensation peut être aussi dégradée on le voudra, elle reste une sensation, un phénomène

cognitif. Entre les êtres vivants capables de connaissanc sensorielle et ceux qui en sont incapables, il y a de tout nécessité une cassure. Il importe ici de ne pas faire u confusion grave, dans laquelle tombent beaucoup de bi logistes. Ils constatent que certains êtres sont difficiles classer, on ne sait si ce sont des plantes ou des animau et ils en concluent qu'entre les végétaux et les bêtes il a continuité. Raisonner de la sorte, c'est confondre compréhension et l'extension. Autre chose est de savo ce qu'est une notion, de savoir même qu'elle est déterm nément réalisée quelque part, et autre chose est de po voir préciser quelle est cette réalisation déterminée. Il a certainement une coupure nette entre les animaux les plantes, pour la raison évidente qu'entre la capacité connaître et l'incapacité de connaître il n'est pas possib d'intercaler une troisième notion. En présence d'un viva déterminé, le biologiste peut être incapable de répond d'une manière précise à la question : Ce vivant est-il, o ou non, capable de connaissance? Il n'en reste pas moi certain qu'à cette question il y a une réponse bien déte minée, par oui ou par non. Les déterminations du réel doivent pas être confondues avec la connaissance que no en avons, et les solutions des problèmes existent ava d'être découvertes.

Ce que je viens de dire sur la coupure qui sépare végétativité de l'animalité s'applique à celle qui exi entre l'animalité et la rationalité. On donne souvent de raison des définitions bien peu précises. Qu'il suffise rappeler qu'elle est la connaissance du nécessaire en t que tel. Je dis « en tant que tel », car la sensation p parfaitement atteindre quelque chose qui en soi est néc saire, mais sans le saisir sous l'aspect de nécessité. encore il est clair que la connaissance du nécessaire exi ou n'existe pas, et qu'il est impossible d'intercaler un t

ne terme entre la capacité et l'incapacité de connaître nécessaire. On doit même ajouter qu'on ne rencontre ère dans la pratique, pour séparer l'homme de l'animal, difficultés que je signalais plus haut relatives à la fron- re entre les végétaux et les animaux. Bien que la défi- ion de l'homme soit d'ordre philosophique et non d'or- anatomique — ce que trop de biologistes oublient ou nt jamais su —, on peut donner une assez bonne dia- ose anatomique de l'homme. Sur les pièces les plus con- tées au début l'accord a fini par se faire. Le pithécan- ope de Java est rangé par tout le monde à l'heure uelle en dehors de la lignée de l'homme, et une man- ule aussi primitive que celle de Mauer a toujours été nsidérée comme humaine. Je ne puis insister sur ces estions. Je me borne à renvoyer, pour une discussion profondie du problème de la discontinuité des formes antes, au grand ouvrage de Vialleton, *Membres et cein- es des vertébrés tétrapodes*. Les lecteurs qui ne pour- ent aborder ce travail magistral (qu'il faut absolument oir étudié si l'on veut s'occuper sérieusement de philo- hie biologique) trouveront un résumé intéressant et ns aisé à lire des idées de l'éminent anatomiste de ontpellier dans le livre qu'il vient de faire paraître : *rigine des êtres vivants*. Je me laisserai cependant aller signaler qu'entre l'homme, défini comme il doit l'être la possession de la raison, et l'homme caractérisé de xtérieur par son anatomie, il y a une correspondance ns serrée qu'on ne le pense souvent. Je ne crois pas qu'il ait la moindre chance qu'on découvre jamais un primate nt les caractères anatomiques se rapprocheraient de ceux l'homme au point de se confondre avec eux et qui dif- erait spécifiquement de l'homme par la privation de la son. Entre la raison, la verticalité et la bipédie spécia- à l'homme, il y a plus qu'un lien contingent. Imagi-

nons un instant un psychisme de gibbon dans un corp d'homme, il est à croire qu'un être de ce genre ne serai pas viable. Bien entendu, je ne parle que des grande lignes du plan d'organisation de l'homme, pour bien de détails que nous étions habitués à considérer comme pro pres à l'homme une sévère revision critique s'impose. J citerai comme exemple le triangle mentonnier, on a voul y voir une caractéristique de l'homme ; ce n'est pas soute nable comme l'a démontré la découverte du type d Néanderthal. Des étroitesses pédantes de ce genre ori beaucoup contribué à embrouiller la discussion. N'oublion jamais que la diagnose anatomique de l'homme n'est cer taine que dans ses grandes lignes.

Ces considérations paraîtront peut-être s'éloigner beau coup de la théorie de la tension psychologique. Ce n'es pas s'éloigner d'une question que de chercher à en rame ner au jour les racines. Le schéma de la tension psycholo gique est une application pure et simple du transformisme radical. Ceux qui l'adoptent ne s'y rallient certainemen pas pour des motifs tirés exclusivement du schéma lui même. Ils l'acceptent parce qu'ils ont pris l'habitude d construire partout des séries évolutives et de se préoccu per assez peu de la difficulté qu'il y a à en relier les cha nons. Nous rejetons donc la théorie de la tension psycho logique, *si on lui attribue une portée philosophique*, mais il es parfaitement possible d'utiliser cette notion comme hypo thèse de travail en la coupant de ses attaches monistes. S on laisse de côté les ambitieuses considérations phylogé nétiques, il reste un fait admis unanimement à l'heur actuelle : celui de la hiérarchie des fonctions psychique chez chaque sujet. Il faut aller plus loin, cette hiérarchi implique un pouvoir de contrôle et d'inhibition des fonc tions supérieures vis-à-vis des fonctions inférieures. Ce idées ont depuis quelques années un large succès chez le

ırologistes de tous pays, et elles paraissent vraiment ondes. Mentionnons en Angleterre les travaux de Head, . ont été appliqués à la psychologie par son collabora- r, le regretté Rivers, dans son beau livre *L'instinct et conscient.* Chez les Allemands, Kretschmer, le psychiâ- de Marburg, a donné une très claire synthèse de l'éta- nent psycho-physiologique dans son récent *Manuel orique et pratique de psychologie médicale*, dont les cha- res intitulés *Les mécanismes hyponoïques*, *Les mécanis- s hypobouliques*, *Les réactions primitives*, sont d'un parti- ier intérêt. Kretschmer lui aussi sacrifie comme Janet transformisme intégral, mais l'amputation des excrois- ces parasites est facile à faire. L'ouvrage le plus impor- t sur les différents plans du psychisme me paraît être *ntroduction biologique à la neurologie* de von Monakow Mourgue. Je regrette que ces auteurs ne sachent pas tinguer entre les mouvements végétatifs sans régula- n cognitive et les mouvements animaux à régulation gnitive, cette confusion vicie leur conception de l'ins- ct, mais le lecteur philosophe fera aisément la rectifi- tion et mesurera le chemin parcouru par la neurologie puis les temps héroïques des localisateurs à outrance. st dire que la notion propre à Janet de la « tension chologique » n'est qu'une variante des vues sur les eaux psychiques courantes à l'heure actuelle et dont la mière idée semble due à Hughlings Jackson. On peut ttre l'accent sur le côté neurologique ou sur le côté chologique, mais le principe général de la superposition fonctions reste le même. En ce qui concerne plus par- ilièrement Janet, il nous semble que son schéma des illations du niveau mental permet souvent une formu- on heureuse et commode des faits mentaux pathologi- es.

Conclusion

Après avoir exposé — aussi objectivement que possib — les idées de Janet sur la conduite, la force et la te sion psychologiques, nous en avons discuté la valeur. U étude complète aurait comporté l'examen détaillé de ch cun des niveaux de la conduite, mais ce travail fastidie aurait rebuté le lecteur. Ce que nous avons dit à prop de la tension psychologique fournira les grandes lign d'une critique de cette classification des niveaux ps chiques.

Il nous reste à essayer de formuler une appréciati d'ensemble sur le volume que nous venons d'examin On peut se placer pour cela à deux points de vue dif rents. Le premier est le point de vue religieux. Le liv est en effet consacré à l'étude d'un délire religieux, Janet ne se prive guère, à l'occasion, d'exprimer manière de voir sur les faits religieux en général. So cet aspect, il n'y a pas de bien à en dire. La manière Janet est celle d'une génération de savants en train disparaître et qui — en ce qui concerne sa position vis-vis des faits religieux — ne se fera pas regretter. J'ai ra pelé, au début de ce travail, que le R. P. Lavaud ava consacré un très bon article à la discussion de la comp raison établie par Janet entre sa malade et les gran mystiques, j'y renvoie de nouveau le lecteur. Ce qui m le plus étonné dans ce qu'écrit Janet à ce propos, c'est peu de souci qu'il a de l'histoire : il suppose que les écri des mystiques classiques ont dû être expurgés par l commentateurs (1). Mais c'est une question de fait ce

(1) P. 76, p. 109.

qui ne se résout pas par des suppositions, mais par
plication des méthodes de la critique historique ! Une
reille façon de faire est déconcertante chez un savant
l'envergure de Janet.

Pour rendre justice à l'importance de l'ouvrage de Janet
aut se placer au point de vue psychopathologique. J'ai
ur que beaucoup d'esprits frappés exclusivement de ce
'il y a d'inacceptable dans les applications religieuses
e fait de son système le maître du Collège de France ne
ennent à son égard une attitude d'hostilité globale. Ce
rait là une solution simpliste et maladroite. Il y a dans
livre de Janet beaucoup à prendre et beaucoup à appren-
e. Sans doute, même du point de vue psychologique, il
a beaucoup à rejeter, et je ne me suis pas privé de le
re tout au long de cet article, mais pour terminer je
udrais mettre en relief la grande leçon psychologique
i me paraît se dégager de l'ouvrage. Cette leçon c'est
ntérêt de l'étude de la pensée morbide. C'est un fait
midable que l'existence de la pensée morbide, et il est
rieux de constater que de ce fait l'humanité moyenne
nd à détourner ses regards. La psychiatrie est une
ence toute moderne. A quoi tient ce développement
rdif? Vraisemblablement à l'horreur instinctive qu'é-
ouve l'homme normal en face de l'aliéné. Cette horreur
stinctive peut-elle être approuvée complètement par la
ison? Non certes. Et ici nous assistons au conflit de
ux cultures. D'un côté, se trouvent les esprits dont la
mation est à base de logique et de morale, ces sciences
rmatives prescrivent ce qui doit être, elles mettent au
emier plan la notion de valeur : vérité ou vertu. Les
prits formés à cette discipline sont généralement inap-
s à comprendre la pensée morbide, son existence sem-
e presque les gêner. Dans l'autre camp, nous rencon-
ons les biologistes et les psychologues. Pour eux, la

pensée morbide est un fait, et tout fait a ses causes ; ils n se reconnaissent pas le droit de fermer les yeux sur u aspect quelconque du réel, la pensée morbide les int resse autant que la pensée normale, ils les mettraie presque sur le même plan. Prise isolément, chacune ces cultures aboutit au rétrécissement intellectuel. I culture purement logique et morale conduit à la céci psychologique. On peut dire que sa prédominance excl sive a été une des causes du peu de progrès de la psychi trie pendant des siècles. Inversement la culture pureme biologique et psychologique tend à effacer toute notio de valeur, à identifier le droit et le fait. Une synthè s'impose. A défaut de cette synthèse la psychopatholog sera toujours en déséquilibre. Le logicien et le moralis doivent reconnaître franchement et concrètement, — no pas seulement d'une manière théorique et lointaine, que la pensée morbide existe, bien plus, qu'elle a ses lo propres, que celles-ci ne sont pas les lois de la logiqu bref qu'il existe un certain ordre dans le désordre. Qu'o ne me dise pas que j'enfonce une porte ouverte, je n suis trop souvent heurté à une incompréhension complè de l'idée d'une explicabilité scientifique des productio psychiques morbides de la part des logiciens et des mor listes pour ne pas croire qu'il y a chez eux une déform tion professionnelle assez fréquente. Les biologistes et l psychologues doivent, de leur côté, reconnaître franch ment la distinction du droit et du fait, de l'ordre et d désordre. Très souvent, ils glissent de cette assertion tr exacte que le désordre a ses causes, qu'on peut l'analysé le ramener à une intersection de séries causales indépe dantes, ils glissent de là, dis-je, à la négation de la distin tion entre ce qui est et ce qui doit être. Leur déformatio professionnelle, la négation des valeurs, est aussi fréquen que celle de leurs contradicteurs. Chez certains d'ent

elle va jusqu'à compromettre la notion même de
é.

idéal d'une culture équilibrée serait d'unir les deux
ts de vue, de les absorber dans une synthèse supé-
e. Nous ne pouvons pas dire que Janet y ait réussi. Il
s bien vu la faillite psychologique des logiciens et
moralistes, il l'a soulignée en quelques formules
les. Malheureusement, il a été incapable de faire la
nèse des deux cultures : normative et causale. Il s'est
entraîner à des remarques sceptiques sur la valeur
remiers principes, qui sont une faillite philosophique.
llent guide pour un voyage de reconnaissance à tra-
les névroses et les psychoses, il serait un très mau-
maître à penser. Si l'on met de côté soigneusement
nilosophie générale, qui est sans valeur, il lui reste
ir admirablement posé le problème de la pensée mor-
C'est la grande leçon de son livre de nous forcer à
der en face l'énigme du délire.

R. Dalbiez,
Agrégé de philosophie.

NOTES ET RÉFLEXIONS

La mystique démocratique (1)

L'ouvrage de M. Rougier est une étude à allures scien
ques, c'est dire qu'elle prétend être le résultat d'une ob
vation. Il faut reconnaître qu'en bien des points, ce progra
est réalisé. Les illusions, les rêves, les aspirations sentim
tales qui sont à la base de la soi-disant philosophie de J
Jacques Rousseau, sont dénoncés avec beaucoup de fin
et d'exactitude, sans que la bienveillance ou l'imparti
fassent défaut. La valeur réelle de l'idéologie si chère à
révolutionnaires de 1789 est ainsi mise en lumière. Un m
de l'auteur est d'avoir posé la question sur son véritabl
rain : les principes de la Déclaration des Droits de l'ho
ne sont qu'un idéal, et nullement, comme l'avaient prét
ses défenseurs, l'expression d'une loi naturelle ou la co
sion d'une expérience objective de la vie de l'humanité.
donc que les partis politiques prétendent restaurer
social le plus conforme au bien humain, ils ne font que
vre des aspirations spéciales. Ils n'opposent, en fait, à la
trine sociale traditionnelle du catholicisme qu'une
doctrine tout aussi « idéaliste »... tout aussi « mystique
sens où M. Rougier entend ce mot)... et, ajoutons-le, b
coup moins confirmée par l'expérience des siècles.

Un autre mérite du volume en question est d'avoir
avec clarté, que l'égalitarisme politique préconisé pa
hommes de 1789 devait avoir son complément et son
nouissement logique dans l'égalitarisme social et écon

(1) Louis Rougier, *La Mystique Démocratique* — Bibliothèq
Philosophie Scientifique (Paris, Flammarion).

e communisme est la conclusion forcée de la Déclaration
oits de l'homme.
ut regretter que l'observation scientifique ne soit pas
rs complète dans l'étude entreprise. Elle est quelque-
perficielle : ainsi dans certains chapitres où les origines
oi-disant « Mystique » démocratique sont recherchées
e mouvement religieux, juif ou chrétien. Nous ne nions
e l'organisation religieuse des peuples anciens se liait
ment à leur organisation sociale et morale, comme
ncore le cas de l'Islamisme moderne. Il nous semble
nt que les préoccupations politiques et économiques
nt pas placées au premier plan dans l'œuvre des génies
ux de l'histoire ; elles étaient sûrement très secondaires
a pensée d'un saint Paul. Les réalités surnaturelles leur
aient d'une tout autre importance : cherchez d'abord
aume de Dieu et sa justice, et le reste par surcroît!...
lleurs, les conceptions temporelles et matérielles doi-
eurs origines aux influences du milieu géographique,
race, de l'histoire politique, de la civilisation spéciale à
ue où le mouvement religieux a évolué, tout autant et
davantage qu'aux idées religieuses elle-mêmes. Il ne
as simplifier la question en la réduisant à un seul élé-
quand les causes sont nombreuses et complexes. Ainsi,
emple, les nations américaines ont acquis leurs habi-
économiques si orignales autant sous les nécessités
ulières de la vie nouvelle à laquelle elles furent astrein-
e sous l'inspiration des doctrines puritaines importées
lles. Bien d'autres points de vue pourraient être envi-
Une observation doit être complète et impartiale sous
de dégénérer en hypothèse n'intéressant plus que la
ption personnelle de son auteur.
autre point très discutable, c'est la définition donnée
t « mystique ». Que le langage d'un journaliste manque
e peu à l'exactitude dans la valeur des mots employés,
s'en étonnera. Mais M. Rougier prétend parler un lan-
exact. Nous avons le droit d'exiger de lui la précision
rmes dont il fait usage. Or (au chap. I) il nous fait de
nystique » une description qui l'identifie à la *foi* en
al... et encore à la foi comprise à la manière des phi-
es agnostiques et immanentistes..., ce qui n'est pas du
ne position communément reçue en philosophie. La foi

est un « *ensemble de croyances* », c'est vrai ; la mystique tout au contraire, une prise de conscience personnel affective des choses divines. Le mystique tend à s'établ une vie d'union habituelle, d'esprit, de cœur, de vol avec la Divinité. Les anachorètes qui se retiraient au d étaient des mystiques ; saint Jean de la Croix et sainte rèse étaient des mystiques. On peut comprendre ces sans préjuger par ailleurs de leur interprétation... c'est-à sans déclarer si l'union d'âme est simplement sugge subjective, ou au contraire si elle est conversation obje avec Dieu. Nous savons bien que M. Rougier a des opi sur ce point ; mais il faut prendre les faits de psycho religieuse tels qu'ils se présentent. La foi se place s terrain des croyances ; c'est si vrai que bon nombr croyants, chrétiens ordinaires, n'entendent en aucune devenir mystiques à la manière des carmélites ou des a contemplatifs. En ce sens, il faudrait plutôt dire que la tique est essentiellement *expérimentale* : le mystique co les choses surnaturelles par une expérience toute person dont il vit. Cette expérience chez un individu peut s'opp à la définition du dogme qui est enseignement officiel exp en termes intelligibles et imposé à la croyance, lors n que l'expérience mystique d'un individu ne saisirait p réalité vivante signifiée par les mots. Toute la lutte ent hérétiques du moyen-âge et l'autorité ecclésiastique vie cette différence capitale.

Il faut ajouter, pour être complet, que la foi elle-mêm porte pas nécessairement sur des propositions totale injustifiables en raison et en expérience, comme le M. Rougier. Sa manière de voir s'explique s'il se rallie gnosticisme parce qu'il réduit toute connaissance certa la seule science expérimentale. C'est là un préjugé : il n pas le présenter comme une position intellectuelle comm à tous les esprits, ce qui doit être au début d'un tr adressé au public ordinaire. Avant de prendre naïvement un axiome indémontré mais évident une proposition de discutables et des plus discutées, l'auteur aurait eu avan à lire les ouvrages d'apologétique chrétienne qui expliq en quel sens la foi peut être motivée rationnellement (

(1) Gardeil, *Crédibilité et apologétique. Le donné révélé et la thé* (Paris, Gabalda). — De Poulpiquet, *L'objet intégral et l'apolog* (Paris, Bloud).

:evrait qu'on peut parfaitement concevoir une justifi-
rationnelle de la foi, encore que cette justification ne
.s proprement scientifique au sens moderne de ce mot.
ait-ce pas une naïveté que de réduire à une méthode
: les diverses disciplines qui composent le savoir
n. Mathématiques, chimie, histoire, etc..., aboutissent
pèces très diverses d'évidences. On peut être certain de
ence d'un Clovis ou d'un Napoléon, sans toutefois que
xistence soit objet de constatation immédiate ou expé-
tale. L'interprétation du document ou des traces inter-
nécessairement. Ainsi l'évidence du raisonnement en
'e de foi peut être réelle, tout en étant *autre* que celle
e par une science particulière. Les réalités divines
ent, par leur ordre même, à l'emprise de notre con-
nce *directe* : pourquoi ne pourraient-elles pas s'imposer
e assentiment par l'évidence du fait de leur révélation ?
. historique ne s'impose-t-il pas, d'une manière analo-
ar l'évidente signification des traces qu'il a laissées der-
ui ?

'ôle spécial de l'apologétique, tel qu'il a été dégagé et
ns les travaux modernes, semble avoir été méconnu
Rougier. A la page 31, il est question uniquement de
'r que les dogmes ne sont pas antirationnels, qu'on
n établir la convenance : il est également question du
nent scripturaire de la foi chrétienne ! On ne trouve
e mention de la preuve possible du fait de la révélation
. Précisément, en cette démonstration indirecte et exté-
à l'objet de foi, la Bible n'a plus valeur que de docu-
historique : sa valeur ne dépend plus de la tradition
le, le prétendu cercle vicieux dénoncé par M. Rougier
aru !...

; n'espérons nullement imposer à un esprit un système
lui agrée pas. Mais nous croyons qu'un homme loyal
s le droit d'ignorer ou de paraître ignorer les concep-
u chrétien, précisément au moment où il tente, fût-ce
d'exemple, d'exposer le processus de l'acte de foi chez
yant. Nous nous étonnons de même de lire, dans les
87 et suivantes, des affirmations tout au moins inexac-
Aristote et sa philosophie. Le grand philosophe n'a
prétendu que les essences objectives des choses corres-
ent exactement aux notions abstraites que nous nous

en formions. Il croit à la réalité des natures, comme on à la réalité du plan sur lequel plusieurs maisons d'un m modèle ont été bâties ; mais la « *connaissance* » que nous nons de ces natures est très imparfaite, souvent erroné *venatio* du « quod quid est » est laborieuse, quelqu impraticable ! Par ailleurs, le Stagirite avait poussé assez prit d'observation pour constater l'existence des anom comme c'est le cas des idiots. Nous ne voyons pas du comment M. Rougier peut écrire : « Du coup tom fameuse distinction des caractères essentiels et accident Cette distinction, à vrai dire, ne tombe nullement deva faits, à moins que ceux-ci ne soient interprétés à la ma de Locke. Cette manière paraissait bien naïve aux phil phes de jadis qui la connaissaient déjà. Pour résoudre ques anomalies et expliquer quelques monstres, elle supp l'ordre même de l'Univers, donc le fondement object toute science. S'il n'existe aucune fixité dans les carac essentiels des choses, si chaque cas, en tout ce qu'il es totalement *divers* des autres, comment devient-il possib parler, par exemple, du carbone ou de l'hydrogène, en mant en ces formules une série d'expériences particuli Comment peut-on prévoir telles séries de phénomènes qu'on est assuré de se trouver en présence d'un morce carbone ou d'une quantité d'hydrogène? Que le sava contente de noter les rapports constants qu'il observe certains faits, sans chercher leur explication profonde bien ; mais il ne faut pas nier, d'un trait de plume, un tème philosophique sans lequel la science elle-même d impossible ! Aristote expliquait parfaitement la présenc monstres sans être forcé de nier l'objectivité des natures comme l'existence d'une machine manquée ou brisée s' que sans nier, par le fait, l'existence du modèle idéal et de l'ingénieur qui l'a conçu. Une réalisation défectueuse être, les obstacles qui s'opposent à l'exercice normal fonctions essentielles, rendent raison de l'existence des n tres..... Un cerveau mal constitué explique que la raiso peut pas s'exercer normalement.

Ce qui semble plus grave encore, c'est qu'à la pa M. Rougier écrit : « La raison n'est pas donnée une fois « toutes en naissant, comme une révélation originel « réel : il n'y a pas d'idées innées, et toutes les représenta

l'esprit viennent des sens : *nihil est in intellectu quod non us fuerit in sensu.* »

contexte semble faire croire que ce serait là une décou- de Locke!... Aristote l'avait pensé bien avant lui; ougier ne peut pas l'ignorer, ou alors il confond à des- Platon et Aristote, Descartes et saint Thomas!... Par urs la philosophie de l'École, tout en admettant ce prin- que l'intelligence saisit son objet dans et par les données sens, n'en conclut pas contre l'objectivité radicale des es et des espèces! De ce qu'un architecte reconstitue, en nt un monument, le plan sur lequel il a été bâti, il ne pas en déduire : donc ce plan est pure chimère; puisque lan a son fondement dans la construction même de l'édi- Il en va de même de ces schèmes fondamentaux sur uels les êtres de nature semblent construits et sans les- s la fixité des lois naturelles serait totalement inintelli- e. C'est donc l'interprétation spéciale donnée à certains et non pas ces faits eux-mêmes, qui permet à M. Rou- de poser ses affirmations comme des axiomes. Cette ière de procéder enlève à son travail une grande partie de aleur scientifique!

nfin, il y a, dans l'ouvrage cité, une identification conti- lle du droit naturel avec la notion toute particulière s'en est faite Jean-Jacques Rousseau. Le raisonnement s'appuie sur l'exposé ainsi fait du droit naturel vaut con- les tenants de la Déclaration des droits de l'homme. Il l toute son énergie si l'on entend le droit naturel à la nière d'Aristote et des scolastiques.

ous regrettons vivement ces inexactitudes et ces préjugés, les observations de M. Rougier ne manquent pas de jus- e et d'à-propos, quand elles demeurent sur son terrain ore. Il aurait fallu s'y tenir, sans empiéter sans cesse sur errains religieux ou métaphysiques. Chaque branche de naissance humaine a son objet et sa méthode. C'est tou- s une erreur que de se mêler de plusieurs questions à la . Le meilleur chimiste est admirable quand il s'en tient découvertes propres à sa science. Il déraisonne dès qu'il nêle de vouloir tirer des conclusions d'ordre philosophi- ou religieux. Ainsi en est-il, croyons-le, du volume inti- : « La mystique démocratique »... Hors de ces réserves, s admirons beaucoup les observations sociales qu'il con-

tient, en particulier sur les conséquences contradictoi que l'expérience des systèmes égalitaristes a provoquées dans la France du vingtième siècle soit dans la Russie so tisée. Admirons, enfin, la justice qu'il y a dans ces rem ques : que la lutte des classes, loin d'être scientifique, contraire à toute l'histoire et que le matérialisme mode aboutit à la destruction des élites intellectuelles qui s pourtant aussi indispensables au Bien public et au bonh de tous que les producteurs immédiats des objets de bien-ê et de consommation physique.

fr. J. LAVERSIN.

Malebranche, moraliste chrétien

Le *Malebranche* que M. Gouhier vient de publier dans collection des *Moralistes chrétiens* (1) sera pour les étudia un instrument de travail incomparable. Des textes choi avec intelligence, groupés avec art. Des commentaires sob et éclairants. Peut-être seulement la technique impecca de l'historien laisse-t-elle sans secours le lecteur philosop qui, lui, voit surgir à propos de chaque texte les problèm les plus urgents.

La préface de M. Gouhier est destinée à nous prouver q Malebranche est augustinien. Sans doute complaisance cl ritable à vouloir que le siècle de la « Mathesis » et de l'op misme ait produit au moins un penseur intégralement chr tien. Mais saint Bonaventure, pour qui « non intellectus int ligit, sed homo per intellectum », accepterait-il le patrona d'une métaphysique où il n'y a pas d'activité humaine et c'est Dieu qui connaît en nous? M. Gouhier ne montre-t pas d'ailleurs, dans la première partie du livre, que le systèr tout entier est une morale qui affirme une humilité mét physique de l'homme devant Dieu et le dépouille de tou connaissance et de toute volonté propres? Pauvreté nat relle qui pose le problème des problèmes : la structure l'univers moral malebranchien permet-elle une expérien mystique? D'une part, pas de « fonds de l'âme » disting de ses puissances. « Il n'y a rien de plus informe que la sub

(1) *Malebranche*, par HENRI GOUHIER. Gabalda, 1929.

des esprits si on la sépare de Dieu : car qu'est-ce
ı esprit sans intelligence et sans raison, sans mouve-
et sans amour (1)? » D'autre part, mort des puissances
rdre naturel. Si bien que la créature, appelée dans la
nystique, n'aurait rien de spirituel à sacrifier à Dieu.
uvreté ontologique rend impossible la pauvreté de la
le l'esprit. Le miracle de Malebranche, c'est qu'il n'ait
bouti au quiétisme, car si l'intelligence est si éblouie de
ence de la « Mathesis » qu'elle la projette et se projette
ıème en Dieu, niant ainsi sa misère propre qui est sa
ıdance à l'égard des données sensibles (ce qui présage-
ıne contemplation de style fénélonien), la volonté,
ue mouvement divin, ne peut aimer que la cause de
laisir et se trouve condamnée à s'engraisser de sensible
ır l'éternité, puisque la grâce elle-même est toujours
ation. Si M. Gouhier avait étudié les prolongements
ques de l'attitude morale de Malebranche, son livre se
singulièrement enrichi : un historien n'aurait-il pas
·e tenté par le contraste d'une métaphysique où s'affirme
ant de l'homme qui semble apporter un fondement à
stique bérulienne et d'une psychologie de l'amour par-
ıent janséniste qui donne aux formules de Malebranche
ıe une résonance pascalienne? L'antinomie découverte
. l'abbé Bremond entre Bérulle et Pascal se retrouvant
une seule pensée...

t-être M. Gouhier aurait-il pu consacrer une analyse
ulière à certaines intuitions de psychologie morale où
ranche fait preuve, en dehors de toute vue systémati-
l'une acuité étonnante. Certaines formules ne le cèdent
ossuet, ni à Pascal : « Sacrifier sa passion dominante
être heureux, cela se contredit ». Et lorsque Mauriac
le roman de l'amitié, ne pourrait-il pas mettre en
ıe de son œuvre cette phrase du « *Traité de Morale* » :
chacun examine donc ses forces et ne se laisse point
ndre en dangereux plaisir de connaître et d'être
.? »

s doute M. Gouhier répondra-t-il un jour aux problè-
ue nous posons à Malebranche, et il nous dira mieux

.57 du *Malebranche, Traité de la Nature et de la Grâce*, III,

alors si les discours de son « moniteur » s'accordent ave
langage de la Vérité qui est la lumière des esprits... Ma
est encore trop historien pour être aussi pleinement M
branchien.

ÉTIENNE BORNE.

A propos de l'éclectisme

Beaucoup après Taine, et moins bien que lui, s'efforce
refaire le procès du Cousinisme : c'est un jeu facile de répo
par une dialectique à une autre dialectique. Il y a quel
mois, M. Borne nous parlait d'un « Platonisme au rabai
propos de l'œuvre du philosophe éclectique. Lamennais,
il redoutait la gloire, ne l'avait-il pas surnommé dé
« Platon de la guillotine »? Il est, en effet, de ces méta
siciens à qui l'on reproche de se contenter d'éloquentes
sertations sur « le Vrai, le Beau et le Bien ». Ces dissertat
nul ne s'abaisserait à les consulter, et ceux qui s'en plaig
moins que tout autre! — La critique ne pourra cepen
éviter les contre-sens que si elle connaît ce qu'elle attaq

L'éclectisme est une attitude philosophique soumise.
surtout — pourquoi l'oublier? — la méthode par excel
de l'histoire de la philosophie. Ce qu'elle nous appre
quêter ça et là ce sont des vérités, non des erreurs. La fail
d'un Cousin ce sera de systématiser ces vérités, car on ne
jamais rien d'original avec des fragments de doctrines.
ne peut-on composer avec les éléments positifs et durabl
chaque système un décor harmonieux?...

Une classification du genre de celle qui ramène à q
les directions de la pensée (scepticisme, sensualisme,
lisme, mysticisme) si imparfaite et si scolaire soit-elle,
moins le mérite de faciliter des inductions qui peuvent
fructueuses, en évitant ce travail préliminaire de l'espri
recherche de vérités nouvelles. Car ce pluriel aura to
un sens tant que notre humanité sera assujettie au mu
et à la limite. Il ne peut cesser d'en avoir que lorsqu'a
vers d'un rideau mouvant de phénomènes nous entrev
le Vrai absolu, dont la clarté ne peut pleinement illur
que les régions transcendantes de l'éternelle unité.

JACQUES POISSON.

LA VIE POLITIQUE ET SOCIALE

JAN GESTEL, O.P. *L'organisation catholique des patrons dans le pays flamand.*

Quand fut publiée la lettre de la Sacrée Congrégation du Concile à Mgr Lienart, l'Association catholique des patrons flamands vivait déjà selon l'esprit de l'Église. L'aumônier général des jeunes patrons chrétiens nous décrit l'esprit et la vie de cette grande institution.

TONNEAU. *Mustapha-Kémal et la rénovation de la Turquie*, par Jean Mélia.

Mustapha-Kémal, le Victorieux et le Réformateur, le chef de la Turquie nouvelle, peut-il être loué sans réserve comme le fait M. Mélia?

DEBISSCHOP. *Un Institut des Sciences de l'Éducation en Chine.*

Un mot sur les aspirations apostoliques de la jeunesse catholique chinoise.

L'organisation catholique des patrons dans le pays flamand

L'association catholique des patrons fêtait le premi lustre de sa fondation en Flandre, lorsque paraissait lettre de la S. Congrégation du Concile, dont l'importan théorique et pratique fut soulignée à propos, dans cet revue même. Aussi bien, l'organe de l'association manqua-t-il pas de publier, dans son numéro spécial, document romain comme une approbation autorisée la ténacité héroïque de la jeune institution pendant cinq premières années de son existence.

Ténacité héroïque, on peut le dire. Ceux qui ont vé les premiers débuts de cette association — elle s'appelá « Algemeen Christelijk Verbond van Werkgevers », et son siège à Anvers, au n° 30 de la rue des Tanneurs conservent le souvenir amer, non seulement de l'ironiq mépris des socialistes, mais aussi et surtout de la défave et de l'opposition d'une partie de la presse catholiqu qui furent l'accueil décevant réservé par l'opinion à l'o ganisation naissante, lors de sa première manifestation public. Et lorsque nous nous efforcions de démontrer l'o portunité de notre entreprise en nous appuyant sur directives pontificales concernant cette matière, on qua fiait outrageusement notre exposé d' « Évangile du dima che des Rameaux ».

Ces directives pontificales, nous les retrouvions mai tenant dans la lettre à Mgr Liénart ; et — qui plus est

s y trouvions, explicitées cette fois, les conclusions iques que déjà précédemment nous en avions déduí- L'éclat de nos fêtes jubilaires se voyait rehaussé par résence des représentants des autres groupements des ses sociales du pays, par celle des délégués des asso- ons patronales de France et de Hollande, par celle n des correspondants de toute notre presse catholi- qui convenait cette fois, et de commun accord, de la périté de notre organisation. L'encouragement le plus ieux nous était réservé, en ce que S. Em. le Cardinal na nous donner son approbation en déléguant à la ice solennelle — à laquelle le bourgmestre d'Anvers, r. Van Cauwelaert, prit la parole — son vicaire géné- Mgr Janssens. Dans un document louangeux Son Émi- ce écrivait d'ailleurs : « Votre association répond à el répété, lancé par le Pape et les Évêques aux ons chrétiens. L'A.C.V.W. ne se propose-t-elle pas rendre à cœur les intérêts de ses membres selon les cipes de la sociologie chrétienne et de régler en esprit onciliation les rapports entre patrons et ouvriers ? » 'unanimité de ces approbations démontrait aux patrons oliques qu'ils avaient remporté déjà au moins la vic- e morale sur l'indifférence. Mais, n'avait-on pas prédit uis trois ou quatre ans qu'une organisation catholique patrons ne serait pas viable ; que c'était une institu- sans avenir, dont le développement était impossible? voici que le rapport fait à la séance solennelle décla- qu'en un laps de quatre ans l'association avait vu le bre de ses membres se porter de 50 à 1000, environ, que depuis août dernier cette progression s'était ore accélérée, — qu'en trois ans une section de jeunes it réuni 150 membres, — que dans le cadre de son anisation de classe sociale elle avait fondé sept orga- nes professionnels (un huitième s'y ajouta depuis) au

profit des patrons et une dizaine de services fort appréc (renseignements — caisse de compensation — assuran sociale — documentation — crédit, etc.), — qu'à l'étra ger, enfin (en Espagne tout dernièrement), par son ent mise ou sa propagande, on créait des associations patrons catholiques de telle manière que l'on pouvait à présent envisager la fondation d'une organisation int nationale.

Il est donc avéré que, chez nous, les faits ont prou l'opportunité et la viabilité d'une association indép dante des patrons catholiques. L'expérience ne manq pas d'importance. Aussi bien ne sera-t-il pas inutile sa doute de décrire sommairement, pour l'information lecteurs français, les principes directeurs, l'organisati les résultats acquis et l'orientation actuelle de notre as ciation. Mais comme ce fut la Hollande qui en mati d'organisation des patrons catholiques, aussi bien d' leurs qu'en ce qui concerne l'organisation générale de vie catholique, nous a ouvert la voie et nous a don l'exemple, il importe de jeter aussi un regard de ce côt

I. — Les principes directeurs de l'« Algem. Christelijk Verbond van Werkgevers » (Confédération générale des Patrons chrétiens).

1) Comme dans les pays voisins, *le mouvement so s'est développé chez nous dans le cadre et sur la basc l'organisation des classes.* Ainsi nous avons la « Lig ouvrière chrétienne », dirigée avec tant de compéte par le T. R. P. Rutten, O. P.; le « Belgische Boer bond », dont la puissance et l'expansion croissante pro quent l'intérêt même à l'étranger; le mouvement classes moyennes, qui lui aussi se développe de jour

et enfin — dernière ramification de l'arbre florissant
›tre action sociale — l'association des patrons catho-
s (1). Le principe de l'organisation des classes n'a pas
:hez nous non plus, admis sans examen. On nous a
ché de diviser, en l'adoptant, au lieu de concilier, et
entuer encore la distinction des classes. N'était-ce
'objection que l'on faisait, naguère, aux syndicats
·riers? Mais, en son temps déjà, Léon Harmel avait
›ris que les syndicats mixtes ne pouvaient, eu égard
circonstances, inspirer confiance. N'avait-on pas
rqué, au premier congrès ouvrier : « Le syndicat
e réclame, pour donner ses fruits, une tranquillité
le relative que nous sommes loin d'avoir. Trop de
ons s'agitent aujourd'hui, trop d'inquiétudes et de
nces se manifestent de tous côtés. » Une plainte uni-
e se retrouvait sur leurs lèvres : « Le syndicat mixte
que de sincérité (2). » D'ailleurs les directives ponti-
s de Léon XIII et de Benoît XV et celles contenues
la dernière lettre à Mgr Liénart n'ont jamais cessé
›rouver l'institution de syndicats séparés, sous la con-
n, pour ne citer que la lettre à Mgr Liénart, « que
ssociations syndicales soient des instruments de con-
e et de paix, et dans ce but l'Église suggère l'institu-
de Commissions mixtes comme un moyen d'union
e elles ».

ais si l'on accorde le droit à l'existence à des syndi-
séparés qui n'unissent que les membres d'une seule
ession et ne visent directement que leurs intérêts éco-
iques, n'accordera-t-on pas, bien plus, ce même droit
rganisation des classes? Celle-ci, en effet, se fait accep-

Voir abbé L. Colens : *La formation des dirigeants d'œuvres*
'es : *École centrale supérieure pour ouvriers chrétiens*. Louvain,

Léon Harmel, par G. Guitton, II, p. 26.

ter en raison de cette constatation irrécusable : que hommes sont divisés en classes distinctes avant to organisation, et que cette classification les différen entre eux, dans leur besoins comme dans leurs disp tions. C'est là la donnée naturelle indéniable qui est pr lable et doit servir de base à toute organisation solide celle-ci il appartiendra alors de pourvoir aux intérêts membres de la classe organisée et de prévenir leurs bes par l'ensemble de ses institutions sociales. Cette con tion fut approuvée par l' « Union sociale de Malines l'on peut lire au n° 51 de son « Code social » : « La si litude d'intérêts, d'occupations, de culture, d'habitudes vie, de modes de participation à la répartition des bi économiques, crée entre membres d'une même classe tendance à se grouper d'une manière plus intime, en de défendre et de promouvoir leur bien commun part lier » (p. 64-65).

Notre organisation de patrons est donc avant tout organisation de classe, ouverte à tous ceux qui occup dans la vie économique une situation de dirigeant comme patrons-propriétaires, soit comme directeurs d' treprises, qui se propose comme fin de soutenir ses m bres en toute manière, et de les former aux exigences leurs charges. Voilà pourquoi elle comprend dans cadres un ensemble d'organismes professionnels, don but est de poursuivre et d'assurer les intérêts propr chaque profession ; — c'est pourquoi encore elle fond complexus de services économiques et sociaux destin assister les patrons dans l'application de la législat sociale et à défendre leurs intérêts économiques ; — c enfin la raison pour laquelle elle s'attacha avant tou dès son origine à la formation intellectuelle et morale ses membres : l'organe de l'association, les réunions l'Académie économique et sociale, les journées d'étu

ongrès, toute la vie de la jeunesse patronale chré-
ıe et surtout ses retraites fermées annuelles, voilà ce
doit, par la voie de son organisation de classe, satis-
aux besoins supérieurs du patron et infuser au
-à-terre de sa vie d'homme d'affaires un peu plus
alisme, et pour tout dire, donner à son existence une
fication et une utilité surnaturelle.

Notre association est aussi en fait comme en droit une
iation catholique. Durant les cinq années de son exis-
e, elle n'a point cessé d'affirmer son caractère confes-
el, et elle a pu expérimenter — selon le mot de
Harmel dont elle tâche de s'assimiler l'esprit — que
m de Jésus était un huitième sacrement. C'est la
hise de son catholicisme qui a été sa force d'attrac-
irrésistible ! Ce sont ses retraites fermées annuelles
nt sa propagande la plus efficace, et le plus beau de
urs de fête fut celui de l'intronisation du Sacré-Cœur
cal du Secrétariat. Ce fut la manifestation de la jeu-
catholique flamande à Anvers en août 1928 qui
à la section des Jeunes de l'Association des Patrons
liques son élan définitif en lui donnant l'occasion de
ger sous le drapeau de l'Action Catholique. C'est à
lité aux principes catholiques qu'elle doit la pureté
inspiration, sa force de cohésion et son attrait con-
nt. C'est cette fidélité aussi qui dès l'origine lui valut
i et la bénédiction des Évêques et l'inappréciable
ration de prêtres infatigables : M. l'abbé Henderick
avec une humble ténacité l'organisation des adul-
ans chaque section locale un aumônier représente
ite la tendance catholique de l'organisation.

p longtemps les patrons ont négligé, chez nous
de répondre à l'appel des Papes et de s'organiser
groupements catholiques. Entre temps d'ailleurs
s la poussée des circonstances, des institutions

patronales neutres n'ont pas manqué de surgir. A bien avons-nous eu tout de suite à déplorer la lon négligence qui avait retardé si longtemps la fondat d'une association comme la nôtre : bon nombre de patr catholiques, en effet, s'étaient affiliés déjà à une organ tion neutre, et — ce qui est plus grave — ils tenaient à caractère de neutrale acceptant au moins en pratiqu principe libéral et vérifiant l'assertion socialiste : La r gion est chose privée.

Pourtant, quelles qu'aient été les prévisions des s tiques et des pessimistes, on s'assura bientôt que, m dans le milieu des patrons, pas mal désiraient voir s centuer la note religieuse et chrétienne dans leur vie p fessionnelle ; l'expérience a prouvé que la neutralité en fait intenable et qu'elle ne peut favoriser que la l des classes ; aussi bien se comptent-ils à présent, par c taines déjà, ceux-là qui ont trouvé dans notre associat le moyen de donner à leur vie professionnelle une in ration plus pure et d'ennoblir le sentiment de leur ponsabilité ; s'inspirant de la devise des jeunes patron de l'idéal de l'action catholique, ils ont conçu leur pro sion comme un apostolat.

Et ce n'est pas seulement son programme ou son t qui font foi du caractère catholique de notre associat mais c'est avant tout son action constante. Ce sont d'abord ses efforts en vue d'imprégner d'esprit chré les relations qui unissent les patrons entre eux et qui vent être des relations de confrères plutôt que de con rents. C'est dans leur propre milieu qu'il faut exti d'abord la mentalité libérale de l'égoïsme sans frein e la concurrence implacable qui ne connaît d'autre mo que l'appât du gain. Il faut y substituer entre les pat catholiques un esprit d'entr'aide mutuelle, de confia et de solidarité.

n pas cependant qu'on veuille remplacer l'égoïsme ndividu par l'égoïsme de la classe : ce n'est point être plus fort dans la haine, pour opposer à la vio- organisée une autre violence organisée, que nous unissons. C'est même avant tout vis-à-vis de « ceux face », vis-à-vis des ouvriers, que l'inspiration chré- e de notre attitude doit être évidente. Aussi bien, ce une préoccupation constante : parvenir à sympathi- conférer, à collaborer même, avec les organisations ères. Selon le mot de Léon Harmel, « le bien de ier par l'ouvrier lui-même », on voulait cependant de s'imposer en affichant un « paternalisme » sus- mais on voulait chercher plutôt à rendre possible la ration des organisations ouvrières et patronales ienne en créant un esprit de considération et de con- réciproque, seules conditions d'une paix industrielle ble.

e telle tendance ne pouvait — qui donc s'en éton- ? — improviser ses réalisations concrètes : d'une on se heurtait à la défiance et au scepticisme, même certains catholiques ; d'autre part, on voulait y voir e déguisement d'une manœuvre démagogique visant vissement définitif des patrons aux syndicats ers chrétiens, soit, du côté socialiste, une tentative nale en vue de juguler les libertés syndicales.

heure présente se prépare l'élaboration d'un système vices qui réalisera la collaboration entre les ouvriers iens et l'organisation des patrons : ces services cons- nt un supplément aux avantages qu'assure aux ers la législation sociale, et permettent aux mutua- ouvrières, par la contribution volontaire des patrons s ouvriers, de prévenir ou de réparer d'une manière effective les risques ou dommages encourus par les lleurs. C'est là une tentative d'organisation de la

justice et de la charité, qui par le moyen même de l'o
nisation sociale doit être la base de l'entente et de la
pération entre ouvriers et patrons. La formule fut d
leurs éprouvée déjà par l'expérience : elle est appliq
depuis quelque temps, à l'usine De Beuckelaer, qui pa
même entrait dans la voie de l'organisation chrétienne
l'industrie. Un prochain avenir devra préciser les mod
tés de ces services et prouver leur valeur en vue d
réconciliation sociale. Car en matière sociale c'est à l
périence surtout qu'il faut demander des leçons. Il r
pourtant que la tentative témoigne par elle-même de
prit d'initiative et de charité qui anime nos patrons c
tiens.

Ils s'encouragent de l'espoir que leur initiative con
buera à enlever à la masse laborieuse le préjugé d
lutte des classes et qu'elle préparera cette « pacifica
industrielle » que l'on souhaite partout avec ardeur. I
persuadent à bon droit que leurs institutions pour
éviter à la vie industrielle ou tout au moins limiter
gérence de l'État, toujours malhabile et onéreuse :
chez nous aussi, les industriels sentent s'alourdir, touj
plus, le poids d'un interventionisme d'État, qui, trop
vent aux frais des patrons et par une législation qui m
que de souplesse, tente des améliorations sociales qu
confiance réciproque réaliserait mieux et plus facilen
dans des accords mutuels. Nos patrons chrétiens s'e
cent de substituer la corporation à l'étatisme et de pr
nir par leur initiative magnanime des interventions l
les toujours fâcheuses (1). Cela suppose évidemment
leur idéal parvienne à séduire la majorité des patr
Ceci nous amène à l'examen de

(1) Non qu'ils soient opposés à tout interventionisme. Ils sa
que ces interventions sont parfois rendues nécessaires par la ca
tant des organismes professionnels que des individus ou par
réalisations insuffisantes.

II. — L'ORGANISATION ET EXPANSION DE NOTRE ASSOCIATION

se représente souvent dans notre pays l'association ienne générale des patrons comme un groupe de ns catholiques anversois : cela parce qu'Anvers fut ceau de l'association et parce qu'elle y a encore tou- son siège central et la plus importante de ses sec- Le premier noyau de l'organisation fut un groupe- professionnel de fabricants de cigares qui, il y a cinq e mua en organisation de classe sociale, à laquelle trons ou dirigeants de toute sorte d'entreprises pou- t s'affilier. Dès lors Anvers fut le centre du mou- nt. Dès le début cependant la conception se propagea toute la Flandre, si bien qu'un peu partout, dans la nce d'Anvers d'abord, et dans les autres provinces ndes ensuite, des groupements se constituaient dont d'un, tel celui de Courtrai par exemple, sont déjà ants. D'autres centres industriels ont été, durant ces ers mois, entrepris par la propagande, en sorte que eut, non sans raison, caresser l'espoir de voir l'ins- on répandue bientôt dans tout le pays flamand. Une organisation patronale catholique existe déjà en onie, mais elle se livre plus exclusivement à une pro- nde d'idées et beaucoup moins à une activité écono- e et sociale.

mi les groupements professionnels il faut mention- urtout : 1) celui des fabricants de cigares, qui est ndérant dans la profession ; 2) celui de l'industrie du ent qui se développa surtout en Campine ; 3) celui iquetiers, qui prospère dans la même région ; 4) celui amantaires, qui tient tête aux tendances dominatri- syndicat socialiste des ouvriers du diamant ; 5) celui

des entrepreneurs des travaux du port, qui fut érigé du dernier conflit au port d'Anvers et acquit de suite situation influente dans les milieux officiels ; 6) celui e des fabricants de meubles, qui compte le plus grand n bre de ses membres à Malines, le centre même de dustrie. Tous ces groupements ne datent que d'hier, t leur énumération seule démontre comment, dans l'o nisation des classes sociales, la divergence des inté professionnels conduit tout naturellement à la distinc des associations correspondantes.

A mesure que le mouvement s'amplifie, l'associa crée encore des sections locales et régionales, dans quelles il sera possible de donner plus de soins à la for tion morale et sociale des associés : l'activité ne fait commencer dans ce sens, et déjà quelques signes ava coureurs nous font espérer que dans cette voie aussi l' titution ne manquera pas d'atteindre ses fins. C'est Flandre Occidentale et au Limbourg que l'on s'occ actuellement de l'érection de ces nouvelles sections.

C'est pourtant sur l'œuvre des jeunes patrons que l ganisation fonde le meilleur de ses espoirs. C'est elle en se chargeant du futur industriel au sortir de ses étu préparatoires, l'introduit dans un milieu de jeunes co gues convaincus et ardents dont l'enthousiasme contagi lui fera aimer l'idéal de sa vie professionnelle et form en lui le « prêtre laïc » que l'on voyait en Léon Harr Voici quatre ans que fut fondée la section des jeunes : compte à présent 150 membres répartis en différe groupements locaux. Son seul but est l'éducation du fu patron en vue de son rôle social. Aussi bien, toute activité se réduit-elle à ceci : l'élaboration d'un p gramme d'études méthodique, complété par des vis sociales et des voyages d'étude et couronné par la retr annuelle. Elle n'érige point de services économiques

ıx spéciaux, mais elle initie ses membres au fonction-
nt de l'Association générale, dont ils profiteront plus
pourvu qu'ils se préparent dès maintenant à en assu-
ɔientôt la direction. La section des jeunes est pour
l'organisation patronale un foyer de joyeux enthou-
e, de surnaturelle ardeur et d'esprit d'apostolat ;
st la garantie de l'avenir, puisqu'à l'âge de 30 ans les
ɔres de la section des jeunes passent à l'organisation
lus anciens.

ɜn que jouissant d'une certaine autonomie, justifiée
eurs par sa fin propre, la section des jeunes reste
ıdant en communion étroite avec l'organisation des
anciens. Un même secrétariat centralise leur double
ité, et c'est dans un même organe, « De Christelijke
ɜgever », qu'elle s'exprime. Des réunions générales
ɜs voyages d'étude collectifs, comme par exemple la
ıte visite au bassin houiller du Limbourg, resserrent
ɜe ces liens. La section des jeunes de l'association des
ɔns est reconnue par les Évêques comme une organi-
n d'action catholique : et comme telle, elle est repré-
ɜe par son aumônier général dans la « Fédération de
unesse Flamande pour l'Action Catholique », et de
manière elle reste en contact avec les groupements
unesse des autres classes sociales. Plus d'une fois déjà
ıne manière émouvante s'affirma l'estime réciproque
sympathie la plus cordiale entre nos jeunes patrons
ɔs admirables jocistes (jeunesses ouvrières chrétien-
C'est ainsi, notamment, que les mots d'ordre lancés
a J. O C., tel par exemple : « Plus de moralité dans nos
ques », furent repris par les jeunes patrons.

III. — Appréciation et comparaison avec l'organisation des Patrons chrétiens en Hollande

A lire ce qui précède, on pourrait nous croire abu par un optimisme excessif, naturel sans doute mais fâch pourtant puisqu'il nous empêcherait de discerner d notre œuvre les lacunes. Nous ne voulons pas être mo clairvoyant qu'enthousiaste, et pour mieux découvrir d notre organisation les défauts qui, sans doute, y rest encore, nous allons la comparer à l'association holland des patrons catholiques qui dès l'origine nous a servi quelque sorte de modèle. Non sans raison d'ailleurs. I en 1915 de la fusion de quelques syndicats patron préexistants, l'organisation des patrons catholiques h landais, constituée sur la base des principes que l'on c naît déjà, devint bientôt une association puissante. T est son influence en Hollande que l'on n'a pas hésit envoyer son secrétaire, M. Kortenhorts, comme délé aux conférences du travail à Genève! C'est qu'elle co prend les 3/4 des patrons catholiques réalisant les con tions requises à l'affiliation à l'association. Car, en ef c'est la note particulière de l'institution de ne s'adres qu'aux dirigeants de la grande industrie. Le taux de cotisation annuelle des membres est d'ailleurs assez él pour exclure les industriels dont les entreprises serai de moindre importance. La puissance financière de l'as ciation en résulte, et son secrétariat — dont le siège es la Haye — témoigne par sa composition même — compte 14 membres dont 7 sont docteurs en droit — l'esprit d'organisation des patrons catholiques de Hollan L'association comprend là aussi une section de jeunes, l'on pourra se faire une idée de leur esprit d'entreprise

ır audace, si on pense qu'ils ont pu, l'an passé, orga- un voyage d'étude aux Indes Hollandaises et en . Divisées en cinq groupements diocésains, les deux ıisations présentent la forme d'organisations des 's sociales, dans les cadres desquelles se développent ultiples organisations professionnelles.

nparée à tout cela, notre organisation flamande ne t encore qu'embryonnaire : l'âme est la même, mais rps n'est point encore formé. Leur longue et âpre pour la liberté et l'émancipation a appris aux catho- s hollandais l'esprit de fierté religieuse, l'esprit de ırité et de discipline. Ce furent d'ailleurs les circons- s d'après-guerre et notamment la menace commu- de 1919 qui, en poussant à l'unification de toutes les s catholiques, marquèrent le point de départ de la érité de leur organisation. Cette prospérité, une sage :ion en garantit l'avenir ; et lorsque bientôt l'associa- fêtera son troisième lustre, on pourra la présenter ne la plus puissante des organisations de patrons liques, dont l'influence est prépondérante dans tou- s Commissions officielles de la Hollande et dont les ɜptions se font accepter par la politique sociale.

ıis une telle puissance ne va pas sans danger, danger e fut pas toujours imaginaire. Les patrons catholiques ndais — dont on ne put jamais suspecter l'esprit lique — ont eu à résoudre — dans l'ensemble des ıltés d'après-guerre qui ne furent pas épargnées à ɔays non plus — des différends avec des catholiques tenant à d'autres classes de la société, différends que s des indiscrétions avaient pu rendre publiques et les socialistes se réjouirent trop tôt. L'occasion ntra au contraire la valeur de la doctrine catholique ses interventions conciliatrices et pacificatrices : on rda pas, en effet, à trouver une solution au conflit,

qui témoignait de la profondeur des convictions catl
ques de tous.

Chez nous, l'association patronale neutre est sans d
la plus forte. Nous sommes arrivés en retard de 20
et nous expions maintenant nos lenteurs. Mais pour
chez nous aussi, la preuve est faite à présent qu'une a
ciation catholique de patrons est possible et viable. P
que partout on commence à savoir qu'à l'industriel a
l'Église peut donner une doctrine et une direction ; qu
peut concilier en lui les occupations lucratives et l'
vre du salut, le devoir professionnel et la responsab
humaine, l'économie et la morale, le temporel et le s
tuel, la prospérité industrielle et la paix sociale. Il y a
nos temps modernes un besoin trop pressant de voir to
ces valeurs respectées pour qu'on bouche les oreilles à
enseignement de l'Église. Aussi bien, avons-nous l'es
et la ferme confiance que notre organisation des pat
catholiques sera l'organisation de l'avenir, parce que
venir s'en ira toujours plus à la recherche des princ
de vie qu'il ne peut trouver que dans l'Église. L'asso
tion hollandaise est, comme la nôtre, l'enfant d'une m
mère : l'Église catholique. Nous aussi, elle nous n
rira jusqu'à la maturité complète ; à nous aussi elle app
dra à joindre à la fermeté des principes la solidité de l
ganisation, afin que, enfants de la lumière, notre prude
ne soit pas inférieure à celle des enfants des ténèb
mais que nous manifestions à notre siècle la fécon
inépuisable de l'Église catholique par la création d'œu
sociales adaptées aux besoins du temps qui infuseront
nouveau à tous les éléments de la société contempora
et aux relations qui les unissent, l'esprit chrétien.

IV. — L'ŒUVRE DU PROCHAIN AVENIR

ur atteindre le but qu'elle se propose, il faut tout rd que notre association s'étende. Durant les pre- s années l'attention se porta avant tout sur la con- ution au dedans et la défense au dehors : la jeune ution devait conquérir son droit à l'existence et er la possibilité de ses développements ultérieurs en nisant au plus vite un grand nombre de services, pré- nt ainsi à ses affiliés des avantages immédiats.

cte première période appartient déjà au passé : l'or- ation s'achève, les services sont prêts à fonctionner droit à l'existence d'une association patronale catho- ne souffre plus de discussion, depuis le jugement de e. Le temps est venu de nous unir pour porter notre au public et lui faire connaître notre organisation : l'heure de la propagande. Pour donner à un plus l nombre de patrons, et spécialement à ceux qui diri- la grande industrie, dont la puissance économique cente d'autant l'influence, pour leur donner, dis-je, ire vue de leur devoir social et de leur responsabilité, t d'abord les convaincre. Quelques-uns, sans doute, pas hésité dès la première heure « à se compromettre la cause du Christ », comme le disait Harmel, mais ajorité reste adversaire de toute association parce e n'en perçoit pas l'utilité, ou bien préfère les asso- ns neutres soit pour résister plus efficacement à la ance syndicale des ouvriers, soit pour s'assurer de grands avantages économiques. C'est souvent leur ndance financière vis-à-vis des banques qui empêche irigeants de la grande industrie de s'organiser sur base confessionnelle. Or, il semble bien que la ten- e à la concentration soit peu favorable à la pénétra-

tion des principes chrétiens, dans des milieux dirige des entreprises ainsi concentrées.

Il faut donc que les catholiques aussi tendent à tour à la concentration. Il faut qu'ils s'unissent sur le rain international et qu'ils obtiennent ainsi un droit représentation dans les institutions et les réunions in nationales en vue d'y faire triompher les principes cl tiens. On peut discerner déjà les premiers linéam d'une telle association internationale des patrons cath ques : à l'heure qu'il est, on compte les groupem nationaux suivants :

1) En Hollande : « De Algemeene Roomsch Katholi Werkgevers vereeniging. Secrétaire génér Dr L. S. Kortenhorts, Lange Voorhout, 19, Haye.
2) En France : La Confédération Française des Pro sions Commerciales, Industrielles et Libéral Président général : M. A. Delcourt-Haillo Centre Catholique, boulevard Montmartre, Paris-IIe — et Union Sociale d'Ingénieurs cat liques, rue de Varenne, 18, Paris. Préside M. A. Lionville.
3) En Espagne : Asociacion general de Patronos Cat cos, Casa Social : Nave 7, Valencia. Secrét général : Juan Puchades Mouton.
4) En Allemagne : Handels-und Industrie, Beiräte Deutschen Zentrumspartei. Secrétaire : Dr Fu Bruchenallee 24, Berlin.
5) En Belgique : « Algemeen Christelijk Verbond Werkgevers ». Secrétaire général : T. R. A Alb. Henderick, rue des Tanneurs, 30, Anv — et le groupement social de Patrons cath ques de Belgique. Président : M. Dallemag rue Brialmont, 11, Bruxelles.

présent déjà, l'union internationale des patrons ne pas sans influence sur la réglementation de la vie ssionnelle. Elle serait, dans des milieux où la voix de se n'a pu encore se faire entendre, un interprète eau et autorisé de l'idée sociale catholique. La fon- n d'une telle « Internationale » est en préparation, st l'un des plus grands mérites de notre association voir travaillé de tout son pouvoir.

rsque, dans sa première manifestation publique, à rs, la jeunesse flamande portait en triomphe le t-Roi, 10.000 jeunes ouvriers, avec l'enthousiasme es distingué, promettaient à leur Directeur général, chanoine Cardyn, de porter sur leurs épaules le t-Roi dans le monde du travail. Mais il y avait aussi le 200 jeunes patrons, qui, sinon avec autant d'éclat, non moins de résolution quand même, juraient de régner le même Christ dans leurs entreprises et de selon leur devise, de leur profession un apostolat.

ilà les présages d'un avenir meilleur; ce sont des es authentiques de l'Action Catholique! nous remer- le Seigneur d'avoir fait retentir si clairement son aux oreilles de notre génération, nous le remer- pour la joie qu'Il nous donne, de rencontrer, à cha- pas sur les routes de notre apostolat, de nouveaux es heureux d'avoir donné à leur vie une sainte ir, parce qu'ils savent maintenant qu'ils peuvent leurs usines et entreprises produire aussi des valeurs elles et y faire régner la paix du Christ dans le e du Christ!

Louvain, 2 février 1930.

P. C. VAN GESTEL, O. P.,
Aumônier général des Jeunes Patrons Chrétiens.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Mustapha-Kémal ou la rénovation de la Turquie

M. Jean Mélia, qui fut chargé des services de presse au du Haut Commissariat français de Beyrouth, connaît co nablement l'Orient et lui porte une curiosité sympathi Naguère, avec ses impressions recueillies *Chez les chr d'Orient*, aujourd'hui avec ses réflexions sur la nouvelle quie, il témoigne d'un désir sincère de comprendre les ples au milieu desquels il a vécu. La grande affaire, en S a longtemps été le voisinage turc : la frontière, clairen marquée d'un côté par le chemin de fer amorcé vers Bag était mal assurée où cesse la voie entre Nisibin et Djézi Ibn Omar, et des incidents fréquents troublaient les relat entre les deux pays. Ce fut l'occasion pour M. Mélia, pu ciste consciencieux, de se constituer un dossier comple les événements de Turquie.

Il manifeste une grande admiration pour Mustapha-Ké et il est impossible de ne pas convenir que son héros es grand homme, général victorieux qui sut à temps cessé vaincre et se muer en homme politique et en chef d'I Son œuvre est grande : il a créé une nation, ou mieux recréée, ce qui pourra paraître plus difficile. C'est l'intéré ce volume, de retracer la carrière du Victorieux et du Ré mateur, c'est-à-dire l'histoire de la Turquie nouvelle, cette jeune nation a déjà une histoire. On en connaissai épisodes ; on aimera à les suivre dans leur enchaînemen à discerner la ligne rigide de la pensée impérieuse qu explique. L'auteur est bien informé des faits qu'il rapp Mais quelle mouche l'a piqué, qu'il veuille prouver Kémal-Pacha s'est montré, au fond, respectueux de la musulmane ? D'une main tâtonnante, il s'efforce de ré « la foi et le règlement », — il veut dire les croyances e lois civiles. Mais c'est en vain : les unes et les autres, é également censées révélées par Dieu, devaient demeurer lement intangibles. Le statut personnel, la législation m

(1) Par Jean Mélia. Paris, Charpentier, 1929.

ıle, le calendrier lunaire, les lois touchant l'héritage, et l'autres, tout cela est inscrit dans le Coran et s'impo- ı croyant aussi bien que la foi au Dieu unique. Si les ont plié sous la férule du dictateur, les musulmans ıtres pays ne se font pas faute de déplorer cette atteinte égrité de la foi. Mustapha-Kémal a voulu laïciser la ıie, il sait fort bien qu'il mutile la pensée théocratique homet.

plus que la société chrétienne, la société musulmane ıt tolérer que, en droit, la religion soit réduite au for e. Il n'est pas vrai que la religion soit affaire de cons- individuelle. Et s'il est sage de la borner à cette limite l'elle a peu d'adeptes, lorsqu'au contraire elle est accep- r l'immense majorité elle doit s'épanouir dans la vie e. Mustapha-Kémal blesse le sentiment religieux des lmans, et c'est pourquoi, tout en reconnaissant la gran- de son œuvre, il est impossible de l'admirer sans e, avec M. Mélia. Mais si, réellement, l'Islam, religion mades du cœur de l'Arabie, est incapable de s'adapter ie moderne? Faut-il s'étonner qu'une pseudo-révéla- ébrèche? Non : mais il faut comprendre la souffrance nes sincères et leur offrir la vérité de l'authentique tion divine.

RAPHAËL TONNEAU.

Un Institut des sciences en Chine (1)

ıteur de ce livre est un étudiant chinois, l'un des mem- e ce groupe européen de la Jeunesse Catholique Chi- qui a son antre à Louvain ; son travail est la thèse qui valu le titre de docteur ès sciences pédagogiques de e de Pédagogie de l'Université catholique de Louvain. question étudiée : l' « Éducation dans la Chine nou- , nous montre le genre et l'ampleur des préoccupations jeunes gens d'Extrême-Orient venus en Europe pour prendre des études supérieures. Ils ont coutume, en de se spécialiser dans les disciplines scientifiques les

(1) *L'organisation d'un Institut des Sciences de l'Éducation en Chine*, Edouard Tchang Hwai, chez A. Dewitt, rue Royale, Bruxelles

plus diverses, la philosophie scolastique, l'électricité pédagogie, le journalisme, que sais-je! afin de devenir maîtres en leur matière, afin de s'imposer dans leur dom et d'exercer une influence catholique à tous les postes im tants de leur patrie.

L'étude présentée indique aussi comment les étudi envisagent leur action de demain.

Munis d'une sérieuse formation, de méthodes précises ont fait leurs preuves, ils vont se trouver en face de vie traditions qu'il faut de toute nécessité modifier et mêm bien des cas remplacer. Les changements, les progrès on si rapides qu'il y aura lieu de construire des organis neufs ajustés au monde oriental, bien entendu, mais ag cés d'après les expériences, les méthodes, la logique eu péenne.

En matière d'éducation, par exemple, il y a fort à faire Chine, et pour amorcer les réformes profondes, l'auteur l'ouvrage préconise de commencer par la base, c'est-à- l'organisation d'un Institut pédagogique scientifique seront recherchées et enseignées les meilleures méthodes ducation. Ceci est la conclusion de l'ouvrage, conclusion ne reste pas en l'air, mais qui comporte un plan détaill parfaitement au point, de l'organisation d'une École de Pé gogie dans le cadre universitaire dont le programme est boré avec une compétence remarquable, une utilisation ju cieuse des meilleurs auteurs.

Cette dernière partie est d'ailleurs précédée de plusie chapitres où l'on montre l'importance de la pédagogie, l'on passe en revue les différentes Écoles de pédagogie l'Europe et des États-Unis, enfin où l'on donne un ape général de l'Enseignement en Chine naguère et aujourd'h

Vers la fin de son travail, l'auteur, qui semble capable jouer un rôle important dans l'enseignement en Chine, ce mot de Mgr Dupanloup : « Pour relever un pays, il f des hommes; or, les hommes, c'est Dieu qui les donne, n *c'est l'Éducation qui les fait.* » Cette pensée semble avoir gu l'auteur tout au long de son étude, c'est celle que ga le lecteur qui la transforme en souhait : Que la Chine relève bientôt grâce à l'action des hommes formés en Eur par nos Universités Catholiques ou formés en Chine par éducateurs chrétiens.

HENRI DEBISSCHOP.

SERTILLANGES, O.P., *Prière et Musique.*
Membre de l'Institut.

Les conditions que doit remplir la musique pour s'associer à la prière. Toute musique peut-elle devenir prière? La musique instrumentale à l'église.

Telles sont les principales questions que traite cette étude sur l'essence et le rôle de la musique religieuse.

ICE BRILLANT. *Images de Paris.*

Notre plus jeune théâtre — Straram au pupitre — Un examen à l'Opéra.

EMAN. *La IVe églogue de Virgile ou la fin d'un mystère.*

M. Jérôme Carcopino a dissipé ce « mystère » du prétendu messianisme virgilien.

LOÏS BRACHET, *« Considérations sur l'art d'aujourd'hui ».*
a Sect. d'architecture
on de la Soc. Nat.
s Beaux-Arts.

A propos d'un petit livre, assez hésitant, de M. Louis Hautecœur.

. *Léonard de Vinci*, par Tristan Klingsor.

S PRÉNAT. *Romanciers*, par Léopold Levaux.

Prière et Musique

La prière est naturellement musicale ; comme parole qui s'exalte, elle va à la rencontre du chant. parole est un bruit où le chant est enfermé », dit G Il y est enfermé comme la statue dans le marbre a de Michel-Ange ; mais pour l'en dégager, il suffit léger surcroît de vie, car ici le sculpteur est dans s tière.

La parole exprime une pensée ; et en elle-même pensée n'est point une musique ; mais à cette pens toujours lié un état de sentiment, un halo d'imagin un jeu de fantasmes aux tendances dynamiques d rythme et la mélodie sont la loi, pour peu qu'il s'a « La musique prolonge les affections de l'âme », dit *arte musica* attribué (à tort du reste) à saint Thoma quin. « Le chant est le côté héroïque de la parole », son côté Carlyle.

C'est tellement vrai, que la parole passionnée es sicale avant la musique même ; elle module sans le s ou bien elle le sait et crée alors, comme on le dit Champmeslé, ou de Rachel, ou de Mlle Clairon, un mélodie que l'artiste pousse à la mélodie formelle.

Ainsi firent Lully, Grétry, Gounod, Debussy, Du

Aussi bien, tout bruit, tout cri n'est-il pas déj musique exprimant les tendances des êtres, leur misme secret, c'est-à-dire, par généralisation ou phore, leur amour ?

Tout bruit est musical à la base, et tout bruit é

des choses. C'est seulement par une interférence
ıoniques, un « embrouillage » d'ondes, qu'un bruit
t anonyme et confus. Ce qu'on sait aujourd'hui de
titution de la matière rajeunit Pythagore et Empé-
pour qui tout est rythme et musique, amour et ten-
Le chant des sphères est retrouvé au cœur des ato-
ı fortiori le monde vivant donne-t-il raison à ces
ons géniales de l'antiquité : la musique loi de
choses, à la faveur des nombres ; l'amour seul arti-
l'univers.

ɜ si tout chante, et si en tout c'est l'amour qui
ɜ, et le désir émané de l'amour, et le désir de l'a-
et la capacité même de l'amour où les succédanés
mour le font déjà reconnaître, qu'est-ce qui sera
ue la prière déterminé à chanter?

ɔrière s'adresse à Dieu ; la prière tend à Dieu ; elle
te tendance même ; elle ne serait rien si en désir,
ɜnte et en acte elle n'aimait pas : qu'elle s'exprime,
ɜ mise par là sur le chemin de la diction musicale ;
ıple effort, un sursaut intérieur de vie, et elle la
lra. C'est notre construction qui le veut ; c'est la
de cet « instrument animé », le corps, dont l'âme
rmonieuse (*symphonialis*), et qui se trouve ainsi
, pour une vibration commune, à tous les rythmes
ıivers.

e que veut pour la prière la nature des choses, la
doit le vouloir aussi, pour que la prière s'avive.
ession renforce l'impression ; l'expression musicale
ɜe l'expression pure ; la musique, qui éveille l'in-
ɜnt, en extrait les richesses au profit de la cons-
En tous ses éléments, la musique est ici efficace.
ɜhme, en évoquant les démarches de l'âme, les
ɜ. La mélodie, qui figure les formes de nos mouve-
intérieurs, y entraîne l'âme, séduite par la beauté.

Et l'harmonie, par son concours d'éléments concer
porte aux enrichissements du dedans, à la plénitude

Que la grâce intervienne, et c'est une sorte de
mentalité nouvelle qui éclôt. Unie à la parole liturg
la musique sacrée peut vraiment se ranger parmi le
ses sacramentelles, les *sacramentaux* ; elle en a la dig
elle en joue le rôle, qui est celui d'un symbole actif.

En elle-même, dans cet emploi, elle n'est qu'une
de la grâce, une introductrice lointaine, l'introdu
prochaine étant la prière. Mais ce n'est guère qu
abstraction qu'on peut ici distinguer. La musique
gieuse n'est pas un accessoire ou un agrément extér
c'est la vie même de la prière prenant sa forme comp
elle est liée à la parole comme la parole à la pens
pensée à l'âme et l'âme à l'Esprit-Saint.

Aussi — et c'est une contre-épreuve dont il faudra
souvenir — quand il arrive que la musique vienne
bler la prière, elle la trouble profondément, parce q
lui est intérieure et fait corps pour ainsi dire avec
d'où les précautions et les sévérités de l'Église, d'o
choix. Mais pour la même raison, la musique bien ad
à la prière renforce la prière dans son essence. Elle-m
prie.

On relève dans saint Thomas un corollaire assez
tendu de cette doctrine. Saint Thomas trouve « proba
qu'il y aura au ciel une louange vocale (*laus voc*
comme il y aura en enfer un blasphème vocal (*vocalis*
phemia) (II^a II^ae, q. XIII, art. 4). Et peut-être un incr
penserait-il sourire ? Dante préfère adopter l'idée,
gloire de l'art et à la satisfaction d'une philosophie
plète. S'il a raison, la musique religieuse, pour sa
avant-goût du ciel, doit pour sa part aussi donner le
du ciel, y entraîner par un naturel mouvement ; ses d
tions pourront seules faire obstacle.

n autre point de vue encore le bienfait de la musi-
ligieuse se révèle. La musique est un art éminem-
ocial ; après la parole publique, et surtout lorsqu'elle
orde, elle est, de tous les arts, celui qui assemble le
: religieuse, elle tendra donc à créer entre nous un
n qui augmentera devant Dieu la fraternité de nos
Nous serons emportés dans le même flot, comme
ommes sur le même vaisseau symbolique du fait de
e et sous les voûtes du même vaisseau de pierre.
uant à soi n'est plus possible, au sein d'une harmo-
la fois pénétrante et portante, ainsi qu'un éther.
itecture enveloppe la multitude des fidèles : la mu-
es relie au dedans ; elle opère un instant leur fusion
, égalise leurs rangs, unifie leurs sentiments, dissout
ancœurs et porte au plus haut leurs enthousiasmes.
t au chant des cantiques sacrés que saint Augustin
son âme solitaire et refusée se fondre dans la masse
que, fervente autour de lui au sein de l'Église am-
ne. C'est aussi en chantant que les premiers chré-
dans leurs taupinières, se serraient les uns contre
res et autour de leurs apôtres, avant d'aller mourir.
ntaient comme si leurs chants, animés de l'Esprit
sel nouvellement répandu, devaient soulever le
e implacable et sourd appesanti sur eux ; plus tard,
rcheraient à soulever les coupoles des temples, à
er, s'il se pouvait, la coupole des cieux, pour mon-
qu'au Père.
s même n'avait-il pas chanté l'hymne pascal, le
Hallêl, en la nuit du Jeudi-Saint ? Ferait-on autre
que l'imiter, en animant par des chants le repas des
, et ne serait-ce pas obéir sous une forme encore au
e précepte : « *Faites ceci en mémoire de moi.* » Jésus
chanté déjà à Nazareth, chanté sur les chemins en
nt à la Maison de son Père, chanté dans toutes les

fêtes, auxquelles son cœur se mêlait. La Synagogue
tout harmonieuse ; le Temple davidique retentissa
l'aube au couchant, et ce n'était pas cela que Jésus v
abolir ; il devrait seulement le parfaire. Notre mu
religieuse, c'est lui qui l'entonna ; c'est lui qui e
demeuré le chorège, en même temps que le mod
l'objet.

Quel honneur, pour cet art, que d'être ainsi mêl
vie de l'âme en Dieu, à la vie de Dieu dans l'âme ; q
participer à l'intime respiration de la prière et, si je
dire, à la circulation de la grâce ! Il ne s'agit plus ici
art adventice, d'une simulation, d'une simple imit
symbolique des gestes de vie, d'un jeu, d'un alibi q
procure l'existence banale et pesante : c'est la vie m
en ce qu'elle a de plus fondamental et de plus nécess
ses rapports avec le divin.

Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, qu
premiers zélateurs de la musique d'Église, ceux qui
ordonnée, codifiée, régularisée et surveillée, ce soien
Papes. C'est Célestin Ier, saint Léon le Grand,
Gélase, saint Symmaque, saint Grégoire le Grand sur
qui dominent l'histoire du chant liturgique. Tou
Papes ultérieurs ont maintenu leur œuvre et l'ont c
dérée comme essentielle à la vie de l'Église ; et pour
faisant écho à la Bible où sont loués « *ceux qui cult*
l'art des saintes mélodies », c'est l'un de nos derniers
tifes, Pie X, qui déclare, après l'hommage rendu e
sauvegardes procurées par son acte de 1904 à la mus
traditionnelle : « Je veux que mon peuple ne pri
dans de la beauté ».

Car, naturellement, si nous voulons la prière chant
nous exigeons que le chant s'achève dans le beau, q
le signe du parfait.

ırfait » cela veut dire qui va au bout de soi-même. n'est pas beau est pour autant à mi-chemin de sa tion ; c'est du chaos encore. Un chant sans beauté donc pour la prière un amoindrissement, au lieu de ɔuissement que nous voulons pour elle. Aussi l'É- avorise-t-elle de tout son pouvoir les entreprises de é liturgique, mais très spécialement en ce qui con- le chant sacré. Et sa prédilection sur ce point est naturelle ; car, avant la beauté des objets : monu-, mobilier religieux, vases sacrés, vêtements, figura- artistiques, passent de droit les manifestations de la ıne priante, comme sont la chorégraphie liturgique ɔhant.

'église veut la splendeur musicale du culte. Là où les ns manquent, ou le temps, ou les capacités, un le bon vouloir la contente ; mais la négligence a son ;, et si elle prétendait s'autoriser d'un principe, cette ;ence encourrait une condamnation.

*
* *

ns quelles conditions la musique est-elle appelée à ? Et d'abord quelle musique ?

Motu proprio de Pie X, confirmé récemment par XI et qui fait loi en pareille matière, distingue le chant grégorien, la polyphonie palestrinienne et la que moderne, soit vocale, soit instrumentale.

ce qui concerne le culte proprement dit, ou liturgie, le plain-chant qui obtient une préférence très mar- ouvertement déclarée et insistante. On lui adjoint ant palestrinien, mais secondairement, et l'on exclut ısique religieuse moderne, sans pour cela l'exiler du ple, ni, à plus forte raison, décourager ses libres élans ière là où ne règnent plus les rites consacrés.

Le chant grégorien est le chant propre de l'E romaine, comme la doctrine de saint Thomas est sa trine. Et la raison en est pareille, savoir une conve particulière, une adaptation unique de cette musiq de cette philosophie à la prière comme à la foi et à de l'Église.

Le plain-chant se tient plus près des paroles sacré subordonne davantage, révèle moins d'exigences pres et réalise ce paradoxe heureux, voire indispen en matière de vie religieuse : une excitation calme une contexture plus simple, purement linéaire, à la nière d'un collier de perles, ou mieux d'un rosaire. plus libre d'allures, ignorant la mesure isochrone e substituant un rythme spontané et souple. Il utilis formes plus discrètes : gamme diatonique, presque *accidents*, au lieu d'un chromatisme vite inconsist temps indivisible, sans croches ni doubles croc excluant le sautillement rythmique et les déma moins graves ; monodie, unisson des voix, où l'unisso âmes se reflète. Par là, tout en soutenant et en épan sant la prière, le plain-chant ne risque pas d'en dist l'âme pour la rejeter vers la musique indépendante, la musique pure, chose précieuse, mais non plus sacr

La parole doit être ici la reine, parce qu'elle appr du grand Roi, exprime ses enseignements et proclan gloire. Le discours musical ne le pourrait. La musiq fait jamais que suggérer ; la parole dit, et ce qu'elle son Seigneur au nom du Seigneur, à son Dieu sous tion même de Dieu a plus de prix que toute sugges uniquement humaine.

Ah ! s'il y avait une musique révélée, une musique *pirée* au sens où nous le prenons de la Bible, il se pou que cela se retournât, tout au moins dans une mes Dieu prend les moyens qu'il veut. Dans l'indistinct ve

e telle source, dans la pure émotion ainsi communi-
comme une grâce, il pourrait y avoir plus que dans
ntour des mots. Mais il n'en est pas ainsi, et il y a
e quelque puérilité dans cette hypothèse. Dieu ne
chante pas, il nous parle ; il s'adresse à notre esprit ;
sur notre âme consciente qu'il compte tout d'abord
r elle qu'il établit le contact ; elle-même doit répon-
Nous sommes plus près de Dieu avec un psaume bien
té, un verset qui s'inscrit dans le cœur, que bercés
l'importe quelle musique, et si la musique a le pou-
qu'elle possède en effet, de nous en rapprocher
re, elle a tout d'abord le devoir de ne pas nous en
ner.

Au commencement était le Verbe » ; au commencement
musique religieuse est la parole émanée du Verbe,
role biblique avec son commentaire et son prolonge-
liturgique : tout doit subir cette loi. C'est parce qu'il
bit fidèlement et avec une liberté joyeuse, que le
-chant grégorien apparaît, selon Pie X, « au degré
erain » de la musique religieuse.

est-il pas intéressant de constater que les plus récen-
nanifestations de la musique dramatique et du lied,
nées par les chefs-d'œuvre de Claude Debussy et
nri Duparc, reviennent à cette diction modeste,
ement calquée sur les mots et soumise à la significa-
spirituelle du texte ? Debussy entend faire de la mu-
, en face des paroles, « une discrète personne ».
nt développement musical que les mots n'appellent
lit-il, est une faute. » Comme Louis Laloy, il veut
pratique « l'effacement volontaire de la musique »,
retrouver, avec Paul Dukas « la musique incluse
les mots ». La musique pure est ici rejetée à l'or-
re, qui enveloppe la parole d'une atmosphère colorée,
nanière des vitraux d'église. C'est un hommage au

plain-chant, dont les *modes* mêmes sont parfois utilisés qui en tout cas est à la base de ce dépassement du « grès », qui fait un retour partiel à l'antique.

Au-dessous du plain-chant grégorien, mais à un de « excellent » encore, est la musique polyphonique palestrinienne.

Pourquoi excellente, si elle est au-dessous? Ce mo Pie X se comprend si l'on considère qu'*au-dessous* réfère ici au plain-chant, non à la liturgie même. La sique palestrinienne, à la différence de la musique derne dans son ensemble, reste au plan liturgique : son excellence; mais elle y est comme le diacre à l'ég du prêtre, ou le sous-diacre à l'égard du diacre ; elle joue qu'un rôle second.

Et à quoi tient sa relative infériorité? A ce que la d'adaptation tout à l'heure indiquée y est moins sa faite. La polyphonie est moins *verbale* que le plain-cha sa signification est moins directe ; elle s'éloigne du pour s'enfoncer dans ces abîmes de l'harmonie qui, dépit de riches clartés, expriment surtout les régi obscures de l'âme.

Certes, dans les abîmes de la mer les astres se miren ils soulèvent les masses liquides sans s'occuper de l contours ; la vérité divine et les influences divines ont chemins en nous vers les profondeurs, et de ces mê profondeurs elles peuvent remonter avec la réponse e ferveurs de notre âme. C'est bien pour cela qu'on p d'excellence à propos des harmonies palestriniennes. la souveraineté est ailleurs. Le grégorien la revendi pour les raisons tout à l'heure exprimées, et ce n'est pour son associé à l'empire une humiliation.

L'art palestrinien est « excellent ». D'où vient c excellence, et à quoi attribuer cette supériorité d'

re ancienne sur la musique moderne en ses coutu-
es manifestations ?

est que, si elle est moins *verbale* que le plain-chant,
lyphonie du XVIe siècle reste éminemment *vocale*,
tout proche encore de l'idée, apparentée à l'ensei-
nent et à l'exhortation liturgiques, alors que le chant
erne est à l'ordinaire plus spécifiquement *musical*,
r plus absorbé en soi-même, moins soucieux de ce
sert alors même qu'il sert Dieu, plus porté à l'éman-
ion esthétique, à l'art pour l'art, ce qui n'est pas un
é, mais est une infériorité religieuse.

art de Palestrina, moins simple que le plain-chant,
is linéaire, puisqu'il utilise, par l'harmonie et les voix
ales, les trois dimensions de l'espace sonore ; plus
lenté ; utilisant la mesure et la division des temps, cet
este cependant très modéré dans ses gestes, amoureux
temps égaux, des intervalles simples, des inflexions
es, des mouvements calmes, des longues tenues,
ettant peu de croches et presque point de doubles-
nes. Ce sont là des qualités excellemment liturgiques.
musique moderne est d'autant plus belle, religieu-
ent — et peut-être tout court — qu'elle se conforme
ntage, tout en lui apportant de ses ressources, à la
que palestrinienne et aux allures plus graves encore
ain-chant : c'est donc que ces dernières l'emportent,
u'elles offrent, à tout le moins, une supériorité à la
Cela se voit constamment dans Bach, dans Beethoven,
Wagner, dans César Franck. Des opéras, comme
t, les *Huguenots*, le *Prophète*, *Robert le Diable* en
ent la preuve éclatante, grâce à la juxtaposition des
genres.

sait que Gounod, réglant d'avance ses obsèques, n'y
nt autre chose que du plain-chant ; il avait pourtant
Mors et Vita, *Rédemption*, et maintes pièces religieu-

ses qu'on chante aux obsèques des autres. Comm
demandais à son fils la raison de ce décret, m'en dout
bien, mais voulant en avoir le témoignage, il me répon
« Oh ! parce que c'est plus beau ! » Corrigeons si l'on v
pour éviter toute discussion importune : C'est plus b
pour des obsèques chrétiennes ; c'est de la beauté mi
à sa place, mieux adaptée, plus apte, en conséque
à satisfaire, même esthétiquement, l'homme de goût.

Telle était la pensée de Rodin quand il disait : « C
la messe qui est sublime ; c'est *Parsifal* qui est une m
vaise copie. » Il n'entendait pas, je pense, conteste
valeur de *Parsifal* comme musique ; mais ce faux sacr
paraissait très inférieur, esthétiquement, au sacré auth
tique servi par des moyens authentiques eux-mêmes
il avait raison.

Quant à l'unité chrétienne, que nous avons dit se re
ter au maximum dans la monodie grégorienne, dans
chant à l'unisson que de rares solos sont chargés d'an
cer ou de commenter sans jamais l'interrompre, elle
retrouve, dans la polyphonie palestrinienne, représen
un peu moins bien seulement, et d'une autre manière

Le plain-chant ne tient compte que de ce qui unit
polyphonie, en distinguant les voix, fait état de ce
diversifie : elle est ainsi moins divine en son express
de l'homme, elle est plus humaine ; elle est donc mo
religieuse sous ce rapport aussi, puisque la religion n
concerne en tant que nous sommes un, plutôt que se
nos différences. Toujours est-il qu'elle concerte fid
ment, qu'elle fait corps en toutes ses *parties*, toujo
liées, généralement consonantes, et qu'elle ramèn
l'unité, au travers d'une diversité harmonieuse, l'huma
unie à Dieu par son Christ.

Reste à voir plus précisément ce qu'on accorde et

ı refuse, en matière de chant, à la musique moderne.
Pape Pie X admet parfaitement la musique moderne
;lise ; il y admet tout ce qui prie. Mais précisément,
ıt que dans la maison de prière la musique prie,
le ne se permette pas de roucouler, d'esquisser des
chats, de se pâmer dans des langueurs amollissantes,
ıausser le cothurne ou de dresser des tréteaux.

musique théâtrale (*more theatrico*), déjà dénoncée
aint Thomas, Pie X la condamne. Il veut de plus
liée aux offices, la musique les serve et tout d'abord
ıive, qu'elle ne les trouble point, qu'elle n'interrompe
eur mouvement naturel et leur succession. Ce sont
xigences si l'on veut, mais qui signifient seulement :
ue chose à sa place. L'Église n'interdit pas le con-
ni l'opéra, ni la parade ou la marche militaire : que
ɔrmes se développent sur leur propre terrain et n'en-
ısent pas le Temple. On permet l'art pour l'art sur le
.in de l'art ; on ne permet à l'Église que l'art incliné
nt Dieu, l'art adorateur. L'édifice sacré ne veut pas
r deux maîtres.

ı surplus, il faut bien l'avouer, quoi qu'il en soit des
itions, on se défie un peu, quant à présent, de la mu-
e moderne à l'église. Cela s'explique par de longs
. Durant toute une période qui s'étend sur de nom-
ses générations, le mépris de la musique tradition-
et le triomphe du flonflon passèrent pour la règle ;
hanta les motets sur des airs de danse ; les messes
ırent des « opéras en *us* » ; les « grands » mariages et
grands » enterrements ne furent plus que des con-
; les cavatines servirent d'offertoire et les romances
vation. Le temple fut profané, en tout cas méconnu
est parfois la même chose : quoi d'étonnant à ce que
écentes mesures de sauvegarde soient un peu farou-
? On ne veut pas pour cela la mort du pécheur, mais
se convertisse et qu'il vive.

Qu'il vive ! sa vie est précieuse ; la vie religieus besoin de lui comme l'Église avait besoin d'Augu quand les filets manichéens le retenaient encore. Les sonnements que nous avons produits à la louange plain-chant deviendraient vite sophistiques, si on accordait un sens trop rigide, hostile à tout effort d'é gissement.

Wagner, dans son beau zèle réformateur, me sen avoir exagéré sur ce point. Très frappé des abus de romantique et de l'art classique même, il va plus loin Pie X dans leur exclusion. Il n'admet plus que Palestr Mais on peut se demander s'il n'y a pas là un grave dan celui d'emmurer en quelque sorte la musique religie en lui interdisant d'utiliser les ressources merveille qu'un Jean-Sébastien Bach, par exemple, un César Fra et leurs nombreux émules pourraient lui fournir. « Pa zèle ! » c'est le cas de le répéter ; il suffit de la sagess

La difficulté est celle-ci. La musique vaut par même ; il le faut bien, pour qu'elle fasse valoir la pa au bénéfice de l'élan de prière. Valant par elle-même, retient, elle attire à elle, et attirant à elle sans sauve des, elle nuit.

C'est cette dernière conséquence qu'il s'agit d'en cher. Comment ? La musique liturgique prend un mo radical : elle s'interdit les formes trop libres, trop sé santes ; elle veut que la beauté — toujours nécess sans quoi l'art même serait absent, se voile en que sorte comme une vierge à l'autel, réduise au minimu parure, mesure sa démarche, prenne des allures de vante très humble à l'égard du culte, et non seulemen s'arrête pas à soi, mais ne paraisse même pas y songe

Cela se conçoit ; cela est de droit, puisque la litu par définition, est un intime service de Dieu, par s une concentration sur le terrain de Dieu, une absorp

ieu, ce qui suppose des sacrifices du côté de l'homme.
la liturgie n'est pas toute la vie chrétienne. Celle-ci,
certaine manière, est également une concentration ;
un déplacement de l'homme vers l'intérieur, si faci-
nt délaissé. Mais si l'on nous ramène au dedans, ce
pas pour nous y absorber. Sauf vocation spéciale, la
insi retrempée à ses sources repart pour de larges
nsions, et l'art l'accompagne.
us de raison, dès lors, pour la musique religieuse, de
estreindre et de se confiner. Toutes les voies sont
s devant elle. Le plain-chant, que nous avons pré-
liturgiquement parlant, pourrait se définir : le maxi-
n de prière et le minimum de musique. Au-dessous,
a que la parole nue ; au-dessus, il y a presque toute
re, et la lyre n'est-elle pas à Dieu ?
ajouterai cette remarque paradoxale au premier
d, mais qui se soutient, c'est que le plain-chant, pré-
nent parce qu'il est plus liturgique, est *d'une certaine*
ière moins religieux. Je dis d'une certaine manière,
r *en tant que musique*, pour autant que la musique
listincte et relativement indépendante des paroles.
n'en est pas indépendante tout à fait, ce qui compli-
notre problème ; mais dans la mesure où elle l'est,
la mesure où elle a un langage propre, ne se trouve-
e pas diminuée, quand elle renonce partiellement aux
ources de ce langage pour laisser dominer les concepts
logiques et les mots ?
a religion sera alors dans les mots, et c'est ce que veut
urgie, c'est ce que veut la prière au sens propre ; mais
ad on parle de *musique* religieuse, c'est dans la musique
ne qu'on doit chercher la religion, et dès lors il ne va
de soi que le plain-chant en doive contenir davantage.
dépend de l'inspiration du compositeur. A inspira-
égale, un art plus développé, muni de plus de res-
ces, ne sera-t-il pas religieux davantage ?

Nous louons les formes anciennes de ce qu'elles se tiennent plus près de l'esprit pur : mais l'art est-il esprit pur ? S'il ne l'est pas, l'art religieux ne peut pas l'être davantage : la qualification ne supprime pas la substance. Le jeu de l'imagination et celui de la sensibilité sont essentiels à l'art. Or, dans les formes musicales anciennes, l'imagination et la sensibilité sont peu en éveil ; on les amortit délibérément ; leur déploiement est arrêté ou entravé par une insuffisance de moyens et des interdictions réellement paralysantes. Dès lors, le *composé humain*, comme nous disons, n'est pas tout exploité, tout utilisé ; il est cependant religieux tout entier ; il y est appelé en tout cas : son appauvrissement systématique est-il bien normal, et peut-on trouver là le dernier mot de la musique religieuse ?

Disons franchement non. Le dernier mot de la musique religieuse ne peut se trouver que là où se trouvent conjointement la plénitude de la religion et celle de la musique compatible avec elle. Là où il y a incompatibilité, qu'on supprime ou qu'on subordonne ! Mais qui oserait dire qu'en faisant de Beethoven un saint et en le faisant chanter, on n'obtiendrait, en fait de chant religieux, qu'un monstre ? On peut penser que son œuvre serait religieuse avec plus de plénitude, sinon avec plus de sublimité que celle même d'un Palestrina ou que celle d'un saint Grégoire, eussent-ils le même génie et le même cœur.

Contester cela, ce serait, si je ne me trompe, une sorte de jansénisme esthétique plutôt qu'une piété. Je préfère le thomisme, si l'on peut invoquer saint Thomas en l'occurrence.

A ce sujet, on me permettra une brève explication personnelle. On m'a reproché d'avoir préconisé, dans mon entretien avec Frédéric Lefèvre (1), un « art thomiste », et

(1) Nouvelles littéraires du 22 janvier 1927.

d'avoir fait ainsi un « mal durable à la cause de l'art et à celle du thomisme (1) ». C'est effrayant ! On parle comme si j'avais prétendu consacrer, au nom de saint Thomas, une forme d'art particulière. On cite Beuron, l'art bénédictin, etc. Mais pourquoi ne pas me demander aussi ce que j'entends par une mélodie thomiste ou un paysage thomiste ? Il y a là quelque part une naïveté ; je voudrais espérer qu'elle n'est pas chez moi. Ce que j'ai expliqué, c'est qu'une doctrine intégriste, tel qu'est le thomisme, doit avoir « des résonances partout » ; que « l'état d'âme qu'il suggère est riche, si peu qu'on soit doué, d'intuitions de toute espèce. » Reste à réaliser ces intuitions, et là, nul système philosophique n'a lieu d'intervenir ; il s'agit d'art, de formes d'art librement choisies, de techniques indépendantes.

Il demeure que dans la solution ci-dessus en faveur de l'art moderne, on peut voir une application de l'esprit propre au thomisme. Une philosophie partiale, une théologie étroite pourraient prétendre confiner la musique religieuse dans des formes traditionnelles jugées seules aptes à exprimer les pensées divines, à nous mettre en rapport avec le divin ; l'esprit thomiste ne le permet pas. La « musique thomiste », si l'on admet cette expression, est précisément le contraire d'une musique particulière ; c'est la musique en tous sens épanouie, engageant tout l'homme, et, s'il s'agit de musique religieuse, reliant tout l'homme à Dieu.

C'est ce que ne font en suffisance, hors le cas spécial de la liturgie, ni la musique palestrinienne, ni surtout le plain-chant. Ces musiques contraignent l'homme ; en face de Dieu, elles ne lui permettent pas d'aller jusqu'au bout de soi, d'explorer tout son domaine d'images, d'utiliser tous ses états élevés de sensibilité, d'obéir à tous ses

(1) *Nova et Vetera*, oct.-déc. 1928.

rythmes. Mélodie, harmonie, rythmique y sont également comprimés. C'est nécessaire à l'autel et dans le sanctuaire ; ce ne l'est pas à tous moments dans l'église, et ce ne l'est jamais au dehors.

L'art religieux dans sa formule la plus générale, et non plus liturgique, c'est l'art humain au complet se consacrant à Dieu, et l'art humain au complet, pour nous, ce n'est ni le plain-chant ni l'art palestrinien, c'est l'art moderne, celui d'hier, d'aujourd'hui et de demain, celui qu'on appelle classique, celui qui a nom romantique ou celui qui se dit actuel. Je l'entends, évidemment, sauf leurs déviations ; mais ce n'est point par leurs déviations que les choses se définissent. L'erreur, ce serait d'appeler déviations les caractéristiques mêmes de l'art moderne et de l'art contemporain dans l'emploi religieux qu'on en fait ou qu'on en peut faire.

Cette erreur, d'une portée redoutable, car elle prendrait, aux dépens des idées chrétiennes, tout le poids d'une apologétique à rebours, peut invoquer un argument auquel il faut répondre, car il est dans l'air et ses éléments se rencontrent chez des auteurs écoutés.

La musique moderne, dirait-on, introduit dans l'art des sons un élément de plaisir que ne connaissaient pas au même degré les musiques anciennes. Si elle fait appel aux formes de l'imagination et de la sensibilité, c'est pour s'y complaire ; or une telle complaisance n'a rien de religieux ; elle est tout à rebours, car elle est faite de sensualité ; elle nous invite à descendre aux régions de matière, et la religion ne doit-elle pas avoir le regard fixé en haut ?

Remarquons d'abord que si cet argument était exact, il vaudrait non seulement contre la musique moderne, mais contre tout art chrétien, voire contre tout art qui se voudrait respectueux de la moralité. Aussi bien, Brunetière prétendait il que tout art est sensuel, et selon M. André

ide, il contiendrait de ce fait une part de « satanisme ». llons-nous demander à Satan de prier avec nous, de rier en nous? Est-ce le produit de ses prestiges que nous endrons offrir à l'Éternel?

Il y a là une double confusion, que nos Docteurs ont epuis longtemps dépistée, bien que saint Thomas, à pro- os des instruments de musique, paraisse, de loin, y oporter quelque force. Sur ce dernier cas, nous revien- rons tout à l'heure. Ici, un premier tort est d'identifier es deux termes si différents, quoique non pas sans rap- orts : la *sensualité* et la *sensibilité*. Tout notre être est ensible, et la religion, comme tout le reste, en doit passer ar là. Mais tout notre être n'est pas sensuel. La sensua- té, qui a rapport aux fonctions de nutrition et à la sexua- té, n'est nullement liée, de soi, aux activités esthétiques; le s'y oppose. Quand elle y intervient, son lot vient en ustraction ; car l'art, comme tel, est contemplatif, et le ésir marche en sens contraire.

Il n'y a donc pas lieu de bannir une musique parce u'elle s'empare de la sensibilité et de sa pourvoyeuse magination pour les mettre en branle; il s'agit de savoir qu'elle en fait. Si elle les consacre à Dieu, c'est une hesse de plus, en extension tout au moins, réserve faite s recueillements et des concentrations nécessaires. ette dernière condition corrobore ce qui a été dit en veur de la musique liturgique; mais la première défend musique religieuse, prise dans son ensemble, des étroi- sses qu'on voudrait lui imposer.

En outre, quand on dénonce l'intervention du plaisir ns la musique religieuse, on oublie une distinction qui trouve déjà dans Aristote, que la pensée thomiste uti- e fréquemment et que j'oserai pousser dans un instant, nom de saint Thomas, plus loin que saint Thomas lui- ème.

Il faut distinguer entre le plaisir propre à une fonctio et le plaisir parasite. Le plaisir propre à une fonction va ce que vaut cette fonction, et il tend à la renforcer da son propre mouvement ; le plaisir étranger la corrompt o en distrait, et il est donc ennemi.

Mais on voit aussitôt la conséquence. Les jouissanc de l'art moderne n'ont aucune raison, appliquées au cha religieux, d'y jouer un rôle de parasite ; leur rôle propre est tout trouvé, c'est d'appliquer l'âme chantante, avec pl de force, aux objets qu'elle s'est donnés ; de l'entraîner faire mieux ce qu'elle fait avec plaisir : louer son Dieu, fa sant profiter de son exaltation le mouvement qui l'emport

Que la musique s'enchante de sa propre contemplatio afin qu'elle ait plus de ferveur : c'est dans l'ordre. Que musique s'écoute elle-même afin de mieux écouter l'âm de mieux écouter Dieu, c'est un service de Dieu et u service de l'âme dans ses rapports avec Dieu. Qu'elle garde seulement, cette musique qui jouit, d'être un musique jouisseuse, c'est-à-dire de se complaire en soi de jouir en égoïste, substituant le goût de l'harmonie, pr comme but, au but unique du mouvement religieux. Co tre ce danger se prémunit à bon droit l'ascétisme liturg que en sa volontaire sécheresse ; mais ce n'est pas, carême toute l'année, ni vendredi tous les jours.

Précisons un peu mieux ce point. On peut distingue dans la création ou l'audition musicale, trois espèces plaisir, ressentis plus ou moins selon la différence d natures et selon la direction de l'attention qu'on y appor Il y a le plaisir des sons, plaisir purement sensoriel, q n'atteint pas à la dignité de l'art, ni à plus forte raison celle de la prière, mais qui est à la base de tout le res A sa place, on ne saurait blâmer ce plaisir-là ; il est no mal ; seul son accroissement absorbant peut devenir nu

le. C'est le côté matériel de l'art : en augmenter l'opa-
é est évidemment réduire la lumière de l'âme. D'où
ıfériorité de certaines formes où le timbre des instru-
nts prédomine sur l'idée musicale elle-même, ou de ces
siques chargées, lourdes de matière sonore, dont Gou-
d disait : « La cuiller y tiendrait debout. » La musique
Wagner offre souvent ce défaut et bien davantage celle
Strauss. Mais on ne voit là que des excès ; dans le
isir modéré du son, on cherche en vain le « satanisme ».
l y a ensuite le plaisir intellectuel qu'on prend à la
stique musicale, au jeu des formes rythmiques, mélodi-
es ou harmoniques dont l'œuvre est la combinaison. Là
si il y a un appui, et cette fois plus prochain, pour l'i-
e d'art et, éventuellement, pour l'idée religieuse. La
nde fugue en ré mineur, de Bach, serait-elle aussi sai-
ante, si l'on n'y sentait l'incomparable maëstria du
nie qui l'a construite ?

L'écueil, c'est, cette fois, la pure virtuosité chez le com-
iteur et l'exécutant, la pure mélomanie chez l'audi-
r : déviations, non point nature des choses. Il en est
nme du soldat qui joue avec ses armes au moment de
nbattre, ou comme du clerc qui, dans sa stalle, fait de
alyse littéraire sur les psaumes.

Enfin, il y a le plaisir affectif des sentiments qu'exprime
nusique et de l'ineffable atmosphère qui les enveloppe.
a, si on ne le laisse pas s'égarer dans des à côté emprun-
à la vie inférieure, c'est, dans le cas de la musique
gieuse, le but commun de la prière et du chant.

On ne prie pas *pour* le plaisir ; mais on prie pour la
eur des objets divins, dont la reconnaissance et l'appré-
ion provoquent ce plaisir. Le plaisir éprouvé est alors
témoignage ; il est une louange, comme d'un enfant
reux chez son père ; il renforce l'attention sur l'objet ;
vorise la fusion entre l'âme et ce qu'elle aime.

Il n'y aurait qu'un esprit manichéen pour trouver l du mal. L'ivresse de l'art n'est pas disqualifiée du fai seul qu'elle est une ivresse. Il y a de saintes ivresses. C qui peut nous faire chanceler, parce qu'il est fort, peu aussi nous affermir, nous implanter davantage en Dieu, e c'est le cas quand l'ivresse d'art est en même temps un ivresse de louange, une ivresse d'amour. L'art, qui peu être en raison du plaisir une divagation, peut être un intimité accrue, une extase céleste.

Quant à cette espèce de halo indéfini, de dynamism sans frontières que la musique a pour suprême effet d suggérer au delà de toute vision et de tout sentimen précis, il correspond, à le bien prendre, à un objet reli gieux par excellence, savoir l'idée de l'Être sans borne l'intuition du pouvoir qui construit les mondes, le senti ment des gestes de Dieu dans tout l'univers, la percep tion de toutes les durées, y compris l'éternelle. N'est-c pas là encore une fois un point de recouvrement de l religion et de l'art?

Non, ne disons pas de mal du plaisir, surveillons-le seu lement et plaçons-le bien : c'est un auxiliaire; c'est u grand ouvrier de Dieu, et qui doit être, après tout, l dernier mot de son œuvre. Que dis-je? le plaisir en so absolu, c'est Dieu, puisque Dieu est l'absolu de l'être e tous ses aspects, puisque la béatitude de Dieu, c'est Die même.

*
* *

Une dernière question se pose qui procure à notr thème un nouvel élargissement : c'est la question de instruments de musique.

L'instrument n'est pas, en musique, un élément pre mier; la voix le domine. « La musique instrumentale es comme une musique vocale qui s'ignore », dit Grétry

elle veut avoir à la fois la puissance du langage et la puissance du bruit harmonieux ; quand l'un des deux lui manque, elle le cherche.

On raille la « musique à programme » comme une sotte confusion entre le langage musical et l'idéologie verbale. Il y a du vrai dans cette critique. Le discours musical est un discours *sui generis*, qui ne se laisse pas réduire en concepts ; de sorte qu'un programme suivi, bon à inscrire comme des paroles sous de la musique instrumentale, n'est qu'un leurre. Mais il n'en est pas moins vrai qu'au fond, un programme et même plusieurs — surtout plusieurs (et c'est ce qui fait que l'un quelconque peut être nié) — sont sous-entendus à toute musique. Ils sont vagues ; ils fuient devant l'esprit ; ils sont interchangeables et se succèdent sans frontières précises ; mais ils existent ; la parole ne fait que les fixer, et Saint-Saëns affirme qu'ils satisfont alors davantage le musicien même, qui au demeurant s'en est aidé le premier, comme on le voit sur les carnets de Beethoven, dans les écrits de Wagner et de bien d'autres.

La musique instrumentale s'enroule autour de la parole comme le lierre autour de son arbre ; elle vit de la même sève ; « elle s'étiole à s'en détacher », ainsi que l'affirme Gluck et que l'expliquent Lotze et Riemann, après Spencer (1).

(1) A ce titre, on peut penser qu'au XIXe siècle la musique a subi une certaine déviation, due sans doute aux prodigieuses réussites de Beethoven dans la symphonie. On a délaissé la musique vocale comme secondaire, alors que Beethoven lui-même avait voulu couronner vocalement son édifice symphonique (IXe symphonie, avec chœurs, et projet de Xe) et que son œuvre capitale, à ses yeux, était sa *Messe en ré*. Ou bien, si l'on a écrit pour les voix, on les a traitées comme des instruments, on les a subordonnées à l'orchestre (Wagner) et on les a *forcées*, pour avoir oublié le style vocal. N'y avait-il pas une corrélation entre cet engouement pour l'instrumentation aux dépens de la voix et les tendances philosophiques amies de l'*inconscient*, du

Au surplus, ce qui caractérise l'instrument comme tel et détermine son rôle en musique, c'est surtout une question de timbre. Or le timbre n'est que la couleur superficielle du son, il n'en est pas l'âme. La diversité des voix instrumentales est donc secondaire, fût-ce en musique pure, et à plus forte raison en musique sacrée.

Quoi qu'il en soit, les instruments existent, et ils ont leur rôle.

Dans son *Motu proprio*, Pie X, parlant des instruments de musique à l'église, admet l'orgue sans restriction ; il écarte le piano, jugé trop profane, les instruments trop légers ou trop bruyants : tels les triangles, cymbales, clochettes, et les musiques militaires. Tout le reste est confié à la vigilance des autorités religieuses, mais n'est nullement exclu.

Ne s'étonnera-t-on pas, dans ces conditions, de trouver dans la *Somme théologique* (II^ae^ II^ae^, q. XCI, art. 2) une doctrine beaucoup plus sévère, tellement qu'on est en droit de la trouver caduque et absolument inapplicable aujourd'hui ?

Après avoir avancé de bonnes raisons en faveur du chant, saint Thomas prétend s'en tenir là et semble exclure de l'église les instruments de musique sans aucune exception. Ce n'est pas une opinion béotienne, puisque Wagner n'est pas loin de la partager ; mais c'est quand même, je crois, pour nous tout au moins, une opinion excessive.

Saint Thomas ne mentionne point l'orgue, instrument d'origine païenne il est vrai et qui devait pendant longtemps encore servir à des usages profanes (1), mais qui

sentiment pur, aux dépens de la raison? On doit le croire à lire les spéculations confuses de Wagner et avant lui les théories musicales de Schopenhauer.

(1) La destinée de l'orgue est à cet égard assez curieuse. Au

tait cependant adopté dans les églises dès le IXe siècle, eut-être au VIIe et par l'initiative du Pape Vitalien.

Il n'y avait pas de grande église, au temps de saint 'homas, qui ne possédât un de ces instruments, quelque-ois deux, comme Chartres. A Paris, on n'était pas en etard. A l'église cathédrale, l'orgue retentissait bien avant apparition de la *Somme*.

On a souvent réglementé par des ordonnances l'emploi e l'orgue au cours des offices, et ces règlements étaient ıtrefois beaucoup plus sévères qu'aujourd'hui. Mais si on a apprivoisé le fauve, on ne l'a jamais muselé; c'est n fauve trop docile, un lion qui est en même temps un gneau et qui obéit à un signe. Quel vide, si sa grande oix se taisait!

Au XIIIe siècle et auparavant, son rôle à l'église était odeste. Il entonnait, alternait quelquefois avec le chœur, ccompagnait par intervalles seulement, et n'avait jamais e sort à part. Le premier recueil de pièces d'orgue que ous connaissions ne date que du début du XIVe siècle. e là, peut-être, le silence de saint Thomas.

En tout cas, l'orgue triomphe aujourd'hui; il fait partie ı vaisseau religieux, dont il est l'âme sonore; il s'y ccroche au dedans comme la cloche au dehors; il est ce ı'on appelle dans la langue du droit un immeuble par estination. Et peut-être n'est-il pas inutile de justifier sa ctoire, en laissant profiter de cette justification, à l'ar-ère-plan et avec beaucoup plus de réserves — celles du *Motu proprio* — tous les instruments de musique.

VIe siècle encore il était surtout — du moins quant à son emploi dépendant — un instrument de palais et de châteaux. Plus tard, situation se retourna tellement que lorsqu'il fut question d'un gue pour la salle du Trocadéro, à Paris, les anticléricaux protes-ent. Il fallut leur parler d'un orgue « laïque », dès lors accepté mme pour jouer un bon tour et se donner le plaisir d'une légère ofanation.

Pourquoi admet-on le chant, au lieu de la pure prière, mentale ou vocale? Pour provoquer nos esprits débiles, répond saint Thomas, par le concours des sons. Mais si cela vaut pour la voix, instrument conjoint, pourquoi pas pour les instruments qui ajoutent à notre voix — d'abord son propre écho, l'accompagnement instrumental donnant plus de corps à nos débiles organes, et en outre un enrichissement, une magnifique extension, grâce à l'imitation variée des voix de la nature.

La nature a aussi des voix, et la nature est le prolongement de l'homme; nous faisons partie d'elle; tous ses pouvoirs nous appartiennent, mis par Dieu même, au commencement, et nouvellement encore, par le Christ, au service de l'esprit. Que l'esprit les pénètre, et quelle puissance nouvelle va nous être fournie pour notre effort adorateur! quelle stimulation pour l'âme! quelle source de saintes joies!

Saint Thomas a peur, justement, que ces joies ne soient pas assez saintes, et que la musique instrumentale ne porte à la délectation plus qu'à la vertu. C'est un danger; c'en est un pour le chant aussi : question de degré, par conséquent question de mesure, et non pas motif d'exclusion.

La mesure, l'autorité nous l'a précisée : nous y serons fidèles; mais il nous sera bien permis de nous réjouir de ce que le principe nous soit concédé.

Si ce principe est voilé au XIIIe siècle, c'est que les jugements d'époque sont toujours entachés de relativité; ils sont conditionnés par des états d'esprit, des coutumes, des occurrences diverses (1), et ce n'est que pour des

(1) Longtemps il fut interdit et il eût paru inconvenant de jouer de l'orgue durant l'élévation; le recueillement en était troublé. Aujourd'hui, un jeu d'orgue discret nous paraît volontiers soutenir le recueillement et peupler religieusement le silence.

nécessités de codification et d'enseignement, qu'ils prennent dans les discours et les *Sommes* figure d'absolu. Peut-être saint Thomas, si profondément respectueux de ce que fait l'Église et empressé à le justifier par des principes abstraits, prête-t-il plus que d'autres à cette illusion. Lui-même, à coup sûr, n'en était pas dupe.

Les Anciens ne connaissaient, paraît-il, que le chant choral à l'unisson. Pourtant, c'est la nature qui appelle la polyphonie, car c'est elle qui a lié à chaque son des harmoniques correspondantes ; c'est elle qui a fait les voix de ténor, de baryton et de basse, les voix de soprano et de contralto. Le chœur polyphonique, à voix égales ou inégales, est là en puissance, comme nous disons, et le mettre en acte est aussi naturel que de mettre en société des hommes.

Il doit surgir encore d'une autre façon. Pour le créer, fît-on abstraction de la diversité des voix, il n'y a qu'à transformer en consonance simultanée ce qui déjà, dans la mélodie à l'unisson, se présente comme consonance successive. L'arpège, accord successif, sert ici de passage.

Or il en est de même des voix instrumentales ; elles aussi sont dans la nature, et leur jeu concertant est amorcé par la formation *spontanée* des harmoniques autour d'une note fondamentale. L'enclume répond au coup de marteau par de la polyphonie ; la cloche ne fait que régulariser ce phénomène par sa forme ; l'orgue l'imite par ses combinaisons. Qui sait si l'art, se dépassant lui-même, ne reviendra pas un jour à la nature comme unique luthier? Le chant des ondes qu'on guide avec la main nous a mis sur d'étranges pistes. En attendant, les instruments sonnent et ne demandent qu'à traduire toutes nos pensées : pourquoi pas les pensées religieuses? Qu'on y renonce pour un plus grand recueillement, cela se justifie, et c'est le sens des limitations canoniques ; mais faire de cette

renonciation chose absolue et permanente, tellement qu'elle servirait à distinguer, musicalement, le Nouveau Testament de l'Ancien (1), c'est ce qui ne se conçoit guère.

Saint François faisait chanter les oiseaux ; il s'unissait au chant des sources, aux pleurs des rochers suintants, afin que son hymne d'amour et de compassion amoureuse au souvenir de la croix fût plus riche. Ce langage des êtres, qui a besoin de notre interprétation, nous avons besoin de ses symboles, nous avons besoin de sa force ; or c'est lui qui inspire l'instrument.

Les chants d'oiseaux, le violon du criquet et le tambour de la sauterelle, les divers souffles du vent, les voix de la mer, de la forêt, des fontaines, des cascades, les grondements de l'orage, les timbres si variés des voix animales et des bruits : tels sont les éléments dont partirent les inventeurs d'instruments de musique et dont s'inspirent, fût-ce sans y songer, ceux qui les construisent.

On retrouve dans un orgue complet toutes les sonorités de l'univers, et l'écriture musicale y est soutenue dans ses effets par toute la richesse et la puissance de ces timbres.

Shakespeare appelle le tonnerre « cet orgue profond et terrible » (2) : c'était suggérer la réciproque ; on peut aussi appeler l'orgue un tonnerre profond. Il a des éclats formidables, et il a en même temps des soupirs qui ressemblent à ceux de la colombe méditative du prophète. Rien de plus varié que ses effets ; rien par conséquent de plus adaptable à toutes les conceptions de la pensée et à tous les états de l'âme. Pourquoi l'adoration la plus intime, la plus dépouillée de toute sensation profane écar-

(1) Saint Thomas, *loc. cit.*
(2) *La Tempête*, Acte Ier.

terait-elle son concours? Et pourquoi ses grandes palpitations, propres à soulever toute une foule et à l'emporter dans ses orbes, ne seraient-elles impuissantes qu'à l'égard de nos enthousiasmes religieux?

La difficulté de l'orgue, qui exige tant de connaissances et de maîtrise — tellement, que les noms des organistes célèbres coïncident souvent avec ceux des plus grands génies musicaux — cette difficulté pourrait être une tentation pour le virtuose et l'écarter des convenances d'un art religieux. Mais, outre l'humble isolement imposé à cet artiste « qu'on n'aperçoit pas plus à son banc que le rossignol dans son buisson » (1), l'instrument, par lui-même, se défend, son caractère farouche ne prête guère à l'abus, et sa gravité majestueuse s'impose. On ne fait pas sur un clavier d'orgue et sur des pédales les cabrioles que l'on veut. Des pianistes échevelés s'assagissent aussitôt quand ils ont à manier un *plein-jeu* et que de grands échos leur reviennent des voûtes.

La technique obligée est ici tellement sévère que la liturgie a des raisons de s'y confier. Ce sont là deux sœurs d'adoption.

L'orgue saura introduire la prière, la soutenir discrètement, la prolonger et lui donner, tout le long de son déploiement et jusque au delà d'elle-même, un supplément authentique de puissance. Il accroîtra non seulement son ampleur, mais si je puis dire sa densité propre, en lui fournissant, à elle aussi, ses *harmoniques*.

Et dans les grandes pompes religieuses, que ferait-on, aujourd'hui, sans l'orgue! Croit-on qu'un chœur *a capella* en puisse faire l'office complet? Autant vouloir remplacer par un muézin la *Savoyarde* ou le bourdon de Notre-Dame.

(1) M. Albert Déchelette. Débats du 11 août 1929.

Les *entrées* de l'orgue sont comme les troupes d'enfants de chœur qui envahissent le temple et annoncent la prière. Le prêtre est plus loin ; mais la voie lui est ainsi ouverte. Les accompagnements, grâce auxquels l'orgue lui aussi *sert la messe* ; les pièces d'offertoire et de communion, où tantôt murmure l'âme des fidèles et tantôt semble retentir la voix même d'en haut, c'est plus qu'une garde d'honneur et plus qu'une escorte, c'est une partie de la fonction sainte. Quand aux *sorties*, j'y vois comme une « suite » qui allonge la colonne en marche vers l'extérieur et qui accroît, qui tend à perpétuer la solennité.

A l'égard de l'assemblée priante en sa diversité fraternelle, l'orgue est aussi un beau symbole, et, comme tous les symboles, ainsi que nous le disions de la musique en général, il tend à réaliser ou à perfectionner ce qu'il exprime. Il est l'orgue aux cent voix, et il n'a qu'une seule âme. Orchestre et unique instrument, aux mains d'un unique virtuose, il réalise un double paradoxe. Il s'adapte à la foule en toutes ses nuances d'humanité et en tous ses âges, comme il exprime la nature en tous ses êtres et en toutes ses saisons. Toutes les âmes individuelles chantent en lui, et il les assemble. Il est *un* et *catholique* comme l'Église, comme la doctrine et comme la liturgie. La multiplicité dans l'unité, c'est le commun caractère de toutes les grandeurs, jusqu'à la Trinité ; c'est le fond de tous les mystères naturels et des mystères chrétiens.

Je prétends maintenant, après l'avoir annoncé, faire bénéficier pour une part des éloges précédents la musique instrumentale dans toute son étendue, et l'orchestre lui-même.

Je ne reviens pas sur les limitations ; elles sont pleinement justifiées, et le *Motu proprio* les précise. Je retiens seulement le principe, et je dis que la musique religieuse

grand intérêt à s'annexer une telle puissance; que le ıblic et les hommes d'influence ne doivent point, par ıobisme archéologique ou par une sévérité outrée, décou- ger les compositeurs symphonistes de se tourner vers ieu et les rejeter vers les vanités de ce monde, en accu- nt faussement leur art d'être une vanité lui-même.

Berlioz voyait dans l'orgue et dans l'orchestre deux ajestés inégalement vénérables, mais toutes deux souve- ines, « le Pape et l'Empereur », disait-il. Or dans la con- ·ption catholique, le Pape et l'Empereur président à une ·ule chrétienté; ils sont indépendants chacun dans son ·dre; mais à l'égard de l'ordre divin, ils s'unissent, et si ırfois l'Empereur est schismatique, s'il se fait prévarica- ur, il ne l'est pas de soi. Quand l'orchestre s'oublie, est une raison pour le rappeler à son devoir, non pour ıbandonner et pratiquer envers lui la politique du dése- ɔir.

Devant Dieu, nous voulons épuiser toute la vie et toute nature; à Dieu nous voulons tout consacrer; à l'art ·us toutes ses formes et avec toutes ses ressources, nous ɔulons dire, en montrant le tabernacle : « *Le maître est , et il t'appelle.* » Le corps mystique du Christ doit chan- r et faire chanter avec lui la création entière. Cela est ·ai au figuré, grâce au divin Orphée des Catacombes; la n'a pas de raison de n'être pas vrai au sens propre.

Nous refusons de penser qu'on ne puisse faire adorer ı hautbois, ou un cor d'harmonie, ou un violoncelle. Un ısemble orchestral peut faire de son côté ce que fait ɔrgue du sien. C'est tellement vrai, que Léopold Sto- ɔwski, à Philadelphie, transcrit pour son orchestre sym- ıonique des pièces d'orgue de Bach sans altérer grave- ent leur caractère. A Paris, pendant la messe de equiem célébrée pour Molière, en 1922, l'orchestre du ɔnservatoire se fit entendre et ne détonna point.

Évidemment le danger est ici beaucoup plus grand qu
nulle part, et il en est beaucoup de raisons. Les unes tie
nent au personnel ; d'autres aux habitudes du public,
nos associations mentales, à l'ambiance qu'entraîne fat
lement avec lui un groupe d'exécutants d'ordinai
employés à d'autres fins. Il en est aussi qui tiennent à
nature des choses ; car, ainsi que l'a observé Wagne
l'emploi d'instruments toujours enclins à la virtuosité
à l'indépendance, portés souvent par leur caractère à
sensualité et au caprice, place la musique religieuse s
une pente glissante ; il réagit sur l'art du chant lui-mêm
et sur la direction que prend la faculté créatrice chez
compositeur (1).

Mais enfin, les raisons de cet ordre-ci sont toutes rel
tives, et les premières relèvent des contingences. Il y a
matière à réglementation, à précautions, peut-être à d
initiatives chrétiennes, comme il s'en prend à l'heu
qu'il est en matière de théâtre (2) : je ne puis croi
qu'on doive se désintéresser, s'opposer ; l'Eglise ne le fa
point, et l'orchestre, aussi bien que l'orgue ou que
polyphonie vocale, doit profiter de ces paroles de Pie X
« L'Église a toujours reconnu et favorisé le progrès d
arts, en admettant au service du culte tout ce que
génie a trouvé de bon au cours des siècles, pourvu que
fussent jamais violées les lois de la liturgie. »

Ah ! cela est essentiel ! La prière est une cime, elle do
être inviolée. Mais qui ne voit que cela est à doub
entente. Si la prière est une cime, il y a la montagne, q

(1) Un exemple de cette réaction de l'instrument sur l'œuvre
le cas du *concerto*, généralement inférieur, musicalement, parce qu
sacrifie au virtuose ; les *cadences* qu'il lui ménage sont de la part
compositeur une abdication.

(2) On remarquera que les deux questions se tiennent, et au
celles de la formation de chorales religieuses et de groupes d'inst
mentistes choisis.

e prolonge dans la plaine. Par la musique vocale, appuyée le la musique instrumentale, la prière va chercher sa ›ase, à travers l'homme, dans l'univers matériel lui-même, 'eprésenté par ses rythmes et l'interprétation harmo- ıieuse de ses bruits. La psalmodie au premier degré et es ressources instrumentales pour finir, ce sont les deux :xtrêmes entre lesquels l'activité musicale de la prière se léploie. Cela est légitime. Cela est thomiste, oserai-je lire, plus que la solution provisoire et tout opportuniste noncée par saint Thomas dans l'article dont je parlais.

Car si le thomisme a un caractère frappant, c'est bien, ncore une fois, sa tendance à l'universalité, à la synthèse.)n l'a comparé de ce chef à la cathédrale gothique. Or ue fait la cathédrale? Exclut-elle quoi que ce soit de son ulte de pierre, de son élancement mystique et de sa vie ›ciale chrétienne? Le mal seul en est absent; toute la ie de l'homme et toute la vie de la nature s'y rencon- rent. Quelles raisons, sauf de prudence et d'opportunités estreintes, pour traiter autrement l'architecture sonore?

On laisse la bride sur le cou à la sculpture, à la pein- ıre de vitrail, et on ligoterait la musique, art plus spi- tuel? (1) La cathédrale universaliste proteste contre le hant pur esprit. La cathédrale chante en contrepoint)n choral muet, unie aux voix de la nature et les expri- ıant en elle, comme elle exprime les voix de l'âme en ›utes leurs résonances sensibles. Elle anime ses vitraux e toutes les couleurs du ciel, des terres, des horizons, es eaux et des plantes comme de sonorités aux timbres nombrables et changeants. Si l'Église n'a rien créé de us authentiquement adapté à son dogme, à sa morale héorique et pratique, à sa mystique, à toute sa concep-

(1) N'oublions pas toutefois ce que nous notions plus haut du nger spécial de la musique, si elle dévie, du fait de son intériorité ême.

tion de la vie, comment pourrait-elle blâmer la répliqu sonore de la cathédrale, la cathédrale de sons, doub aérien de la première, toute prête à incarner le mêm esprit?

Dans l'une et dans l'autre architecture je vois un cult intégral qui ne supporte, théoriquement tout au moin aucune coupure. Un chœur de voix à l'unisson n'est qu'u individu multiplié par lui-même; un chœur polyphoniqu est une humanité, mais privée de ses communicatior avec la nature; un chœur polyphonique avec l'orchestr religieux qu'est l'orgue ou avec l'orchestre tout court es une humanité réintégrée dans son milieu, avec toutes se attaches; c'est l'homme dans l'univers, glorifiant et ado rant son auteur. Tel est donc l'*organum* complet, dor l'*organum vocale* n'est que la pièce principale.

Saint Thomas veut que dans le ciel il y ait une louang vocale : je demande qu'on achève l'idée ou qu'on l'aban donne. Les élus chanteront, soit! mais les *nouveaux cieu* et la *nouvelle terre* seront-ils donc muets? ne seront-i plus fils du rythme, musicaux en raison de leur perfectio plus qu'ils ne sont maintenant par leur nature première

Je ne me charge pas de décrire les orgues du paradi ou le *fundamentum organizandi* de son orchestre; mais la matière humaine y intervient et sous les auspices d chant, je ne vois pas quelle raison en écarterait ce pro longement naturel de l'homme qui plus que jamais pourr être appelé, du fait d'une subordination infiniment plu étroite de la matière à l'esprit, son associé en quelqu sorte conjoint, comme son propre corps.

Énonçons une dernière fois, et pour tout ce qui pré cède, la condition essentielle de tout élargissement comm de toute adoption en matière de musique priante — élar gissement, adoption qu'on ne refuse ici ou là que pou

des motifs très sérieux et très positifs, s'ils ne sont pas péremptoires.

La condition, c'est que la musique, quand elle est liée au culte, ne prétende jamais se faire un sort à part, s'émanciper de la pensée et des sentiments qu'elle est censée traduire, s'abandonner à la virtuosité pure ou aux vanités. La paraphrase ne doit pas étouffer le texte ; la voix ne doit pas couvrir le sens, ni l'instrument la voix. En tout domaine, mais surtout dans le domaine du surnaturel, qui plus que tout autre exige un sens exact et un respect fidèle des rapports des choses, la pensée est pour l'objet, la parole pour la pensée, le chant pour la parole, l'accompagnement pour le chant, l'instrument séparé pour l'âme, et, ici, pour Dieu, qu'il sait aussi exprimer à sa manière.

Le plain-chant et la musique palestrinienne ont leur droit spécial ; ils se recueillent et ne connaissent que le sanctuaire ; la polyphonie moderne, l'orgue, l'orchestre se déploient et veulent atteindre aux limites de l'univers : mais que les communications soient maintenues entre ces limites lointaines et le centre, entre le sanctuaire et les confins de l'œuvre de Dieu.

C'est au grand Roi que s'adresse la musique religieuse : « *Dico ego opera mea Regi.* » La prière est ici le point de départ et la loi de l'initiative sonore ; l'essor musical n'est que le renflement de l'onde, il ne doit pas la briser.

Le constructeur Silbermann voulait, disait-il, travailler à l'orgue « avec un cœur en état de grâce » : ainsi devrait faire l'organiste lui-même, et son frère instrumentiste de tout nom, et le compositeur, et le chanteur, et enfin l'auditeur, dont on joue aussi, espérant, par le chant et par l'instrument, lui faire chanter l'âme.

La contrainte ainsi acceptée ne diminue point l'art ; ce que la religion demande à la musique, elle le lui rend au centuple. Dieu n'est jamais en retard. Un geste aussi

sublime que la prosternation de notre humanité en face de l'infini ne peut que relever infiniment, quand il prend une forme esthétique, la spécialité et les hommes qui s'y appliquent. Ce serait le cas de répéter le mot de saint Augustin, si riche d'applications en toute matière : « Quand les petits s'attachent aux grandes choses, elles les font devenir grands. »

A.-D. Sertillanges, O. P.,
Membre de l'Institut.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Images de Paris (1)

Notre plus jeune théâtre.

C'est, bien entendu, le théâtre Pigalle.

Il s'élève en un lieu déjà quelque peu voué aux arts du théâtre, puisqu'au XVIIIe siècle on y avait construit un hôtel pour une actrice des Italiens, hôtel qui fut habité ensuite par l'immense M. Scribe. A la vérité, cette salle eût ébahi M. Scribe. Elle jette de plus modernes auteurs dans l'étonnement et l'admiration.

Chacun sait que nous la devons à M. Henri de Rothschild. Mais il a laissé toute la direction de l'entreprise à son fils, Philippe, homme de goût et homme parfaitement cultivé, qui aime d'amour le théâtre et l'aime en connaissance de cause. Celui-ci groupa d'abord une brigade choisie de spécialistes et d'artistes, parmi lesquels je nommerai seulement l'architecte Siclis (auteur du charmant théâtre des Mathurins), M. Maurice Périer, pour les installations électriques, qui sont ici chose d'importance. M. Max Hasait, architecte de la scène, et M. Georges Fouilloux, pour tout ce qui concerne la technique du théâtre. Puis on se mit au travail avec beaucoup d'ardeur — sans se priver de quelques beaux voyages. Car il faut profiter de l'expérience des autres. Ces voyages d'études à

(1) Retardées par un accident, quelques-unes de ces images sont moins récentes que je ne le voudrais (plus vieilles d'un mois, voilà tout). Mais ainsi l'actualité se change en histoire...

l'étranger (notre patriotisme est contraint d'avouer qu'à l'égard du mécanisme théâtral nous n'étions pas du tout à l'avant-garde) méritaient qu'on suspendît plusieurs fois les travaux. Il est clair que, techniquement, l'on ne peut rien voir aujourd'hui de plus parfait que le théâtre Pigalle.

Les quatre ascenseurs géants qui en forment la scène connaissent déjà la gloire. Le plateau, de dimensions respectables, est divisé, dans le sens de la largeur, en deux parties mobiles de bas en haut et d'avant en arrière, et qui restent accouplées, s'il en est besoin : l'une d'elles peut alors être plus élevée que l'autre et offrir une heureuse différence de niveaux. Un second plateau — un second étage — reproduit celui-ci et se manœuvre de la même façon. Voilà donc quatre scènes qui, étant équipées d'avance, peuvent se présenter successivement et quasi instantanément devant le public, et voilà supprimés les laborieux changements de décors ; on songe aussitôt à la facilité que donne un tel procédé dans l'interprétation de Shakespeare. Mais toute la machinerie est soumise, plus ou moins, à la mécanique, diminuant l'effort humain, assurant plus de précision et de rapidité, permettant mille combinaisons (1). Un décor toutefois, un tableau dramatique n'est rien sans la lumière, et l'électricité, qui nous la donne sous la forme la plus souple et la plus commode, est devenue l'indispensable auxiliaire d'un metteur en scène qui connaît son métier. Les éclairages du théâtre Pigalle sont d'une richesse et, ce qui importe davantage encore, d'une variété qu'on n'avait jamais atteintes. Colorée de mille façons, la lumière, ce décor vivant, mouvant, sensible, qui parfois supplée le décor immobile, cette symphonie silencieuse, ce commentaire discret et puissant, elle ruisselle de partout, — herses, traînées ou projec-

(1) Au lieu du traditionnel « manteau d'Arlequin » on a disposé un cadre ou portique carré, mobile en tous sens, grâce à quoi on peut agrandir ou restreindre l'ouverture de la scène.

teurs de la scène et de la salle, — peut s'infiltrer en tous lieux, sous toutes les formes, avec toutes les intensités, de l'éblouissement d'un midi africain aux clartés diffuses de la nuit, — et peut-être n'est-elle absente que de la rampe ; car il y a beau temps que, disposant de projecteurs, les metteurs en scène « d'avant-garde » ont supprimé cet éclairage paradoxal, montant du sol à contre-sens et qui ne se légitime que dans certains effets de comique ou de féerie. C'est cette lumière qui, versée à flots, anime les « horizons » circulaires, immenses toiles où dans l'instant l'électricien peint à volonté l'azur le plus méditerranéen, le tendre crépuscule du Valois ou des nuées orageuses fuyant sur un ciel bas. Ces simples mètres carrés de toile blanche, qu'on peut mettre de côté comme un sac vide, ne sont pas l'un des moins précieux instruments que la scène de Pigalle offre à un homme de théâtre. Mais son jeu d'orgues (1) (c'est-à-dire le tableau électrique), cerveau frémissant — et compliqué — de tout le système lumineux, est une merveille — et que voudra d'abord visiter le technicien de la mise en scène.

De tout cela le spectateur ne verra que les résultats. Il examinera plus facilement les lieux, fort vastes, qu'on lui a réservés (pourquoi n'ajouter pas qu'inquiets de son bien-être et de son hygiène, on lui ménage, grâce aux miracles de l'ingénieur moderne, un air soigneusement renouvelé, purifié, rafraîchi ou réchauffé selon le caprice des saisons). Le théâtre Pigalle étant le théâtre de la lumière, dès l'entrée on est enveloppé de lumière, dans le péristyle, puis dans le hall, et, plus bas, dans cette rotonde où de somp-

(1) Cette métaphore, qui se concevait aisément avec les tuyaux de l'ancien éclairage au gaz n'a plus de sens avec l'éclairage électrique. Mais il n'est rien de plus conservateur qu'un vocabulaire de métier, surtout au théâtre... C'est ainsi que l'usage des termes « côté cour », « côté jardin » pour désigner la droite et la gauche de la scène (vue de la salle) remonte à l'époque de Louis XVI — la scène du théâtre des Tuileries ayant sa droite vers la cour et la gauche vers le jardin. Tout « inciviques » que fussent pareilles désignations, la Révolution n'a pu les abolir.

tueux étalages font une « rue de la Paix » en miniature. Comme le spectateur est un homme de son temps, il admire, au milieu de cette richesse, l'austérité des lignes et l'absence de décoration, ou mieux cette décoration qui n'est point faite de motifs plaqués, mais qui, tout intérieure, naît, selon les principes actuels, de l'architecture même, de l'architecture logique et harmonieuse, d'abord occupée de jouer son rôle en perfection. Mais on est attiré vers le fond du hall, vers ce « mur de feu » qui, en vérité, nous fascine comme la lampe un papillon, qui peut-être marche à notre rencontre pour nous engloutir... C'est une sorte de grille, formée de tubes en métal blanc, sur quoi est lancée une lumière aveuglante. Rien de plus conforme encore à nos goûts que cet usage du métal (dont l'étincelante sobriété luit partout dans le vestibule ou dans le hall) et notamment des tubes métalliques : on sait quelle place ils sont en train de conquérir dans notre ameublement. Mais l'emploi qui en est fait ici est parfaitement original et audacieux. On peut alors descendre vers la galerie destinée aux expositions que dirige intelligemment M. Vincent Marquetty : on fera bien d'y consacrer au moins un entr'acte, car ces expositions-là ont quelques chances d'être remarquables; les deux premières, Chardin et Cézanne, ont obtenu un succès retentissant; la troisième, consacrée à l'art d'Afrique et d'Océanie, attire aujourd'hui un flot de visiteurs.

Ou bien, le mur franchi, on entre dans la salle de spectacle. Cette lumière tumultueuse et ce brillant charivari du hall sont un adroit sortilège pour nous faire mieux goûter, par contraste, l'intimité paisible et discrète, le grave silence tiède et ouaté de la salle de théâtre. Elle n'est pas moins « moderne », en sa tonalité différente. Là encore vous vous passerez de vains ornements et des sculptures et guillochures anciennes où l'or se relève en bosse. Rien que la ligne, les proportions heureuses et la beauté des matériaux, puisque tel est notre credo décoratif, lequel ne manque pas de grandeur. Nous sommes aussi

oin que possible de l'Opéra de Garnier, qui d'ailleurs est ort beau et que nous jugeons mieux aujourd'hui qu'il y vingt ans, ayant le goût le plus accueillant ou étant oins proches de sa naissance ; nous en jouissons comme 'un excellent exemple de ce qu'on peut appeler le style econd Empire. Le style d'aujourd'hui en forme exactement l'antithèse. Non que la salle Pigalle soit dépourvue e cette richesse qui sied à un beau théâtre, mais c'est ne richesse, comme dans le meuble moderne, due surtout l'emploi de matières précieuses, mises en pleine valeur t adroitement ordonnées ; une richesse et une beauté, omme dans le hall, qui ne s'ajoutent point à l'architecure et ne s'en peuvent séparer. L'esthétique qui comande actuellement notre art décoratif éclate ici dans oute sa pureté. L'admirable théâtre des Champs-Élysées, onstruit à la veille de la guerre et qui était alors « en vance sur son temps », qui reste d'ailleurs, qui restera n chef-d'œuvre et que nos plus jeunes constructeurs eximêmes auraient mauvaise grâce à ne pas considérer omme très orthodoxe, admettait quelques sculptures, omprises de tout autre façon, il est vrai, que celle des nciens théâtres, des bas-reliefs formant corps absolument vec le mur, — « métopes » de Bourdelle à la façade extéeure, frises dorées, mais très sobres, d'après Maurice enis, au-dessus du cadre de scène, — quelques peintures ussi, les fresques si architecturales, si peu « détachables » e Bourdelle et l'immense, claire et joyeuse composition e Maurice Denis qui enserre le plafond (1), tout cela ompris en fonction de l'architecture et lui laissant l'hé-

(1) Notez que ces peintures n'occupent pas comme jadis le plafond oprement dit, le centre de la coupole : celui-ci est en verre lumieux et il éclaire la salle (le lustre traditionnel, monumental et ncombrant, est supprimé, comme il le sera partout depuis lors, et va de soi qu'il n'a pas de raison d'être avec l'électricité, animaice des plafonds lumineux); on y gagne de pouvoir les regarder ns renverser la tête, c'est-à-dire qu'on les regarde et qu'on en jouit sément... ce qu'on ne fait jamais à l'Opéra, ni au Théâtre Français, à on en arrive à ne plus se douter qu'il y a un plafond décoré.

gémonie. Au théâtre Pigalle, il n'y a plus trace même d
peinture, ce qui pour nos ancêtres eût été inconceva
ble (1). Tout l'ornement vient des bois précieux, ces aca
jous aux teintes chaudes et profondes dont la salle es
entièrement revêtue : leur surface brillante et sombre es
agrémentée seulement (rebord des avant-scènes et de
balcons) par de larges cannelures, sur quoi quelques-un
discutent, mais qui ont pour effet de donner à un ensem
ble apparemment austère le mouvement et la vie. A c
vêtement magnifique répond celui des fauteuils, a
velours d'un rouge grave, lui-même chaud et profond, e
qui, un ton au-dessous, commence de former un accor
piquant que va compléter à l'aigu, la teinte diverse e
nacrée du plafond, — « le plafond phosphorescent » —
sortes d'imbrications semi-circulaires ou de coquilles supe
posées où la lumière jette ses prestiges ondoyants et s
couleurs infiniment variées (selon le prélude qu'on veu
donner au drame...) : car la lumière ici remplace la pein
ture, comme on a vu qu'elle remplaçait quelquefois
décor.

Cette salle de dimensions modérées (fort honnête
d'ailleurs et ce sont celles du Gymnase), où l'on est ins
tallé confortablement, où l'on se sent à l'aise, mais auss
effet des couleurs chaudes et profondes que j'ai dites (2

(1) Presque en même temps que le théâtre Pigalle, Auguste Perr
l'architecte des Champs-Élysées (c'est-à-dire le roi de notre archité
ture), achevait à l'École Normale de Musique (boulevard Malesherbe
une salle de concerts, tout intime, où il a utilisé le terrain avec u
extrême ingéniosité: c'est une petite merveille de goût, d'harmon
d'originalité, sans aucun désir d'étonner; là aussi tout ornement e
banni qui ne s'identifierait pas avec la construction (ni sculpture,
peinture); il en allait de même à l'éphémère et délicieux Théâtre
l'Exposition des Arts décoratifs, lui aussi de beaucoup postérieur a
Champs-Élysées. Mais j'aurai l'occasion de décrire la salle de l'Éco
Normale. — Puisque je parle d'une salle de musique, il faut no
que le théâtre Pigalle fournirait sans doute une belle demeure a
concerts, car son revêtement de bois, véritable caisse de résonan
lui donne une acoustique excellente.

(2) On a depuis longtemps observé que les tons chauds et surto

ıoralement replié sur soi-même, enserré, concentré, isolé u monde extérieur et placé dans cette atmosphère mysérieuse, un peu « électrisante », qui est celle du théâtre, lle nous prépare merveilleusement à la féerie du spectale. Elle établit presque automatiquement cette communication, cette association vivante et frémissante entre la alle et le plateau, entre le spectateur et le comédien que herche d'abord le véritable homme de théâtre —, ou du ıoins elle la rend plus facile. Le théâtre des Champs-Elysées a d'autres avantages ; des tons plus clairs, de larıes espaces, des lignes plus amples et lentement, harmoıieusement déroulées, moins convergentes, lui composent ıne tout autre atmosphère : elle convient sans doute aux pectacles en musique, qui dès le principe ont été la raion d'être de cette salle infiniment séduisante (1) ; le caracère de la salle Pigalle convient mieux au théâtre propreıent dit.

Straram au pupitre.

Dans ce même théâtre des Champs-Elysées, au milieu l'un décor moins bariolé, mais fort agréable, hémicycle ın camaïeu destiné à la musique pure, où des femmes ıarmonieuses dessinées par Maurice Denis figurent les *'empi* différents à quoi va se plier l'orchestre, *andante*, *'llegro, presto*..., Walther Straram vient de monter sur sa ɔetite passerelle vêtue de rouge, capitaine d'un équipage hevronné, qui ne laisse jamais dévier d'un pouce le beau ıavire chargé d'accords. Cette métaphore ambitieuse veut

es variétés du rouge (peut-être aussi des fauteuils relativement erres... se montraient favorables au bon succès d'un théâtre; on 'est même amusé à comparer les destins des salles diverses selon eurs tonalités.

(1) Dans le même immeuble, la Comédie des Champs-Élysées, desinée au théâtre, non à la musique, a été, sagement, conçue d'autre façon et cette salle charmante, une des meilleures de Paris, remplit excellemment son emploi.

dire simplement que les concerts Straram ont fait leur réouverture en janvier. C'est un événements pour les amis de la musique. Dès le premier soir la grande salle est pleine de haut en bas, et chaque jeudi ce sera même affluence. Les concerts Straram sont maintenant fameux et classés au premier rang. Comment n'en irait-il pas ainsi ? Sous la conduite d'un merveilleux musicien, des programmes intelligemment composés, où l'on met en lumière de belles et curieuses musiques, sont exécutés par un orchestre incomparable et qui passe, non sans raison, pour le meilleur de Paris. Straram ne se borne pas à diriger fort bien ses concerts, à préparer longuement, à mettre au point chaque morceau avec une précision, un souci du détail, une patience exemplaire; il consacre des soins amoureux à recruter, à fondre, à perfectionner incessamment son bel orchestre. Il a su réunir, et non pas au hasard (ce serait trop aisé, il suffirait d'être averti et d'avoir un peu d'argent), les meilleurs chefs de pupitre et les mieux adaptés à former un ensemble harmonieux. Que ne peut faire une troupe où un Darrieux anime les premiers violons, où un Vieux préside aux altos, où la première flûte s'appelle Moyse, le premier basson Dhérin, où Vuillermoz sonne du cor, où Vignal, bon géant, paraît s'amuser comme un enfant avec sa petite trompette et cependant rougit sous l'effort, au point qu'on redoute de le voir éclater en morceaux (mais, sa partie achevée, il lève les yeux avec nonchalance et sourit tranquillement), tandis que Maurice Faure, infaillible musicien, s'assied avec la même aisance et un flegme pareil à tous les claviers, piano, orgue ou célesta. Ceux qui viennent derrière les chorèges sont eux-mêmes des solistes remarquables : on distingue, à quelques pas de Darrieux, un Merckel, chef de quatuor réputé ; le flûtiste assis à côté de Moyse est Manouvrier ; tous les seconds violons sont des artistes connus. Un orchestre de virtuoses, on l'a dit bien des fois. Mais non pas des virtuoses préoccupés de faire admirer chacun son adresse et de sortir brillamment du rang, sans

ouci de l'équilibre. Une troupe admirablement, volon-
uirement disciplinée, soumise à un chef qui est un ami
: en qui on a confiance, et enfin soucieuse avant tout de
aduire au mieux, pour l'honneur de la musique, les
uvres qu'elle présente à un public informé, où les musi-
ens abondent. Une troupe aussi qui, par des soins dili-
ents, semble s'améliorer chaque année : quelle que fût
éjà son excellence, je ne sais si le quatuor avait jamais
ontré la pureté sans défaut, la plénitude qu'on lui voit
ette année; c'est un enchantement. Mais d'un tel instru-
ient il faut savoir se servir. Straram n'y manque pas.

Le voici donc à son pupitre, droit, mince, nerveux, élé-
ant, serré dans cet habit impeccable qui fait mon envie
epuis des années..., le front dégagé, les cheveux en
rière, tout frémissant de musique, souriant, agitant
baguette magique entre des doigts impatients de
échainer l'harmonieux tumulte... Il vient de donner *les*
déals de Liszt, ce vaste poème symphonique, d'une
chesse incroyable, et que l'on n'entend pour ainsi dire
mais; les critiques, les musicographes et les amateurs
amusent à cataloguer les idées qu'un gendre impérieux,
ichard Wagner, a puisées dans l'œuvre mal connue de
on génial beau-père (toutefois André George, grand éru-
it en choses wagnériennes comme en quelques autres et
ui a l'intelligence critique, nous prie de faire attention
ux dates avant de construire des déductions à perte de
ue). L'admirable Mlle Laskine, qu'on n'a jamais vue
utrement que tranquille et souriante dans les plus graves
onjonctures musicales, et qui, toute menue auprès de sa
rande harpe, semblait mise en pénitence dans un coin,
ient de quitter la place discrètement et, maintenant,
ns doute, elle est en récréation ; M. Bonneau a les lèvres
errées sur son hautbois pour en faire sortir à bon escient
: dessin mélodique qui naîtra sournoisement des grands
ccords de l'orchestre; les yeux levés vers les frises, avec un
étachement magnifique, comme indifférent aux agitations
u monde et de l'orchestre, ayant tout l'air de fumer une

invisible cigarette, M. Darrieux balance imperceptiblemen l'archet posé sur les cordes et qui ne tardera point à fair merveille ; trônant à son poste élevé (celui-là, aux répé titions, est très capable de garder une cigarette allumé en jouant de la flûte), M. Moyse, jeune, malin, et les yeu vifs, suce doucement son long sucre d'orge, enveloppé d papier d'argent... Un signe du chef, un regard circulaire la baguette frémit et voici que prend son vol l'introduc tion majestueuse de la *VII*e *Symphonie*, qui va se change tout à l'heure en la débauche de rythmes que l'on sait Une exécution comme je n'en connais guère, d'une pré cision, d'une pureté, d'une vie étonnantes. Comme e parlant de *Prométhée*, l'autre mois, j'ai fait allusion à la symphonie en *la*, j'écoute avec plus d'attention. Oui vraiment, « la symphonie du rythme », mais ne dison plus la symphonie de la danse, si on ne veut signifier qu la danse est ici transfigurée en pure musique. Rythm musical n'équivaut pas nécessairement à rythme de dans surtout chez Beethoven. Vraiment, c'est une folie d « danser » sur cette musique comme le faisait Isador Duncan, hérétiquement et avec génie (1).

L'orchestre Straram n'est pas le seul qui chante devan les figures légères de Maurice Denis. Les concerts Pasde loup ont élu la même demeure en toile peinte. Récemmen ils nous ont fait admirer, parmi d'autres pages inédites deux mélodies exquises, publiées déjà, mais nouvellemen orchestrées, de Jacques Larmanjat. Si j'en parle, c'est qu la transition s'offre d'elle-même et qu'ayant loué le direc teur des Champs-Élysées, il convient de donner aus quelques justes éloges à son administrateur général... Mai j'en ai bien d'autres raisons, celle-ci principalement, qu Larmanjat est un des musiciens les meilleurs de notr temps, l'un des plus fins, des plus sûrs et (sans pédanteri aucune) des plus savants, ajoutons l'un des plus spirituel

(1) Depuis lors Straram a donné des « premières auditions » do il faudrait parler ; mais nous y reviendrons.

out ensemble, et qu'anime la plus élégante poésie ; les deux nélodies que nous avons entendues marquent justement e double aspect de son rare talent. Assez difficiles en leur oquette simplicité, elles ont été chantées de façon incomparable par M. Jouatte ; composées l'une et l'autre sur uelques vers du délicieux Léon-Paul Fargue, également ersonnelles, également neuves, la première (*Au Pays*) n'est que poésie discrète, émouvante, aux délicates et rofondes résonances, l'autre (*Écrit dans une cuisine*) est oute ironie fugace, verve rapide et légère, alerte fantaisie. Et quel orchestre subtil, équilibré sans lourdeur aucune, liaphane en vérité en sa texture solide et fine, pur cristal ui s'irise, musique pleine de brèves trouvailles sans insisance... Car il n'insiste pas. Hardi comme un autre, et lus que d'autres, il n'a cure d'arborer ses jolies audaces; l les dissimulerait plutôt, n'en usant que pour servir 'idée. Mais ceci me rappelle qu'il a deux grands défauts : e premier (bien que son bagage soit respectable), c'est, rop occupé, de ne point écrire assez pour notre plaisir ; 'autre, plus grave, c'est que cet homme de goût ne se lécide point à crier lui-même sur les toits qu'il a du génie : contraire à un usage chaque jour mieux admis et lus répandu, cette discrétion lui fait beaucoup de tort non pas, d'ailleurs, chez ses pairs qui l'apprécient comme l sied). Mais après son *Divertissement*, sa *Sérénade* et uelques pages lumineuses, je sais deux ballets de lui, ncore inédits, d'une originalité, d'une drôlerie, d'une cience, d'une couleur, d'un mouvement tels qu'ils feront l'eux-mêmes, si j'ose dire, leur publicité.

Un examen à l'Opéra.

Un critique ne va pas souvent à l'Opéra vers huit heues du matin... Ou il n'y va qu'une fois l'an pour l'examen le la danse.

Événement d'importance à l'égard de ce microcosme charmant que forme le corps de ballet. Cela se conçoit.

Cet examen, qui est un concours, et à quoi tout le mond
est soumis, sauf les étoiles, du second quadrille aux grand
sujets, fonde le classement de l'année, règle les situations
permet de gagner un grade ou l'inverse... On est à la
merci d'une défaillance? Sans doute, encore que le jury
sache discerner le mérite sous une erreur fortuite. Et cette
compétition sur les pointes, qui met à vif les nerfs de no
frémissantes ballerines, peut nous sembler cruelle, — mai
elle est le meilleur excitant au travail dans ce rude métier
qui veut un entraînement sans relâche et où la plus habile
déchoit, si elle s'endort.

Elles ne dorment pas ce matin. Les invités, qui, comme
des conspirateurs, passent en longue file par l'arrière du
théâtre, montent les escaliers de l'administration et doi
vent traverser la scène avant de gagner la salle à dem
éclairée, volontiers s'arrêtent au seuil du foyer de la danse
lieu célèbre... On n'y papote pas aujourd'hui et on n'y dis
tribue nul compliment. Dans leur uniforme aérien et can
dide, de très jeunes filles, les 14 et 15 ans du second qua
drille, se dérouillent les jambes et déjà se préparent
l'émouvante entrée sur les planches — certes plus émou
vante que n'importe quel soir de générale et qui est d'un
autre conséquence.

Bien qu'on pénètre ici avec des cartons imprimés, l
séance garde un air intime. La salle n'a point fait de toi
lette et nous sommes loin de l'éclat des soirées... Rien d
mélancolique comme un théâtre le matin — car le théâtr
ne vit qu'avec la lumière, la foule brillante, quelque excita
tion, l'attente curieuse, un peu de bruit. Mais j'avoue qu
cette tenue négligée, la salle en robe de chambre, le falo
électrique que l'on déplace et qui seul jette une froid
clarté, j'avoue qu'elle a un charme secret pour le véritabl
amoureux du théâtre. Ce matin elle est à demi-animée.

L'orchestre, où les fauteuils ont conservé leurs housse
de protection, est vide et forme un lac grisâtre ; au centr
une petite table, avec sa lampe verte, groupe sans aucun
solennité les quelques membres du jury, arbitres lourd

'expérience, que préside familièrement M. Rouché, — roupe aux yeux perçants, îlot redoutable, qui malgré la onhomie apparente intimide bien plus que le plus grin- heux des publics. Dûment isolé de l'aréopage, l'assistance, estreinte, emplit le balcon ou se carre en trois étages des ges : familles des concurrents, camarades du dehors, pro- ssionnels curieux, quelques amateurs sérieux, quelques urnalistes — et, dans une grande loge entre-colonnes, s bambins de la petite classe, agités et malicieux, qui uissent du spectacle, mais qui connaîtront cette épreuve : ses fièvres. Un public spécial, en bonne partie fort mpétent et qui sait juger les coups... Chacun, bien ntendu, fait son petit classement. Il faut avouer que ns l'ensemble il ne contredit guère celui du jury, dont science ne se conteste pas, et dont on reconnaît l'équité. e n'est point spectacle pour le grand public, même féru ballet ; les attraits extérieurs manquent et les prestiges riolés qui retiendraient son attention. Ce n'est que nse toute pure et il faut sans doute aimer véritablement danse de théâtre pour rester là, très sage, quatre heures rant, à voir, selon les catégories, la même variation exé- tée dix ou quinze fois de suite. Mais le digne amateur trouve un plaisir de choix et, dans le secret de son cœur, préfère peut-être cette chorégraphie dépouillée à un llet ruisselant de couleurs, de musique et de lumières. Garni d'une toile de fond et, sur les côtés, de quelques rtants bariolés, restes inanimés de *la Péri* qu'on a dan- e la veille au soir, le plateau vide est immense et un u effrayant ; un danseur, qui bondit à l'appel de son m dans cet espace muet, montant jusqu'au cintre, doit oir la sensation d'être dévoré, noyé, réduit à moins de n —, et plus encore la frêle ballerine. La fosse d'or- estre aussi est vide, d'où montent le soir des harmonies citantes ; de monstrueuses contrebasses dorment au d, adossées à la paroi, près des pupitres silencieux. ur soutenir les pirouettes et entrechats, on se conten- a, comme en classe, là-haut, à la rotonde, d'un simple

et médiocre piano droit, à peine juste (qu'importe rythme suffit), sortant à demi de la coulisse. Le régiss de la danse, M. Tisserand, sérieux comme toujours comme toujours flegmatique, tranquille berger d'un t peau fort nerveux, annonce d'une voix claire les noms concurrents, et dans l'intervalle des séries, les mains rière le dos, parcourt la scène d'un pas allongé, autom quement.

Dans ce simple appareil, quelques artistes n'en font moins des merveilles. Si bien que l'assistance, vérita ment très sage, et qui ne bavarde qu'à mi-voix, tout o pée du spectacle, parfois, après tel brillant déboulé, b quement terminé, au dernier accord, sur un émouv arrêt, un réflexe d'admiration lui fait esquisser des app dissements, vivement coupés par des « chuts » sévère

Ainsi défilent devant quelques centaines de reg attentifs d'abord les hommes, en trois séries tradition les, *quadrille*, *coryphées, sujets* (bon examen où sont mus quatre sujets nouveaux) : ils paraissent en vêten de travail, maillot noir et chemise blanche. L'essaim, plus fourni, des danseuses — c'est un enchantement, jours le même et toujours nouveau, dès que paraît c jeunesse ailée — porte l'admirable costume aux blanch liliales, aux gazes bouillonnantes, qui les « dématérial aussitôt et les transmue en sylphides, car il sert ensemble au travail et au spectacle. Voici les enfant *second quadrille*, *le premier quadrille*, *les coryphées*, *les p sujets*, *les grands sujets*, rituelle classification, établie, s tionnée par une longue expérience. Je ne puis évidemm donner ici le catalogue et l'agrémenter de jugements ou moins techniques. Il suffit de dire que l'ensemble est remarquable. Ce sont des épreuves comme celles-ci, o détail se voit à nu, où le travail accompli nous devien quelque sorte tangible, c'est l'examen de la danse, m que n'importe quel ballet éclatant aux chandelles, qui permet en connaissance de cause, et tout bien raiso de chanter décidément la louange de l'Opéra. La v

ion imposée aux grands sujets (c'est la classe dont s'oc-
cupe plus spécialement Mlle Zambelli, souveraine de ces
ieux) était fort agréable à voir, bien réglée, harmonieuse,
nais elle présentait, soigneusement assemblées, quelques
elles difficultés. Un vrai morceau de concours. Les artis-
es qui en ont triomphé (Mlles Cérès, Simoni, Huguetti,
Barban, Didiot, Gélot, Damazio et les autres) sont incon-
establement d'excellentes danseuses. On en ferait ailleurs
le glorieuses étoiles... Mais ces petites du second quadrille
elles ont plusieurs années de classe dans les jambes), ce
ju'on leur demande et qu'elles réussissent, je gage que
bien des artistes, ailleurs « classées », ne s'en tireraient
pas aussi aisément.

On ne dit rien d'exagéré, rien qui ne soit juste, quand
on ose affirmer (malgré notre coutume de nous moquer
nous-mêmes) que le corps de ballet de l'Opéra est le pre-
mier du monde. Il le doit à sa stricte discipline, à la belle
ardeur qui l'anime de plus en plus, à l'amour de son art,
dont je connais d'édifiants exemples, et à des guides excel-
ents, dévoués, qui exigent beaucoup, mais qui ont le droit
de l'exiger ; parmi ces guides, il est équitable de citer celle
qui tient le premier rang, Carlotta Zambelli, reine de la
danse — et qui prêche d'exemple autant que de parole.

Après chaque catégorie, un entr'acte permet au jury de
délibérer. L'instant des angoisses... (M. Tisserand se pro-
mène). Mais le palmarès n'est affiché que le soir. C'est
une avalanche inquiète. Longues discussions, commentai-
res passionnés, des joies, des pleurs, qui sait, des gros
mots... Ces jeunes artistes sont excusables, qui tout le
long d'une année se donnent tant de mal pour créer de la
beauté. Soyons indulgents. Et, comme il est recommandé
de tirer la morale du moindre événement, nous nous
disons que nous-mêmes, si nous dépensions autant de
soins et d'obstination... Voilà comment un examen de la
danse peut conduire à un autre examen et peut-être nous
faire avancer en un autre art que celui des pointes.

MAURICE BRILLANT.

Le IVe églogue de Virgile ou la fin d'un mystère

Sur cette bucolique, chant d'allégresse échappé d'une âme juvénile, des générations de scholiastes et d'érudits ont accumulé leurs savantes gloses. L'enfant merveilleux et l'âge d'or, ces descriptions enchantées, ces prédictions lyriques, ces sacrés transports : quel en est le sens ? Dès le règne d'Auguste, on tourna le poème en faveur du monarque dont le gouvernement devait renouveler la face de la terre. Plus tard, les chrétiens firent conspirer l'églogue au triomphe de leur religion et saluèrent dans le poète latin un prophète du Messie : et cette concordance agréée des Pères, quoique le savant saint Jérôme l'eût réprouvée, a séduit le Moyen-Age tout entier. On s'est plu aujourd'hui à voir dans le document virgilien un témoignage des affinités et relations du christianisme avec le monde païen. Le R. P. Lagrange avait protesté déjà contre ces tentatives (1). Il se trouve que la démonstration de M. Carcopino achève de les anéantir.

M. Carcopino est un homme heureux. Il déchiffrait, voilà quelque trois ans, les énigmes d'un monument romain, fortuitement mis à jour par un glissement de terrain, en 1917. Or, par la grâce de la basilique pythagoricienne de la Porte Majeure, il a soupçonné dès alors le sens indubitable de la bucolique, dont il dissipe aujourd'hui le mystère (2).

Il ne nie pas la mystique de l'églogue. Mais il en définit le sens. Et il remet dans l'histoire un poème qui n'a passé pour si étrange que pour avoir été traité selon des règles exceptionnelles, comme si Virgile avait percé l'avenir ou chanté dans un songe. Au terme de sa critique, nous retrou-

(1) M.-J. Lagrange, *Le prétendu messianisme de Virgile*, dans *Revue Biblique*, 1922, pp. 552-572.

(2) Jérôme Carcopino, *Virgile et le mystère de la IVe églogue*. Paris, 1930, un vol. in-12, 220 pp.

ons des vers délicieux, humains, rendus enfin à leur charme premier.

Aux années où Virgile achevait son éducation dans les cercles de Rome, un grand nombre d'écrits néo-pythagoriciens avaient répandu dans la société les spéculations de la secte. Confrontés avec celles-ci, les vers les plus curieux de l'églogue semblent révéler leur sens exact :

Magnus ab integro saeclorum nascitur ordo (v. 5)

annonce le renouvellement de la Grande Année où la nature, dans l'ensemble de ses corps comme dans chacun de ses êtres, revient à sa forme originelle et procède à un cycle nouveau : « Voici que renaît en son intégrité le grand ordre des siècles. »

Adspice convexo nutantem pondere mundum (v. 50)

traduit la dépendance de ce renouvellement d'avec les oscillations incessantes du monde : car il commence quand elles ont ramené le monde à son point de départ et que les astres retrouvent leurs positions initiales sur leur orbe de translation. Loin d'inspirer l'inquiétude, le mouvement oscillant du monde, *nutantem mundum*, garantit le retour du siècle fortuné : « Regarde le monde gravitant sous le poids de la voûte céleste, et les terres et l'étendue des mers et les profondeurs du ciel ! Regarde comme tout se réjouit à l'approche du siècle ! »

Au commencement de la Grande Année, toutes les âmes, sans exception, libérées ensemble des entraves de la nature, se réincarnent en leur pureté primitive : une génération renouvelée descend du haut des cieux :

Iam nova progenies caelo demittitur alto (v. 7).

L'enfant qui survient à cette heure radieuse manifeste dans leur intégrité, déploie dans leur éclat les forces divines d'où son âme est descendue à travers les espaces célestes. Il est une floraison divine, un magnifique épanouissement de dieu :

Cara deum suboles, magnum Iovis incrementum (v. 49).

L'amitié des hommes et des bêtes, que célèbre Virgile, est un thème que les néo-pythagoriciens ont sûrement

repris à Empédocle et à Aratos. L'accroissement de l'enf parallèle à l'accomplissement de l'âge d'or est un t qu'expliquent la solidarité universelle et l'influence s rale chères au pythagorisme. Il n'est pas jusqu'aux dét du poème dont ne rende compte la même inspirati comme l'attribution à Apollon du dernier des siècles et dix mois assignés à la gestation de l'enfant. Enfin, il n aucune des influences décelées par les critiques, égyptien juive, sibylline, auxquelles ne suffise le syncrétisme r pythagoricien : tous les courants spirituels, venus de tou les régions du monde, la secte les a captés, filtrés dans propres systèmes et comme dilués jusqu'à saturation d la société où devait éclore le génie de Virgile.

Mais quelles circonstances ont conduit le poète à sal l'accomplissement effectif des espérances qu'il partage avec l'élite du monde romain ? Pour le déterminer, M. G copino fixe d'abord, indépendamment de l'églogue, la d de la paix de Brindes, au lendemain de laquelle, selon l'o nion de beaucoup la plus accréditée, le poème a été éc Il est assez heureux pour la situer, avec une précis extrême, au 5 ou 6 octobre de l'an 40 avant Jésus-Chr L'eût-il fait aussi hardiment s'il n'avait eu dès lors dans tête les dates qu'il établira plus loin ? Mais ses calculs s si ingénieux qu'on aurait mauvaise grâce à l'en taquin D'autant que cette redoutable précision s'accommode merveille des données que nous impose l'églogue e même : celle-ci remonte, il est vrai, aux débuts du consu de Pollion ; mais, contrairement à la règle, l'entrée charge des consuls n'eut pas lieu, en cette année exceptio nelle, le 1er janvier; les événements de la guerre civile reportèrent la date après la conclusion de la paix. D'au part, Virgile salue en son poème le retour de la Vierge, *iam redit et Virgo* (v. 6), où il s'agit de la réapparition dans ciel de cette constellation, laquelle, selon le pur enseign ment du pythagorisme, était le signe de la Justice, el même inséparable de l'âge d'or. On a calculé qu'en ce année 40, l'étoile la plus brillante de la constellation, d parue depuis le 23 août, a reparu dans le ciel aux premiè heures du 5 octobre. Il y a donc, entre la paix de Brinc et le retour de la Vierge, non un vague rapprochemc chronologique, mais une coïncidence décisive et frappan Dès lors, ne découvre-t-on pas ce qui s'est passé dans l'ân de Virgile ?

Il a été initié par les pythagoriciens au mystère de la Grande Année. Comme eux, il ne demande qu'à se persuader qu'avec l'ère des discordes civiles s'est inauguré le dernier des « siècles ». Comme eux, il vit dans l'attente du premier d'entre eux, le « siècle de Saturne ». Brusquement, le 5 ou 6 octobre 40 avant Jésus-Christ, réapparaît la Vierge dans le ciel, cependant que sur la terre la paix est signée entre les chefs de bonne volonté, au premier rang desquels intervient Pollion son bienfaiteur, effectivement proclamé le consul et le général de la République. En cette conjonction de l'événement historique et du phénomène céleste, Virgile, disposé comme il était, pouvait-il ne pas voir le présage des temps renouvelés et de ses espoirs accomplis ?

Cependant, l'églogue chante la naissance d'un enfant. Or, un fils est né à Pollion dans les semaines qui suivirent la paix de Brindes, tandis que le père, à Salone, en Dalmatie, se dispose à entreprendre bientôt une campagne militaire. M. Carcopino établit chacun de ces points. Il identifie donc le petit héros du poème avec Saloninus, fils de Pollion, écartant ainsi tous les autres candidats proposés par la critique : ni Julie, ni Marcellus, ni les jumeaux issus de l'union d'Antoine et de Cléopâtre, ni même Asinius Gallus, un autre fils de Pollion, mais né trop tôt. Virgile se doit de féliciter l'heureux père. Dans les sentiments où il est, cette circonstance le confirme en ses merveilleuses certitudes. Il se convainc que la génération nouvelle destinée aux félicités de l'âge d'or a commencé de vivre avec ce petit garçon. Confondant le bonheur de son puissant ami et la régénération du monde, son inspiration se fixe; ses images se coordonnent; ses prédictions s'enchaînent. Il compose le poème, — où devaient achopper tant d'interprètes, dans la suite des âges.

L'ordre, désormais, s'en restitue aisément. « Par une fiction nécessaire, Virgile reporte le début de son poème à l'instant précis où la venue de l'âge d'or fut, au déclin des siècles, proclamée à l'avance par les étoiles et par l'histoire, et il parle d'abord au présent :

> ... *tuus iam regnat Apollo* (v. 10),
> *Iam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna* (v. 6).

A cette heure sacrée, l'enfant en qui le *cosmos* rénové va se traduire et s'abréger n'est pas encore mis au monde, mais

il est très prochainement attendu, et Virgile invoque pour lui et pour sa mère l'assistance de Diane Lucine :

Tu modo nascenti puero.....
Casta, fave, Lucina..... (v. 8-10).

Puis, après avoir résumé en trois vers les biens essentiels dont cette naissance inaugurera la profusion :

Ille deum vitam accipiet.....
Pacatumque reget patriis virtutibus orbem (v. 15-17),

il déroule, au futur, en un développement parallèle, la splendide croissance de cet enfant et la suite des béatitudes du siècle de Saturne (v. 18-25) et souhaite de vivre assez longtemps pour assister à tant de bonheur et de gloire annoncés (v. 53-59). Enfin, il arrête tout d'un coup ces radieuses perspectives, et revient brusquement à leur point de départ : au gage actuel, immédiat, des splendides réalisations à venir; à la preuve vivante que la génération nouvelle, qu'elles combleront peu à peu, a commencé d'exister : pour aujourd'hui, il se penche sur le berceau béni des dieux et épie sur les lèvres de l'enfant prédestiné à l'âge d'or l'éclosion d'un premier sourire :

Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem (v. 60-63) » (pp. 192-193).

Ainsi élucidée, ne relira-t-on point avec un plaisir nouveau l'églogue virgilienne ? Il lui reste d'être le miracle d'un art habile et d'un cœur attendri, par quoi elle peut bien se passer de contenir de plus troublants mystères. Dans la forme occasionnelle de son poème, qui est à la fois un hymne consulaire, un chant de naissance, une élévation pythagoricienne, Virgile a traduit les sentiments immortels de l'espérance humaine. « Éclairée de deux sourires dont les regards mortels ne se lassent point, celui des étoiles au fond des cieux, celui des petits enfants dans leurs berceaux, l'églogue ne cesserait d'émouvoir et de ravir les hommes que s'ils cessaient eux-mêmes de rêver pour leurs fils de destins plus heureux, ou d'en appeler désespérément de leurs pires déceptions terrestres aux pures revanches de l'avenir » (p. 211). La beauté de ces vers leur garantit assez un prestige éternel.

Combien souhaitons-nous que la démonstration de M. Carcopino obtienne le suffrage de ses pairs ! Certes, elle met en œuvre un nombre infini d'observations; elle invoque des précisions extrêmes; elle recourt à des arguments complexes et délicats où il faut bien reconnaître à l'auteur de la virtuosité : et c'est pourquoi l'on peut toujours redouter de la part des romanistes au moins quelque chicane. Mais d'autre part, l'érudition est ici tellement probe, les conclusions à ce point convergentes et l'inspiration de la thèse d'une si grande simplicité, que l'on serait désolé de n'y pouvoir adhérer définitivement. Si la critique historique n'est pas une vaine méthode, le livre de M. Carcopino n'est-il pas un ouvrage à peu près inébranlable ? Rare fortune en pareilles études : le style est soigné, agréable, charmant. La phrase française y retient volontiers les façons de la période latine : mais, en cette matière, comment ne pas reconnaître là une suprême élégance ? En même temps que paraissait son livre, M. Carcopino entrait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : on ne pouvait souhaiter plus heureux dénouement au mystère de la IVe églogue.

TH. DEMAN.

« *Considérations sur l'art d'aujourd'hui* »

Sous ce titre, M. Louis Hautecœur, directeur général des Beaux-Arts d'Égypte, vient de publier un livre substantiel, pleins d'aperçus (1).

L'auteur est parfaitement documenté, mais, conservateur du Luxembourg, il dose trop ses considérations comme les achats de son musée. A une acquisition de peintures expressives, il en oppose une autre faite des grands chromos, crème et confiture, des néo-pompiers.

(1) Librairie de France, 1 volume, 12 francs.

Entre les pompiers et les précurseurs — les jeunes gens, comme il l'écrit — M. Hautecœur n'ose pas prendre nettement parti, bien que l'on sente qu'il vénère le vieux fétiche de l'Institut.

Dans son dualisme incertain, il prête aux novateurs de l'architecture moderne, afin de les réfuter victorieusement, des arguments falots que ceux-ci n'ont jamais émis.

Notre nouvelle architecture n'est pas une conception de jeunes gens; elle est celle d'artistes qui ont atteint la maturité et qui luttaient déjà à l'École, vers 1900, pour faire triompher « l'Art Nouveau » de joyeuse mémoire.

M. Hautecœur compare notre époque à celle de la première Renaissance, qui continuait et transformait progressivement le style flamboyant. Notre critique se trompe; l'architecture actuelle ne remplace exactement rien, car, depuis plus d'un siècle, il n'y a plus de style!

Le XIXe siècle n'a pas connu un style original, s'il a possédé la pratique stérile des styles de tous les temps et de tous les pays. Il n'y a eu que quelques tentatives individuelles, intéressantes certes, mais sans grand rayonnement.

Oui! une architecture nous est née. Elle est simple, claire, harmonieuse et puissante. Elle remplace le néant pseudo-classique, elle abolit les recettes d'École, le plagiat burlesque de styles à jamais révolus.

Toujours la nouveauté en art irrite et soulève les officiels, les académiques. C'est une loi esthétique étonnante, mais inéluctable, qui a fait la pitoyable originalité du siècle dernier.

Ce que M. Hautecœur souhaite, c'est une sorte d'art moyen, aussi éloigné que possible des extrémistes, produit par le truchement des formules dites classiques et l'emploi de quelques matériaux nouveaux.

Cela pour témoigner « des fortes qualités de la race ».

Néanmoins, il ose proclamer la nécessité de réformer l'École des Beaux-Arts — des « Bozards », comme disait si drôlement le grand Cézanne —, en exigeant des candidats le bachot mais sans nous dire lequel.

Le bachot? Mon Dieu, il y a des professeurs de l'École qui ne l'ont pas. Il est vrai qu'il est plus difficile d'être élève que professeur.

En imposant, avec le bachot et le diplôme forcés, l'obligation de quelques médailles au Salon des Artistes Français

l'architecte serait enfin apte à créer le chef-d'œuvre. Toutefois, une autre école, avec diplôme, serait plus urgente et plus utile à créer : l'École des clients.

Personne n'aurait le droit de faire construire sans avoir obtenu un diplôme : le diplôme du bon goût.

La nouvelle école d'art, sans adjectif, nos écoles les ayant tous pris, servirait à faire comprendre aux nouveaux messieurs, aux margoulins, aux marchands de cacahouètes enrichis, les beautés de l'esthétique officielle. Elle leur donnerait la compréhension d'un plan, d'une façade, l'admiration « des coins de poché », ainsi que l'initiation à quelques termes d'argot professionnel.

Alors, mais alors seulement, architectes et clients, dûment diplômés, ayant la même culture, sentiraient la beauté, la force admirable du style académique intégral, enfin unifié pour toujours.

Nous pensons qu'on devrait accorder aux architectes un diplôme de technicien, d'ingénieur après examens portant sur les mathématiques, les calculs de résistance des matériaux, sur toutes les matières enseignées à l'École et qui sont « diplômables », non sur la note d'art, sur le côté spirituel d'esthétique pure, qui est au-dessus des parchemins en peau d'âne.

Pour nous, l'École est un guide qui orne l'esprit d'apports multiples, mais dont il faut oublier la leçon apprise en cherchant à entraîner notre imagination. Seule, la vie donne à l'artiste la sûreté de son travail ; c'est elle qui développe sa sensibilité et, s'il a quelque chose à dire, il doit alors trouver dans son propre fond le chant nouveau d'une réalisation.

*
* *

La nouveauté apparente de l'architecture moderne n'est faite que de sa force d'expression personnelle. C'est bien là le côté mystérieux d'un art, son côté le plus haut et le plus pur ; sa beauté surnaturelle comme la nature elle-même.

A la vérité, si nos architectes ne font que rajeunir les thèmes anciens, ils font éclater pour nous une nouvelle sorte d'émotion. C'est là proprement le style et son éternel secret.

Si l'art nouveau fut la dernière convulsion du romantisme, notre art actuel est la salutaire réaction contre le déborde-

ment de bizarrerie et les excès de ce romantisme, mais elle est aussi l'inévitable réaction contre la niaiserie, l'inconsistance, le mimétisme intellectuel des classiques.

Nos réalisateurs dépassent les néo-classiques en profondeur, en vérité, en qualités intellectuelles et techniques.

Notre style possède les vertus qui charment par une distinction un peu hautaine, un peu froide, sans doute, mais plus encore par une sagesse pleine d'audace, une mise en valeur des grands partis et des grands volumes qui font que ce style a une sorte d'expression véritablement classique.

***

En regard des 7 notes de la musique, des 7 couleurs du prisme, des 36 situations dramatiques, les thèmes éternels architectoniques n'offrent guère plus de ressources.

Si nos modernistes n'ont apporté aucun élément neuf, ils ont su prêter aux éléments usés une vie nouvelle et libérer enfin l'art qui donne la vie aux pierres, des pitoyables conventions de la routine. Si vous voulez être fixé sur l'influence des deux versants de l'architecture, écoutons M. Hautecœur :

« Lorsqu'on lit les revues étrangères, on doit constater « que ce qui les intéresse chez nous, c'est l'effort de quelques « architectes nouveaux qui semblent précisément des hérétiques. Le fait est grave. »

Que la France parvienne à renouveler les possibilités de son architecture, le fait est d'une heureuse gravité, d'une émouvante signification pour son prestige et pour son influence.

Pour terminer, une belle et heureuse idée de M. Hautecœur sur le syndicalisme appliqué aux professions libérales :

« Le syndicalisme, qui fut d'abord un instrument politique, une « arme pour la lutte des classes, peut devenir un moyen de progrès. « Les associations patronales ont prouvé leur utilité. Les intellectuels « ont longtemps répugné à toutes les formes d'association. Plus la « profession libérale se rapproche du métier, plus la pensée a besoin « pour se réaliser de moyens matériels, plus l'organisation est nécessaire..... L'architecte a besoin d'une association qui ne soit pas « seulement un club où se choquent les petites rivalités humaines, « mais qui soit un appui réel et un conseiller efficace ! »

C'est donc un syndicat de techniciens qu'il s'agit de créer, un syndicat qui ne soit à la remorque d'aucun parti politique. Il devra défendre la valeur de l'artiste et du savant contre les ploutocrates, contre toutes les puissances de l'argent, qui tendent à soumettre cette valeur au mercenariat, à la barbare culture utilitaire.

LOUIS-LOÿS BRACHET.

Léonard de Vinci

M. Tristan Klingsor est un critique d'une espèce aujourd'hui assez rare : il est renseigné, et il a regardé les tableaux dont il parle. Écrire une petite monographie d'artiste n'est point pour lui exprimer de beaux sentiments ou des théories ambitieuses, mais donner aux lecteurs juste les éléments d'information dont ils ont besoin pour voir à leur tour intelligemment les œuvres. Sa récente étude sur Léonard (1) peut être le meilleur des ouvrages d'initiation consacrés à ce peintre. Tout au plus un historien souhaiterait-il que l'auteur se fût placé davantage à son point de vue d'historien, en ce sens que la singularité, la richesse d'invention en leur temps, la diversité et la puissance excitatrice de tableaux comme l'*Adoration des Mages*, le *Saint Térôme* et la *Cène* eussent été davantage mises en lumière ; mais sans doute cela n'était-il pas dans le dessein de M. Klingsor qui, étant peintre, est plus préoccupé, quand il écrit sur la peinture, de critique proprement dite que l'histoire.

La connaissance très sûre de la technique, le bon sens et le goût rendent attachantes ces pages pour l'érudit comme pour le moins savant, particulièrement quand il s'agit d'attribuer ou de retirer peintures ou dessins à Vinci, de noter vivement un caractère de son art, ou d'analyser plus à loisir, à propos de certains dessins et de la *Joconde*, ses moyens d'expression. M. Klingsor fait beaucoup de réserves

(1) Collection des « Maîtres de l'Art moderne », chez Rieder.

sur la *Cène*, excessivement semble-t-il. Quant à la fameuse « grâce », au « sourire », au « mystère » de Léonard, on comprend l'irritation de M. Klingsor à l'égard des littérateurs dont l'admiration indiscrète nous en aurait dégoûtés si cela était possible; il se plaint justement des successeurs de Léonard qui ont prétendu s'approprier ces prestiges; à plus forte raison n'en parle-t-il pas : c'est à nous d'en jouir. Art étrange que celui d'un critique! Ce qu'il y a de plus essentiel chez l'artiste dont il traite, il doit renoncer à l'exprimer; il ne pourra, tout au long de son livre, que le suggérer, parce qu'il s'en sera pénétré lui-même, par une sorte de mimétisme. Mimétisme dangereux, qui peut diminuer la liberté, la lucidité de jugement du critique. M. Klingsor garde une pleine autonomie, mais de ce que, chez Vinci, la grâce, le sourire, soit ce qui est inimitable et inexprimable, s'ensuit-il qu'il faille l'opposer aux qualités de construction que les imitateurs de Vinci ont négligé de lui prendre, alors qu'elles seules étaient fécondes, et que M. Klingsor décrit si bien ? — comme si ce qui fait « la leçon » de la *Joconde* était tout ce qui en fait « la valeur », comme si la supériorité technique était pour un artiste la supériorité tout court. « Bien des peintres, écrit M. Klingsor, ont possédé des dons séduisants, et la liste serait longue de ceux dont les images sont pleines de grâce poétique. » On peut aussi bien dire que rares sont les peintres qui ont possédé ces dons à ce degré, et que les habiles sont légion. Éternel débat. Qui ne voit que les deux propositions se complètent, que seule l'humble sagesse d'un critique qui convient de l'impossibilité de faire l'ange l'oblige à séparer le corps et l'âme d'une œuvre d'art pour ne traiter que de l'un, mais que l'amateur qui serait amateur de la seule technique deviendrait inhumain ? Dieu merci, M. Klingsor est aussi poète. Mais il craint tant la confusion des genres chère à l'incompétence qu'il parle encore en peintre, et un peu trop exclusivement à notre gré, quand il donne son avis sur l'universalité de Léonard. Ce curieux homme, qui s'amuse autant à faire d'un lézard un animal fantastique qu'à peindre un chef-d'œuvre immortel, ce fabricant de lyre en argent et cet inventeur de tanks, cette espèce d'alchimiste, il ferait mieux de perdre moins de temps à disséquer les cadavres ou à changer les hommes en oiseaux... Son « excuse » est que ces recherches « assez vaines » ont été

l'occasion de merveilleux croquis, que « son désir de connaître lui fut, dans l'art même, extrêmement profitable » et que « sa passion de l'observation confère à ses œuvres une vertu particulière ». Est-ce assez dire ? Certes, ses observations anatomiques étaient beaucoup plus poussées qu'il n'était nécessaire à un art le plus savant qui se puisse pratiquer, et presque toute son activité n'était pas directement ordonnée à son plus noble but, mais n'a-t-il pas fallu que cette curiosité s'appliquât de cette manière multiple, intense, si prodigieusement inventive à force d'être critique, pour que Léonard pût faire son œuvre comme il la fît, c'est-à-dire comme une sorte de démiurge qui crée des êtres nouveaux, accordés à la véritable création plus, dirait-on, par la possession des principes secrets que par l'imitation de leurs conséquences ? A vrai dire, il n'est pas sûr que M. Valéry croie lui-même à ce Léonard...

R. R.

« *Romanciers* »

Ce volume aux lignes serrées aborde l'œuvre de quatorze romanciers (Baumann, Dorgelès, Proust, Paul Cazin, Marguerite Audoux, Martial Lekeux, Henri Davignon, Van Offel, Delteil, Bernanos, André Arlaire, Dostoievsky, Henri de Montherlant, Mauriac) (1). La plupart sont princes du sang, et dignes par leur talent, leur public, leur influence, d'un regard attentif. N'attendez pas, cependant, que l'auteur s'attarde à explorer leurs romans à la vieille mode rhétoricienne : en les racontant. Il se porte à l'essentiel avec une sûreté médicale. Et c'est, ici, les rapports de l'ouvrage avec la Vérité, avec la réalité profonde (et intégrale) des âmes et du monde : car la loi du roman est le réalisme. Besogne tout à fait salutaire, on le comprend bien : mais

(1) Léopold Levaux, « *Romanciers* ». (Desclée, de Brouwer et Cie : un volume, 15 fr.)

aussi, besogne bien faite. S'il est vrai que le beau est l'intégrité de l'ordre, comme disait saint Thomas, cette critique minutieuse, complète, pénétrante, équitable, et sereine, est vraiment belle. Elle mettra bien des pensées en ordre, sur des sujets délicats où la complaisance a tout brouillé. Qu'importe si parfois la chose est faite avec un soupçon de raideur, un appareil un peu scolaire, puisque l'école est digne de confiance ? Cela n'empêche, comme un repos, le discernement sagace et nuancé de ce qui compose les talents. Même, à la fin du volume, un index onomastique permet de retrouver tous les rapprochements, les délicates pesées que sa culture et son jugement ont suggérés à l'auteur. Cependant, le bienfait du livre c'est qu'on y voit se constituer peu à peu une philosophie du roman qui illumine l'intelligence. Toute critique, bien sûr. M. Léopold Levaux a dressé une carte précieuse des terrains romanesques : plaines ou cimes. Il ne saurait donner le jarret ni le souffle pour y grimper.

JACQUES PRÉNAT.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † CAROLUS, episc. Versalien.

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN ET FILS. — LIGUGÉ (Vienne).